

Portrait statistique

ÉGALITÉ

FEMMES / HOMMES



Où en sommes-nous

dans la Côte-Nord?

Portrait statistique Côte-Nord 2010

Tableau statistique Côte-Nord. Portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie au Québec. Thèmes abordés la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Date de Publication: 2010-04-29

Auteur : Conseil du statut de la femme

CÔTE-NORD

Table des matières

Introduction	5
--------------------	---

CHAPITRE 1 Démographie

1.1 Évolution de la population	6
1.1.1 Répartition de la population dans la région	6
1.1.2 Caractéristiques de la population	7
1.2 Population autochtone	8
1.3 Population immigrée	9
1.4 Structure des familles	9
1.4.1 Familles avec enfants à la maison	9
1.4.2 Personnes vivant seules	9

CHAPITRE 2 Éducation

2.1 Évolution de la scolarité	11
2.1.1 Scolarisation des femmes	11
2.1.2 Fréquentation scolaire	12
2.2 Scolarité et situation d'emploi	12

CHAPITRE 3 Économie et emploi

3.1 Environnement économique régional	14
3.1.1 Situation de l'emploi dans la région	14
3.1.2 Structure industrielle	14
3.2 Participation des femmes au marché du travail	15
3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes	15
3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes	17
3.2.3 Taux de syndicalisation	18
3.2.4 Santé et sécurité du travail	19
3.3 Entrepreneuriat et travail autonome	20

CHAPITRE 4 Conciliation des obligations professionnelles et personnelles

4.1 Famille et emploi	21
4.2 Congé suivant l'arrivée d'un enfant	21
4.3 Services de garde	22
4.4 Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers	23

CHAPITRE 5 Revenu

5.1 Revenu moyen d'emploi	24
5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes	24
5.1.2 Le revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe	25
5.2 Revenu total	26
5.2.1 Revenu selon la source	26
5.2.2 Distribution du revenu	27
5.3 Pauvreté chez les femmes	27
5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu	27
5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	28

CHAPITRE 6 Intégrité physique et psychologique

6.1 Santé physique et mentale	29
6.1.1 Habitudes de vie	29
6.1.2 Recours aux tests de dépistage	29
6.1.3 Santé physique	30
6.1.4 Santé psychologique	30
6.1.5 Santé reproductive	30
6.2 Violence	31
6.2.1 Victimes de violence conjugale	31
6.2.2 Victimes d'infractions contre la personne	32

CHAPITRE 7 Participation des femmes au pouvoir

7.1 Présence des femmes à l'Assemblée nationale	33
7.2 Présence des femmes à la Chambre des communes	33
7.3 Présence des femmes dans la sphère municipale	33
7.3.1 Présence des femmes à la mairie	33
7.3.2 Présence des femmes à la conférence régionale des élus	33
7.4 Présence des femmes au sein des commissions scolaires	34
Conclusion	35
Bibliographie	36
Glossaire	38

ANNEXE

Tableaux	43
----------	----

Crédits

Rédaction

Annie Desaulniers
Collaboration : Marie-Hélène Labelle

Coordination du contenu

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Gisèle Bernard, Francine Maltais, Colette Marcotte

Coordination de l'édition

Ugo Demetriade
Collaboration : Guylaine Grenier, Sabrina Robichaud

Recherche

Françoise Richard

Conception des graphiques et des tableaux

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Reine Bohbot, Josette St-Laurent

Réalisation graphique

Agraf
Isabelle Roy
Marianne Legendre
Pige communication

Révision linguistique

Anne-Marie Labrecque
Collaboration à la révision et soutien technique : Francine Bérubé

Direction

Marie-Andrée Allard
Hélène Harvey
Nathalie Savard

Partenaire financier

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine

Éditeur

Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
www.csf.gouv.qc.ca
publication@csf.gouv.qc.ca



INTRODUCTION

Depuis 1986, le Conseil du statut de la femme publie régulièrement des portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie des femmes de chacune des régions du Québec. Ce regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur la Côte-Nord s'inscrit donc en continuité avec cette démarche.

Le document dresse un portrait statistique de la situation des femmes et des hommes de la région ainsi que de ses cinq municipalités régionales de comté (MRC) et de son territoire municipalisé. Plus précisément, sept thèmes sont abordés : la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Les données utilisées pour la réalisation de ce portrait proviennent principalement du Recensement de la population de 2006, mais également de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille et des Aînés et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Les statistiques présentées dans cette publication ont été choisies pour mettre en lumière les différents aspects de la vie des femmes dans les régions et comparer les régions entre elles. Comme les données les plus détaillées proviennent du Recensement, nous avons retenu l'année 2006 comme référence même si certaines des autres sources utilisées sont mises à jour plus souvent.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

Bien que la Côte-Nord connaisse un déclin de sa population depuis plusieurs années, la proportion de la population âgée de moins de 20 ans y est supérieure à la moyenne québécoise. Il semble que les jeunes quittent la région à l'âge adulte. Par ailleurs, tout comme c'est le cas dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, les femmes y sont moins nombreuses que les hommes, et ce, particulièrement parmi les personnes de 20 à 34 ans. On observe également une plus faible proportion de femmes vivant seules dans la région que dans l'ensemble du Québec.

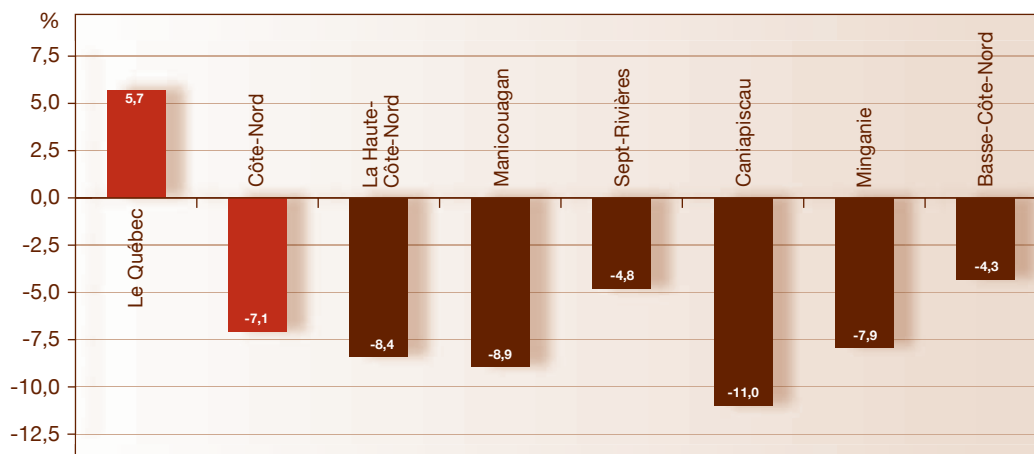
1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2006, la Côte-Nord comptait 95 910 personnes, 47 395 femmes et 48 520 hommes, et représentait 1,3 % de la population québécoise. La région arrive au 17^e rang pour la taille de sa population. La région compte 7 390 personnes de moins qu'en 1996, ce qui représente une baisse de 7,2 %. C'est de 1996 à 2001 que la population

a connu la plus forte baisse démographique, diminuant au cours de cette période de 5,4 %. Seule la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichait alors un taux plus important de décroissance. En comparaison, le Québec a connu une hausse de sa population de 5,7 % de 1996 à 2006.

Figure 1.1

Variation de la population de 1996 à 2006,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.1 Répartition de la population dans la région

La Côte-Nord est composée des cinq municipalités régionales de comté (MRC), soit La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Caniapiscau, Sept-Rivières, Minganie, ainsi que du territoire municipalisé de la Basse-Côte-Nord¹.

La population de la région se retrouve principalement dans les MRC Sept-Rivières (Port-Cartier et Sept-Îles) et Manicouagan (Baie-Comeau) qui regroupent respectivement 36,2 % et 34,5 % de la population régionale.

1. Les municipalités localisées le long de la côte, à l'est de la MRC de Minganie jusqu'à la frontière avec Terre-Neuve, ne font pas encore partie d'une MRC. Pour faciliter la lecture, nous désignerons ce territoire par TE Basse-Côte-Nord (territoire équivalent).

De 1996 à 2006, la population a diminué dans toutes les MRC de la région. Caniapiscau est la MRC qui a connu la plus forte décroissance (-11,2 %), suivie de Manicouagan

(8,9 %), alors que la TE Basse-Côte-Nord (en baisse de 4,2 %) et Sept-Rivières (en baisse de 4,8 %) ont connu les plus faibles variations.

Figure 1.2

Population selon le sexe,

ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 1996 et 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		%	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006	1996	2006
							% du Québec	
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	7 546 135	100,0	100,0
							% de la région	
CÔTE-NORD	50 620	47 395	52 680	48 520	103 300	95 910	1,4	1,3
LA HAUTE-CÔTE-NORD	6 680	6 090	6 755	6 210	13 435	12 305	13,0	12,8
MANICOUAGAN	17 695	16 320	18 575	16 730	36 270	33 050	35,1	34,5
SEPT-RIVIÈRES	17 955	17 170	18 505	17 545	36 460	34 715	35,3	36,2
CANIAPISCAU	2 060	1 850	2 380	2 100	4 450	3 950	4,3	4,1
MINGANIE	3 390	3 210	3 550	3 180	6 935	6 390	6,7	6,7
BASSE-CÔTE-NORD	2 835	2 745	2 915	2 760	5 745	5 505	5,6	5,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.2 Caractéristiques de la population

La Côte-Nord a une population jeune. En effet, la proportion de jeunes de 14 ans et moins (17,9 %) est nettement plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (16,6 %), et ce, dans toutes les MRC à l'exception de La Haute-Côte-Nord (15,7 %). Les 0 à 14 ans représentent plus de 20 % de la population dans la MRC Caniapiscau (22,5 %) et la TE Basse-Côte-Nord (20,8 %). C'est toutefois le contraire qui est observé chez les personnes de 20 à 34 ans, personnes en âge de se reproduire (17,4 % comparativement à 19,0 % au Québec), en particulier dans la MRC La Haute-Côte-Nord (16,1 %). Signalons qu'à ce chapitre, Caniapiscau se distingue des autres MRC. On y retrouve une proportion supérieure de 20 à 34 ans (20,6 %) que ce qui est observé à la fois dans la région et ailleurs au Québec.

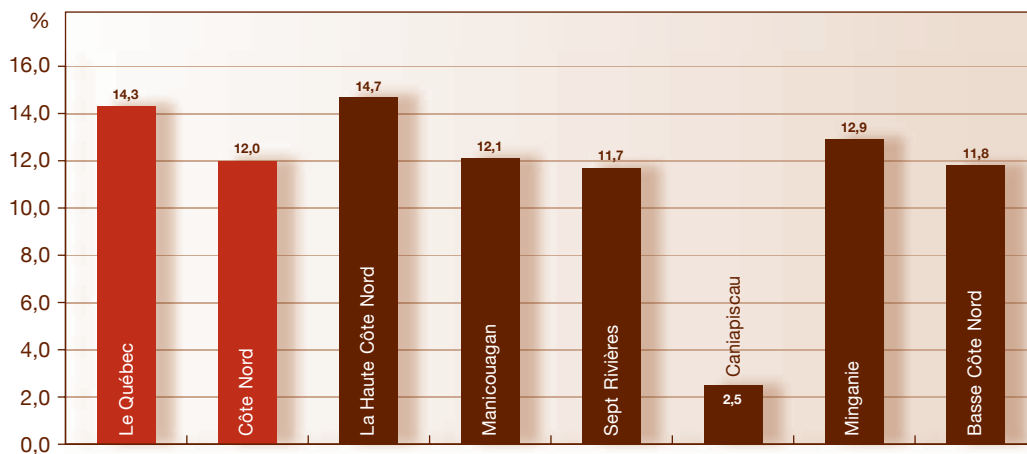
La proportion de la population de la région âgée de 65 ans et plus est inférieure à celle du Québec (12,0 % contre 14,3 %), et ce, dans toutes les MRC à l'exception de La Haute-Côte-Nord (14,8 %). La présence des personnes de 65 ans plus est particulièrement faible dans Caniapiscau où elles ne représentent que 2,5 % de la population.

Pour ce qui est de la répartition de la population selon le sexe, la région affiche un taux de féminité nettement inférieur à la moyenne québécoise (49,4 % contre 51,1 % au Québec). Seule la région du Nord-du-Québec a un taux de féminité plus bas. La MRC Minganie est celle qui a le plus haut taux de féminité (50,2 %), alors que Caniapiscau est la MRC dont la proportion de femmes est la plus faible (46,8 %).

Enfin, l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes âgés de 65 ans et plus est moins marqué dans la région que ce qui est observé ailleurs au Québec. En effet, alors que dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 60,1 % des personnes de 75 à 84 ans et 71,8 % des 85 ans plus, sur la Côte-Nord, elles représentent respectivement 56,1 % et 64,5 % de la population de ces deux groupes d'âge.

Figure 1.3

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.2 POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone² est concentrée principalement dans quatre régions au Québec, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Montérégie (territoire de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) et l'Abitibi-Témiscamingue³. En 2006,

la région comptait 11 716 autochtones, 5 980 femmes (51,0 %) et 5 736 hommes (49,0 %). Les autochtones représentaient 12,2 % de la population totale de la région comparativement à 1,1 % de la population au Québec.

Figure 1.4

Population autochtone selon le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	POPULATION AUTOCHTONE				POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%	TOTAL	%
	% du Québec					
LE QUÉBEC	40 991	39 149	80 140	100,0	7 546 135	1,1
	% de la région					
CÔTE-NORD	5 980	5 736	11 716	14,6	95 910	12,2
LA HAUTE-CÔTE-NORD	225	191	416	3,6	12 305	3,4
MANICOUAGAN	1 830	1 673	3 503	29,9	33 050	10,6
SEPT-RIVIÈRES	1 792	1 752	3 544	30,2	34 715	10,2
CANIAPISCAU	729	749	1 478	12,6	3 950	37,4
MINGANIE	740	699	1 439	12,3	6 390	22,5
BASSE-CÔTE-NORD	664	672	1 336	11,4	5 505	24,3

Sources : Population indienne : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence*, 2006, Ottawa, Le Ministère, 2007, 74 p.

Population inuite : Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, Québec, le Ministère, 2009 (document non publié).

2. Il y a lieu de préciser que les Inuits et les Amérindiens forment deux peuples différents. Ainsi, les Inuits sont des autochtones, mais non pas des Amérindiens. Ils ne sont pas régis par la Loi sur les Indiens.

3. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada recense la population amérindienne ayant des droits reconnus, mais la population inuite ne figure pas à ce registre. « En vertu de la Loi sur les Indiens (chapitre I, paragraphe 5 (1)), le ministre d'Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est tenu d'inscrire au Registre des Indiens le nom des individus inscrits conformément à la Loi. Le Système d'inscription des Indiens (SII) est une base de données contenant les noms des individus inscrits et une série de données supplémentaires. La Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence décrit la population du SII telle qu'inscrite au 31 décembre 2006. Des statistiques descriptives sont compilées à partir du SII, telles (sic) le sexe, la résidence, le groupe d'enregistrement, le centre de responsabilité et la région. » (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence*, 2006, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.) Les données sur la population inuite proviennent du MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, avril 2009 (document non publié).

Des communautés autochtones sont présentes dans toutes les MRC de la région, mais c'est principalement dans les MRC Sept-Rivières et Manicouagan qu'ils résident, lesquelles regroupent près des deux tiers de la population autochtone de la région (respectivement 30,2 % et 29,9 %). Toutefois, bien qu'on dénombre moins d'autochtones dans la MRC Caniapiscau que dans les deux précédentes, c'est dans cette MRC que l'on retrouve le plus d'autochtones par rapport à l'ensemble de la population. Plus d'une personne sur trois dans cette MRC est autochtone (37,4 %).

Les autochtones de la région appartiennent principalement à la nation innue. D'ailleurs, 69,6 % des autochtones appartenant à cette nation vivent dans la région, les autres Innus vivant dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. On retrouve également dans la région une communauté de 637 personnes appartenant à la nation naskapie.

1.3 POPULATION IMMIGRÉE

En 2006, la région comptait 925 personnes immigrées, 450 femmes et 475 hommes. Les personnes immigrées ne formaient que 1,0 % de la population totale de la région comparativement à 11,5 % de la population au Québec. La région n'attire que 0,1 % de la population immigrée au Québec. Il n'y a que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec qui comptent moins de personnes immigrées.

Les personnes immigrées se sont établies principalement dans les villes de Sept-Îles (400 personnes), Baie-Comeau (185 personnes) et Port-Cartier (125 personnes), lesquelles ont accueilli 710 des 925 personnes immigrées dans la région.

1.4 STRUCTURE DES FAMILLES

1.4.1 Familles avec enfants à la maison

En 2006, on recensait 28 305 familles dans la région, dont 17 035 avec enfants à la maison. De ce nombre, 12 500 familles comptaient au moins un enfant de 17 ans et moins et 4 625 au moins un enfant de moins de 6 ans, soit respectivement 44,2 % et 16,3 % de l'ensemble des familles de la région (42,1 % et 15,8 % au Québec). Il y avait également 11 275 couples n'ayant aucun enfant à la maison.

Par ailleurs, 4 870 familles étaient monoparentales en 2006, soit 28,6 % des familles avec enfants (27,8 % au Québec). Il s'agit d'une baisse par rapport à la situation

observée en 2001 alors qu'on en dénombrait 5 040. La proportion de familles monoparentales avec chef féminin est de 76,5 % alors qu'elle est de 77,9 % pour l'ensemble du Québec. Ce taux grimpe toutefois à 85,5 % (84,9 % pour le Québec) lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire. On comptait en effet 970 femmes monoparentales qui avaient au moins un enfant âgé de moins de 6 ans.

1.4.2 Personnes vivant seules

En 2006, 10 580 personnes de 15 ans et plus vivaient seules dans la Côte-Nord, dont 44,2 % de femmes, ce qui est moins qu'ailleurs au Québec (54,9 %). Contrairement à ce qui est observé au Québec, la proportion de femmes vivant seules est moins élevée que celles des hommes (12,2 % des femmes et 15,1 % des hommes contre 17,1 % et 14,8 %). De même, bien que la proportion de femmes

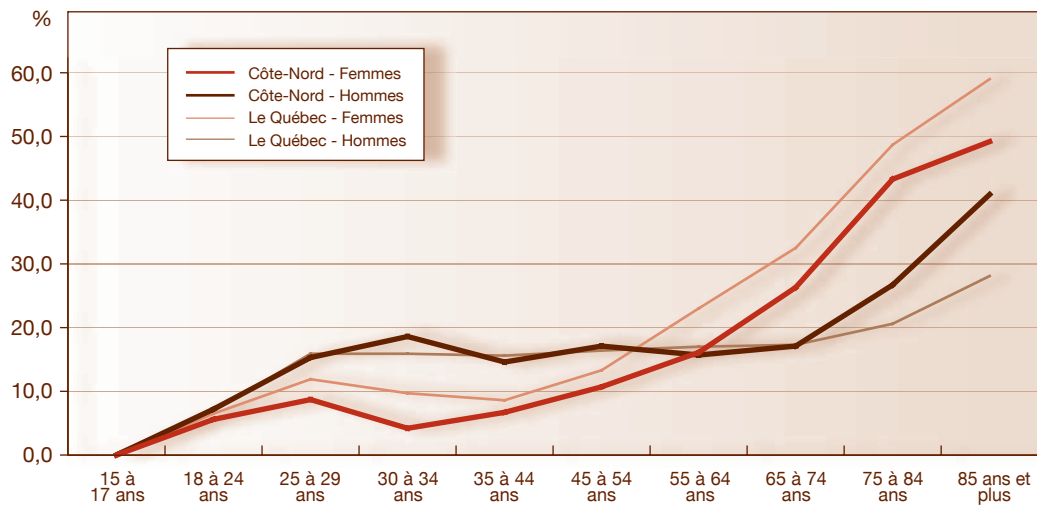
vivant seules soit plus importante chez les personnes âgées de 65 ans et plus, elles sont moins nombreuses à se retrouver dans cette situation que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec. Ce sont effectivement 26,3 % des femmes de 65 à 74 ans qui vivent seules et 49,2 % de celles de 85 ans et plus comparativement à 32,5 % et 59 % au Québec.

C'est dans les MRC comportant des pôles urbains que l'on retrouve le plus de femmes vivant seules, soit Manicouagan (Baie-Comeau) et Sept-Rivières (Sept-Îles et Port-Cartier).

Ces deux MRC regroupent respectivement 1 635 et 1 860 femmes vivant seules, soit 74,7 % de l'ensemble des femmes vivant seules dans la région.

Figure 1.5

Proportion de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés vivant seule selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

Tout comme on peut le constater pour l'ensemble du Québec, les jeunes femmes sont plus scolarisées que leurs aînées. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à avoir fait des études universitaires. Elles demeurent toutefois moins scolarisées que dans l'ensemble du Québec. En outre, la région présente un taux de décrochage particulièrement élevé chez les jeunes femmes.

Le taux d'emploi des femmes de la région demeure par ailleurs inférieur à celui des hommes. Si ce taux augmente pour les deux sexes en fonction du niveau de scolarité atteint, on remarque que cela est encore plus déterminant chez les femmes. En ce sens, l'absence d'un établissement d'enseignement universitaire dans la région demeure un enjeu important pour le développement de la Côte-Nord.

2.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

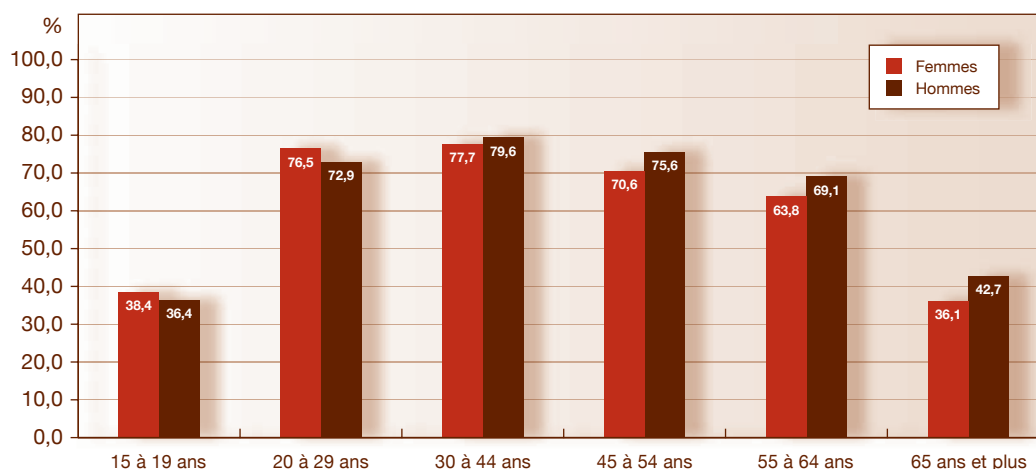
2.1.1 Scolarisation des femmes

Dans la région, les femmes demeurent moins scolarisées que les hommes : 64,7 % des femmes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, contre 67,6 % des hommes. Il s'agit de l'une des régions où l'on retrouve le moins de personnes diplômées. Il n'y a en effet que dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (62,7 % des femmes et 59,8 % des hommes) et du Nord-du-Québec (53,9 % des femmes et 52,4 % des hommes) où l'on observe de plus faibles proportions.

On note cependant que davantage de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme d'études collégiales (16,2 % contre 13,5 %). Elles sont également plus nombreuses que qu'eux à détenir un grade universitaire. En effet, 9,1 % des femmes sont diplômées universitaires contre 6,4 % des hommes (16,4 % et 16,6 % au Québec), ce qui représente, pour les femmes, une hausse par rapport à 2001 alors que 7,2 % d'entre elles avaient fait des études universitaires (6,7 % des hommes).

Figure 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus
qui détient un diplôme selon l'âge et le sexe,
région de la Côte-Nord, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

L'analyse de la situation par groupes d'âge permet de constater un rehaussement du niveau de scolarité des jeunes femmes de la région, comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, autant par rapport à leurs aînées qu'aux hommes du même âge. En effet, la proportion de femmes qui ont un diplôme est plus élevée parmi les plus jeunes. Ainsi, 76,6 % des femmes de 20 à 29 ans et 77,7 % des 30 à 44 ans ont un diplôme comparativement à 63,8 % des 55 à 64 et à 36,3 % des 65 ans et plus. Chez les hommes, ce sont 72,9 % des 20 à 29 ans et 79,1 % des 30 à 44 ans qui ont un diplôme.

Les femmes de 20 à 44 ans sont également plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme universitaire. Plus précisément, ce sont 14,8 % des femmes de 30 à 44 ans et 12,7 % des femmes de 20 à 29 ans qui ont obtenu un diplôme universitaire comparativement à 9,5 % et 4,6 % des hommes du même âge. Enfin, on dénombre 255 femmes et 250 hommes de 20 à 44 ans qui ont fait des études supérieures (maîtrise ou doctorat).

Il faut voir que l'absence d'université fait en sorte que les jeunes qui souhaitent entreprendre des études universitaires doivent quitter la région. En outre, mentionnons qu'en 2006, une plus grande part des emplois dans la région requéraient des compétences de niveau technique (liées à l'obtention d'un DEP ou d'un DEC technique) que dans l'ensemble du Québec (36,4 % contre 30,2 %), alors qu'une part plus faible, au contraire, exigeaient des compétences de niveau professionnel (études universitaires) (12,8 % contre 17,1 %) et de niveau gestion (7 % contre 9,2 %)⁴.

Il existe toutefois des écarts considérables entre les MRC de la région quant à la scolarisation des femmes. Plus de la moitié des femmes (54,9 %) et des hommes (60,3 %) sont sans diplôme sur le TE Basse-Côte-Nord. La proportion de personnes sans diplôme est également très élevée dans la MRC Minganie (43,3 % des femmes et 40,2 % des hommes). Par ailleurs, les proportions de femmes de 20 à 44 ans diplômées de la formation professionnelle ou de l'enseignement collégial dans les MRC Manicouagan et Sept-Rivières sont similaires à la moyenne québécoise.

2.1.2 Fréquentation scolaire

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes.

Or, dans la région, contrairement à ce qui est observé dans le reste du Québec, il y a davantage de femmes de 15 à 19 ans que d'hommes qui étaient sans diplôme et qui n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006 (17 % contre 14,4 %). Chez les 20 à 24 ans, il y a davantage d'hommes (19,4 % de femmes contre 23 % d'hommes)

qui étaient dans la même situation. Il n'y a que dans la région du Nord-du-Québec où l'on observe des taux de décrochage plus élevés, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. Au Québec, le taux de décrochage est de 9,3 % chez les femmes de 15 à 19 ans et de 13,1 % chez les hommes. Il est de 8,3 % chez celles de 20 à 24 ans et de 14,4 % chez les hommes du même âge.

Selon les données du MELS publiées en 2008⁵, le taux de décrochage des garçons dans la région a augmenté de 3,6 points de pourcentage de 2002-2003 à 2006-2007, tandis que chez les filles, il a baissé de 2,4 points⁶. Au Québec, le taux de décrochage chez les garçons a diminué de 0,5 point et il a augmenté de 1 point chez les filles.

2.2 SCOLARITÉ ET SITUATION D'EMPLOI

C'est lorsque l'on regarde les indicateurs du marché de l'emploi que l'on prend conscience de l'importance de l'éducation pour les femmes. Il y a un lien entre l'éducation

et l'emploi des femmes, et par conséquent, l'accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes

4. EMPLOI-QUÉBEC, *Le marché du travail dans la région de la Côte-Nord : perspectives professionnelles 2007-2011*, Baie-Comeau, Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail de la région de la Côte-Nord, Emploi-Québec, 2008, p. 7.

5. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

6. *Idem*

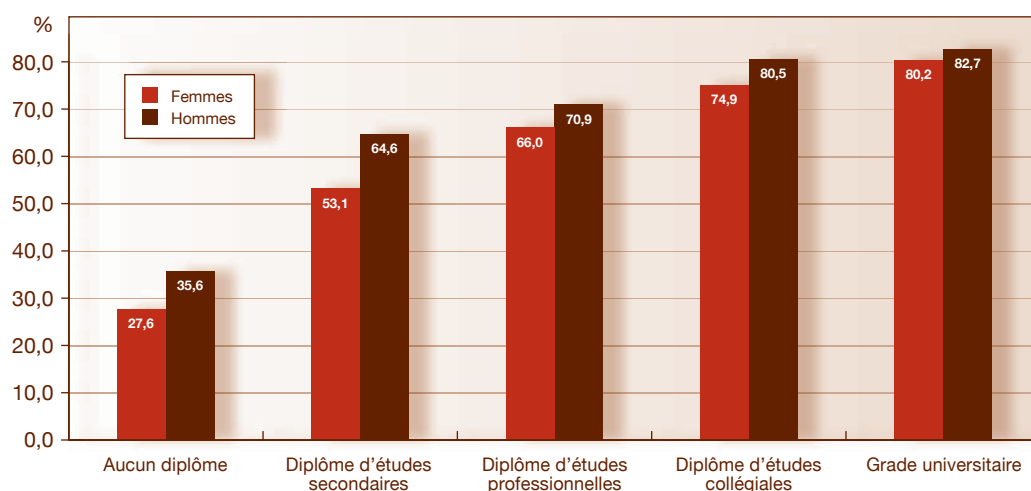
pour atteindre un taux d'emploi⁷ comparable. Ainsi, même si le taux d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, toutes catégories d'âge confondues, la différence s'atténue selon le niveau de scolarité atteint. Par ailleurs, les femmes sans diplôme ou avec une faible scolarité demeurent plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi.

Ainsi, bien que dans la région, le taux d'emploi des femmes sans diplôme soit supérieur à la moyenne québécoise

(27,6 % contre 25,4 % au Québec), il est inférieur à celui des hommes (35,6 % contre 43,3 % au Québec). Le taux d'emploi atteint par ailleurs 80,2 % chez les femmes qui ont un diplôme universitaire, toujours en deçà du taux d'emploi des hommes (82,7 %). Le taux d'emploi des femmes avec un grade universitaire grimpe même à 95,2 % chez les femmes de 25 à 44 ans (contre 98,3 % chez les hommes). En comparaison au Québec, le taux d'emploi des femmes de 25 à 44 ans qui ont un diplôme universitaire est de 84,3 % contre 88,1 % chez les hommes.

Figure 2.2

**Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus
selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe,
région de la Côte-Nord, 2006**



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Signalons cependant qu'il existe des écarts à ce chapitre entre les MRC de la région. Ainsi, c'est dans la MRC Manicouagan que le taux d'emploi des femmes diplômées de l'université est le plus élevé (84 % chez les femmes et 81,1 % chez les hommes), alors qu'il est le plus faible

dans la MRC Minganie (71,4 % chez les femmes et 88,5 % chez les hommes). C'est dans La Haute-Côte-Nord que le taux d'emploi des personnes sans diplôme est le plus bas (23,2 % pour les femmes et 39,4 % pour les hommes).

7. Le taux d'emploi fait référence au pourcentage de la population occupant un emploi par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail que le taux de chômage puisque ce taux ne dépend pas de la confiance de la population en ses chances de travailler.

CHAPITRE 3

ÉCONOMIE ET EMPLOI

L'économie de la Côte-Nord repose principalement sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles, secteurs d'activité regroupant surtout des emplois traditionnellement masculins. En dépit des nombreux efforts accomplis pour diversifier le parcours professionnel des femmes, la main-d'œuvre féminine est toujours concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activité, en particulier dans le secteur tertiaire, où elles sont davantage présentes ici qu'ailleurs au Québec.

De 1996 à 2007, la participation des femmes au marché du travail s'est accrue, de sorte que la différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes s'est atténuée, bien qu'elle demeure importante. Aussi, davantage de femmes travaillent à temps partiel que d'hommes. On observe d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec.

3.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

3.1.1 Situation de l'emploi dans la région

La Côte-Nord connaît une situation de l'emploi moins favorable que dans l'ensemble du Québec. Au cours de la dernière décennie, le taux d'emploi des femmes et des hommes dans la région est demeuré en deçà de la moyenne québécoise. La différence entre les taux d'emploi enregistrés dans la région et ceux au Québec s'est même accentuée au cours de la période, davantage pour les hommes que pour les femmes. De 1996⁸ à 2006, le taux d'emploi des femmes est passé de 45,1 % à 52,1 %, comparativement à 48,5 % et 55,7 % au Québec. Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 58,8 % en 1996 à 60,2 % en 2006 comparativement à 61,9 % et 65,4 % au Québec.

On observe également que le taux de chômage régional dépasse celui de l'ensemble du Québec, tant chez les femmes (11 % contre 6,5 %) que chez les hommes (12,7 % contre 7,4 %), même si le taux d'activité est plus faible dans la région qu'au Québec. Il faut savoir qu'une faible participation au marché du travail a pour résultat d'atténuer le taux de chômage et qu'une forte participation l'amplifie. Cet effet du taux d'activité inverse

même la relation entre la situation de l'emploi et le taux de chômage selon le sexe, le taux d'activité beaucoup plus faible des femmes ayant pour conséquence de modérer leur taux de chômage. Avec le même nombre d'emplois, si on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 11,8 % points de pourcentage dans la région et de 13,7 % points au Québec⁹.

Il existe toutefois des écarts entre les MRC, lesquels sont toutefois plus importants chez les hommes que chez les femmes. En effet, le taux d'emploi chez les hommes varie de 80,6 % dans la MRC Caniapiscau à 36,9 % sur le TE Basse-Côte-Nord. Les MRC Manicouagan et Sept-Rivières affichent également un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne régionale (respectivement 63,7 % et 62,8 %). Chez les femmes, c'est dans Sept-Rivières et Manicouagan que l'on observe les taux d'emploi les plus élevés (respectivement 55,3 % et 54 %), alors que le TE Basse-Côte-Nord et la MRC La Haute-Côte-Nord présentent des taux d'emploi particulièrement faibles (respectivement 42,8 % et 43,3 %).

3.1.2 Structure industrielle

L'économie de la Côte-Nord repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles¹⁰. Ainsi, on

retrouve une plus grande proportion des emplois dans le secteur primaire que ce qui est observé au Québec

8. Les données de 1996 proviennent du Recensement de 1996.

9. Le taux de chômage est égal à $100 \times [1 - (\text{taux d'emploi}/\text{taux d'activité})]$. En substituant le taux d'activité des hommes, on obtient le taux de chômage qu'auraient les femmes avec l'emploi actuel si celles qui ne travaillent pas demeuraient sur le marché du travail dans la même proportion que les hommes.

10. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005 : cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, p. 62-66.

(12,3 % contre 3,7 %), ce qui est attribuable en grande partie à l'extraction minière (6 % contre 0,4 % au Québec), mais aussi à la foresterie et à la production d'électricité (services publics). Par contre, il se fait encore très peu de transformation dans la région, si bien que les emplois du secteur secondaire (20,9 % contre 19,8 %) sont générés surtout par les industries de première transformation des métaux (aluminium)¹¹ (6,4 % des emplois contre 0,7 % au Québec), de la fabrication de produits en bois (3 % contre 1,2 %) et du papier (2 % contre 0,8 %). Le secteur tertiaire regroupe une part moins importante des emplois dans la Côte-Nord qu'au Québec (66,8 % contre 76,5 %). Il s'agit surtout d'emplois dans les soins de santé et l'assistance sociale (11,3 % contre 11,2 %), les administrations publiques (8,2 % contre 6,2 %), l'hébergement et les services de restauration (7,5 % contre 6,3 %) et les services d'enseignement (6,9 % contre 6,9 %). Le transport et l'entreposage est également un secteur important (5,1 % contre 4,6 %). Bien qu'une bonne partie des emplois dans la région soient liés aux activités commerciales, le commerce de détail (11,3 %) et le commerce de gros (1,9 %) sont moins présents ici qu'au Québec (respectivement 12 % et 4,4 % au Québec). Il se fait également peu d'activités de recherche et développement dans la région, comme le démontre la faible présence d'emplois dans les services professionnels, scientifiques et techniques (2,2 % contre 6,3 %). Peut-être l'absence d'une université dans la région et le faible niveau d'activités liées à la deuxième et troisième transformation des ressources n'y sont-ils pas étrangers.

Les principales industries de la région fournissent des emplois traditionnellement peu investis par les femmes. Le taux de féminité dans la foresterie (17,1 % contre 26,9 % au Québec)¹², l'extraction minière (13,3 % contre 12,5 % au Québec), les services publics (19,7 % contre

27,6 % au Québec), la première transformation des métaux (8,7 % contre 11 %), la fabrication de produits en bois (10,5 % contre 16,2 % au Québec) et la fabrication du papier (5,6 % contre 17,1 % au Québec) demeure effectivement faible. De façon générale, dans la région de la Côte-Nord, le taux de féminité du secteur primaire est de 15,8 % (contre 25,4 % au Québec) et celui du secteur secondaire est de 14,6 % (contre 24,8 % au Québec). Par conséquent, on y observe une plus forte concentration de la main-d'œuvre féminine dans le secteur des services que dans l'ensemble du Québec (taux de féminité de 60,2 % contre 53,9 % au Québec).

La main-d'œuvre féminine de la région se trouve ainsi concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activité, et ce, de façon plus marquée que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec. En effet, alors qu'au Québec les quatre secteurs qui comptent le plus grand nombre de travailleuses regroupent 50 % de la main-d'œuvre féminine, dans la région, les quatre secteurs qui en comptent le plus en regroupent 59 %. Ainsi, 20,7 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans les soins de santé et l'assistance sociale (19 % au Québec), 15,4 % dans le commerce de détail (13,7 % au Québec), 12,2 % dans l'hébergement et les services de restauration (7,7 % au Québec) et 8,5 % dans les services d'enseignement (9,7 % au Québec). Les soins de santé et l'assistance sociale est également le secteur qui affiche le taux de féminité est le plus haut (83 % comparativement à 79,5 % au Québec)¹³, suivi de la finance et des assurances (77,4 % contre 65,8 % au Québec), de l'hébergement et des services de restauration (73,6 % contre 57,9 % au Québec), des services d'enseignement (70 % contre 66,1 % au Québec) et du commerce de détail (61,8 % contre 53,6 % au Québec).

3.2 PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes

Dans la région de la Côte-Nord, comme dans l'ensemble du Québec, la présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue au cours de la dernière décennie. Le taux d'emploi des femmes a d'ailleurs enregistré une plus forte progression que celui des hommes (hausse de 7 points de pourcentage contre 1,4 point). De 1996 à 2006, le taux d'emploi féminin est passé de 45,1 % à

52,1 % comparativement à 48,5 % et 55,7 % au Québec. Dans la région, c'est de 2001¹⁴ à 2006 que la croissance a été la plus forte, passant de 46,9 % à 52,1 % (53,2 % et 55,7 % au Québec). Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 58,8 % en 1996 à 60,2 % en 2006 (61,9 % et 65,4 % au Québec).

11. Signalons la présence de deux grosses alumineries dans la région : *Alcoa* à Baie-Comeau et *Alouette* à Sept-Îles.

12. Au Québec, le taux de féminité dans le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse est de 26,9 %. Il diminue à 11,2 % lorsqu'on ne retient que le secteur de la foresterie. La majorité des femmes (54 %) qui travaillent dans le secteur de la foresterie se retrouvent dans le sous-secteur des pépinières forestières et récolte de produits forestiers (SCIAN-1132), alors qu'elles sont très peu nombreuses dans les sous-secteurs de l'exploitation forestière (SCIAN-1133) et de l'exploitation de terres à bois (SCIAN-1131). (COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER, *Diagnostic sectoriel de l'industrie de l'aménagement forestier 2004-2005 : faits saillants*, Québec, CSOAF, 2006, p. 2.)

13. Le secteur des usines de textile a un taux de féminité de 100 %, mais ne compte que 10 personnes.

14. Les données de 2001 proviennent du Recensement de 2001.

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, le taux d'emploi de celles-ci demeure inférieur à celui des hommes. Si la différence s'est atténuée de 1996 à 2006, elle demeure toutefois importante. Alors qu'il y avait 13,7 points de pourcentage de différence en 1996, la différence était de 8,1 points en 2006. L'analyse par groupes d'âge permet de constater que le taux d'emploi des femmes de 20 ans et plus est inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. La différence est toutefois plus notable chez les personnes de 55 ans et plus et s'atténue progressivement chez les plus jeunes. En 2006, elle était de 14,1 points pour les 55 ans et plus et de 6 points pour les 20 à 29 ans. C'est parmi les personnes de 30 à 44 ans que le taux d'emploi est le plus élevé (75,2 % chez les femmes et 80,6 % chez les hommes contre 77,9 % et 85,9 % au Québec).

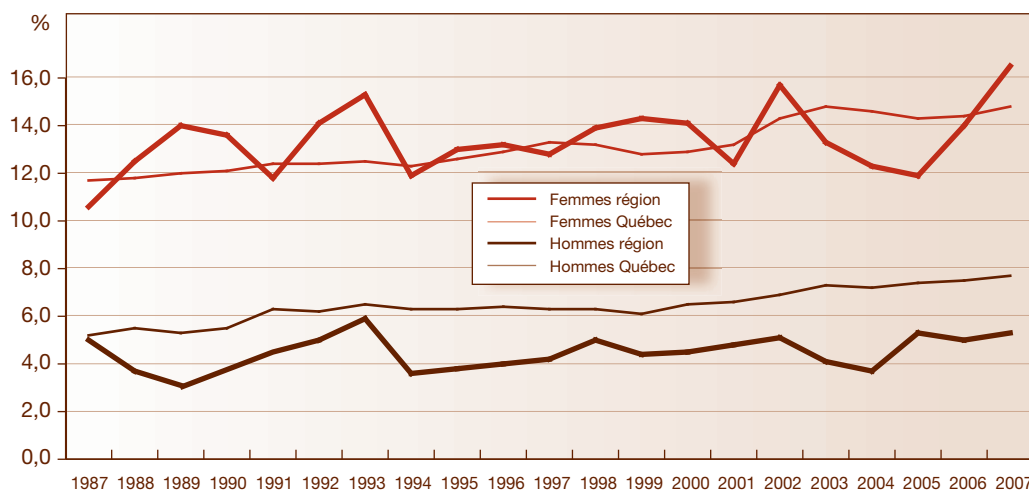
Le fait de travailler ou de ne pas travailler ne décrit que partiellement la qualité de l'intégration au marché du travail. Le Recensement permet aussi de connaître le statut de travail tout au long de l'année précédant le Recensement. Cette statistique révèle une caractéristique importante de l'emploi féminin : sur la Côte-Nord, 75,0 % des femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein

comparativement à 90,9 % des hommes (74 % et 87,2 % au Québec). Il y a donc un effet combiné sur la qualité des emplois occupés par les femmes puisqu'elles sont déjà moins nombreuses à obtenir du travail.

Les taux d'emploi à temps partiel chez les femmes de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec¹⁵ de 1987 à 2007 présentent une évolution irrégulière. Au Québec, on constate plutôt une tendance à la hausse. Le taux d'emploi à temps partiel des femmes pour ces deux régions était plus élevé qu'au Québec en 1987, mais l'écart s'est inversé en 2006. En effet, de 12,5 % en 1988, le taux d'emploi à temps partiel chez les femmes de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec passe à 14 % en 2006. En comparaison, il est passé de 11,8 % à 14,4 % au Québec de 1988 à 2006. Au cours de la même période, le taux d'emploi à temps partiel chez les hommes est demeuré nettement inférieur à celui des femmes et n'a enregistré qu'une très faible hausse, passant de 3,7 % en 1988 à 5 % en 2006. Le travail à temps partiel est moins fréquent chez les hommes sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec, et a moins progressé que dans l'ensemble du Québec, où le taux de travail à temps partiel est passé de 5,5 % en 1988 à 7,5 % en 2006.

Figure 3.1

**Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe,
ensemble du Québec et régions de la Côte-Nord
et du Nord-du-Québec, 1987 à 2007**



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

15. Les données sur l'emploi à temps partiel sont combinées pour les deux régions.

3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes

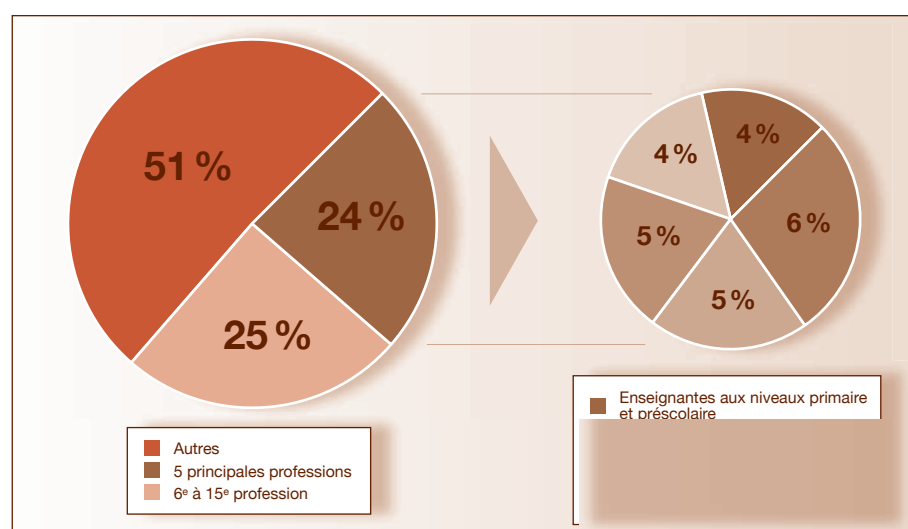
Le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte qu'on observe toujours une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes, du reste plus prononcée dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate dans la région de la Côte-Nord une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes dans la région regroupent 10 575 personnes, soit près de la moitié de la population active expérimentée (48,4 % contre 41,6 % au Québec). Parmi ces professions,

neuf sont traditionnellement féminines. En outre, le taux de féminité des principales professions exercées par les femmes est généralement plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec. Dans la Côte-Nord, la profession exercée par le plus de femmes est celle de secrétaire (sauf dans les domaines juridique et médical), suivie de caissière, vendeuse et commis-vendeuse dans le commerce de détail, enseignante aux niveaux primaire et secondaire et préposée à l'entretien ménager et au nettoyage (travaux légers). Ensemble, ces cinq professions regroupent 5 140 femmes. Notons qu'au Québec, l'ordre des professions exercées par le plus de femmes diffère un peu. Les trois premières professions exercées sont les mêmes, alors que les éducatrices et aides-éducatrices occupent le quatrième rang et les commis de bureau générales arrivent au cinquième rang.

Figure 3.2

Principales professions exercées par les femmes,
région de la Côte-Nord, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

En contrepartie, seulement 33,8 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes (25,8 % au Québec). Les professions exercées par le plus d'hommes dans la région sont mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf dans l'industrie du textile), conducteurs de camions, conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues), concierges d'immeubles, et, enfin, aides de soutien

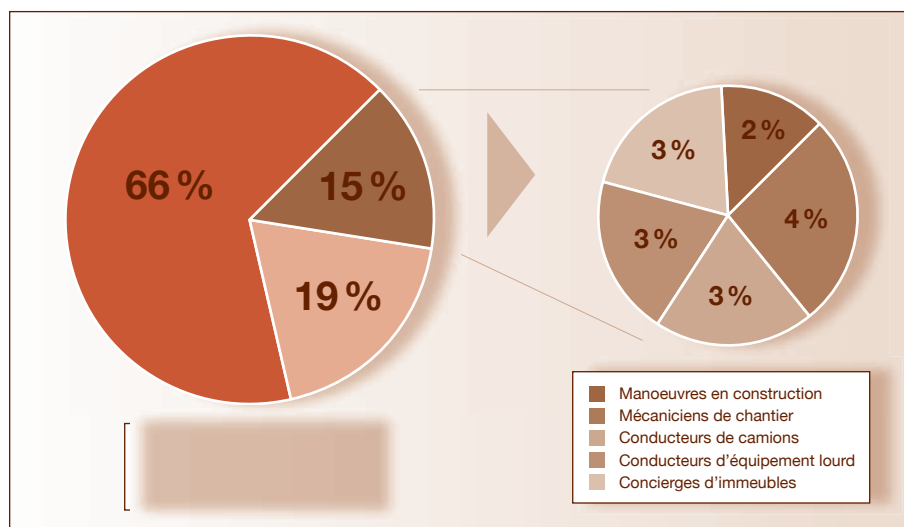
des métiers et manœuvres en construction. Ces cinq professions regroupent 4 030 hommes.

Les femmes de la région accèdent encore faiblement aux professions traditionnellement masculines¹⁶. Elles sont toutefois plus présentes ici que dans l'ensemble du Québec parmi les mécaniciens d'équipement lourd (taux de féminité de 5,4 % contre 1,5 % au Québec) et

16. Selon Statistique Canada et Emploi Québec, une profession non traditionnelle est une profession dans laquelle la représentation de l'un des deux sexes est inférieure à 33 %.

Figure 3.3

Principales professions exercées par les hommes, région de la Côte-Nord, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

les conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues) (3 % contre 1,3 % au Québec). Elles sont par contre peu présentes dans les professions liées à l'un ou l'autre des pôles d'excellence reconnus à la région tels les

opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais (3,8 % contre 6,1 % au Québec) et les manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (6,8 % contre 12,8 % au Québec).

3.2.3 Taux de syndicalisation

Au Québec, le taux de syndicalisation des travailleuses a progressé plus rapidement que celui des travailleurs de 1998 à 2006. Le taux de syndicalisation des femmes a enregistré une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à la situation observée en 1998, passant de 37,5 % pour se situer à 38,7 % en 2006, alors que, chez les hommes, on observe au contraire une baisse de 0,3 point, passant de 42 % en 1998 à 41,7 % en 2006.

Dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec¹⁷, le taux de syndicalisation, tant pour les femmes que pour les hommes, a connu une tendance à la hausse. Toutefois, la progression du taux de syndicalisation chez les hommes a été plus rapide que chez les femmes, de sorte que la différence du taux de syndicalisation des travailleuses et des travailleurs s'est maintenue. Il s'agit de la région affichant la deuxième plus importante différence du taux de syndicalisation entre les sexes, tout juste derrière Lanaudière. De 1998 à 2006, le taux de syndicalisation

chez les travailleuses est passé de 37,1 % à 40,5 %, en hausse de 3,4 points de pourcentage. Chez les hommes, on observe une hausse de 3,8 points au cours de la même période, passant de 53,3 % en 1998 à 57,1 % en 2006.

En 2006, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont les régions où le taux de syndicalisation des travailleurs est le plus élevé au Québec (57,1 %), surpassant de 15,5 points de pourcentage la moyenne québécoise (41,7 %). Bien que la différence soit moins prononcée que celle observée pour les hommes, le taux de syndicalisation des femmes dans ces deux régions est également plus élevé que la moyenne québécoise (40,5 % contre 38,7 %). Il faut voir qu'à l'exception du commerce de détail et de l'hébergement et des services de restauration, où les taux de syndicalisation sont particulièrement faibles (respectivement 19 % et 9,2 %¹⁸), les travailleuses de la région se retrouvent en grand nombre dans les secteurs d'activité où l'on observe les taux de syndicalisation les

17. Les données sur le taux de syndicalisation sont combinées pour les deux régions.

18. Les données sur le taux de présence de l'emploi syndiqué dans les secteurs d'activité de l'industrie des services sont tirées de : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, p. 104.

plus élevés, notamment les soins de santé et l'assistance sociale (taux de syndicalisation de 65 %), les services d'enseignement (76,3 %) et les administrations publiques (81,2 %). Elles sont moins présentes dans la finance et les

assurances et les services professionnels, scientifiques et techniques, où les taux de syndicalisation sont beaucoup plus faibles (respectivement 22,2 % et 8,2 %).

3.2.4 Santé et sécurité du travail

En 2006, 367 femmes dans la région ont reçu une indemnisation du revenu pour un accident du travail et 12 pour une maladie professionnelle¹⁹. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir reçu une indemnisation pour un accident du travail (943 cas) et pour une maladie professionnelle (21 cas).

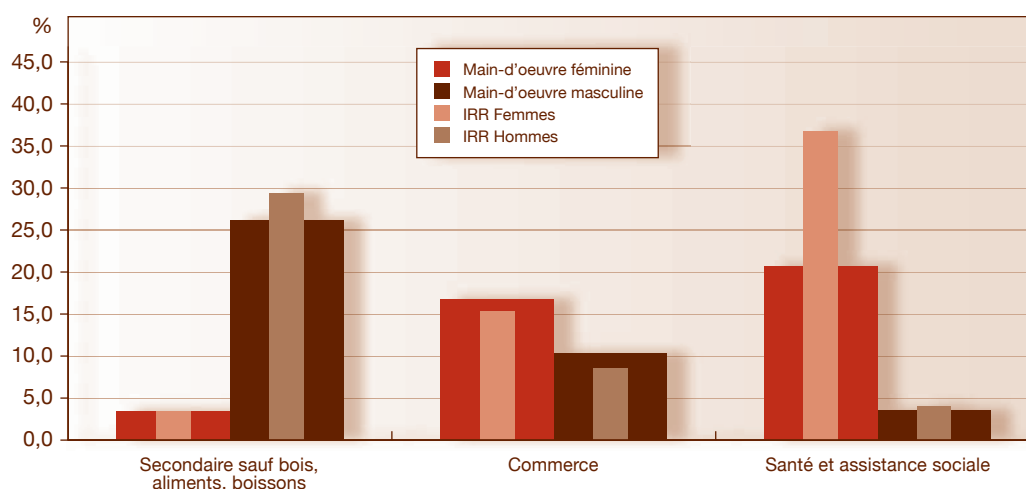
C'est dans le domaine de la santé et des services sociaux que les lésions professionnelles chez les travailleuses sont les plus fréquentes. En 2006, 139 des 379 femmes qui ont reçu une indemnisation du revenu pour une lésion professionnelle sur la Côte-Nord, travaillaient dans ce secteur, ce qui équivaut à 36,7 % des cas. Si l'on considère que 20,7 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans la santé et les services sociaux, il semble donc que ce type d'emploi comporte un certain

risque pour la santé et la sécurité des travailleuses, mais également pour les hommes puisque 39 ont reçu une indemnité. Ils comptent donc 22 % des victimes dans ce secteur, même s'ils composent moins de 20 % de la main-d'œuvre. Les deux autres secteurs où l'on retrouve le plus de femmes qui ont reçu une indemnisation pour une lésion professionnelle sont le commerce (67 cas) et les autres services commerciaux et personnels (58 cas).

Chez les hommes, c'est plutôt dans le secteur de la forêt et des scieries, industrie du bois, agriculture, chasse et pêche que l'on retrouve le plus grand nombre de cas d'indemnisation du revenu pour lésion professionnelle en 2006 (156 cas), suivi de la première transformation des métaux (116 cas), des mines (107 cas) et du bâtiment et des travaux publics (93 cas).

Figure 3.4

Proportion de la main-d'œuvre et des personnes avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) dans certains secteurs d'activités économiques selon le sexe, région de la Côte-Nord, 2006



Données IRR : CSST. DCGI - Service de la statistique, 2008-11-04.

Données main-d'œuvre : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, donnée-échantillon (20 %).

19. Il existe une distinction entre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, les maladies professionnelles résulteraient d'une exposition prolongée aux conditions de travail normales d'un milieu de travail alors que les accidents de travail seraient causés par un événement anormal survenant sur les lieux de travail.

3.3 ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL AUTONOME

Dans la région de la Côte-Nord, la part de travailleurs autonomes au sein de la population active est inférieure à celle de l'ensemble du Québec. En 2006, les travailleuses autonomes représentaient 5,2 % de la population active féminine de la région, comparativement à 7,9 % dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2001, cela constitue une légère baisse (5,3 %). Tout comme au Québec, il s'agit, pour une large part, de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (74 % contre 71,4 % au Québec)²⁰. La majorité également n'a pas de personnel (66 % contre 72,1 % au Québec). Il s'agit toutefois de la région où l'on observe la deuxième plus forte proportion de travailleuses autonomes avec personnel (34 %), suivie de près de l'Abitibi-Témiscamingue (32,3 %), mais arrivant loin derrière le Nord-du-Québec (56 %). En comparaison, les travailleurs autonomes représentaient 5,6 % de la population active masculine (13,2 % au Québec), dont 37,5 % (42,2 % au Québec) ayant une entreprise constituée en société. Plus de la moitié des travailleurs autonomes avaient du personnel (53,5 % contre 42,7 %).

L'atténuation de la différence entre la proportion de travailleurs autonomes et de travailleuses autonomes dans la région de 2001 à 2006 résulte de la diminution du nombre de travailleurs autonomes. En effet, en dépit

des efforts déployés sur tout le territoire par le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat féminin (FIEF)²¹ intégré au sein du réseau des Organismes régionaux pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF), la part de travailleuses autonomes de la région est demeurée stable de 2001 à 2006. Actuellement, le FIEF aide à la diversification économique régionale en accentuant ses actions dans l'agroalimentaire où les femmes sont très présentes, surtout dans le domaine des petits fruits. La culture entrepreneuriale se développe petit à petit dans une région où une part encore importante des emplois relève de la grande industrie.

C'est dans la MRC Sept-Rivières que l'on retrouve le plus de travailleurs autonomes (510 femmes et 590 hommes), suivie de Manicouagan (350 femmes et 440 hommes). Si l'on observe peu d'écart entre le nombre de femme et d'hommes travailleurs autonomes dans les deux MRC, on constate toutefois dans les deux cas que la proportion de travailleurs autonomes avec personnel est nettement plus élevée. Dans Sept-Rivières, 33,3 % des travailleuses autonomes ont du personnel comparativement à 57,6 % des hommes. Dans Manicouagan, ce sont 28,6 % des travailleuses autonomes et 46,6 % des travailleurs autonomes qui ont du personnel.

20. Il y a lieu de préciser ce qui distingue les deux formes juridiques que sont l'entreprise non constituée en société et l'entreprise constituée en société. « L'entreprise non constituée en société appartient entièrement à une seule personne. Les passifs ou dettes de l'entreprise sont les passifs personnels du propriétaire. En tant que propriétaire de l'entreprise, il assume les risques de l'entreprise pour tous les biens qu'il possède, que ces biens soient destinés à son usage personnel ou fassent partie de l'entreprise ». Certains ordres professionnels exigent que leurs membres engagent leur responsabilité personnelle. L'entreprise constituée en société permet de limiter la responsabilité personnelle aux fonds investis dans l'entreprise; « il s'agit d'une entité juridique distincte qui peut conclure des contrats et posséder des biens en son nom propre, séparément et indépendamment de ses propriétaires » (Site Internet d'Investir au Canada, <http://investiraucanada.gc.ca>).

21. Le Fonds d'Investissement pour l'Entrepreneuriat au Féminin, Fief Côte-Nord, créé en 1995, est un organisme prêteur à but non lucratif, qui a pour mission d'investir financièrement dans l'entrepreneuriat féminin, de le promouvoir, de le soutenir, de le développer comme outil de création d'emplois et de développement économique durable. Il a pour objectifs de développer le potentiel entrepreneurial des femmes de la Côte-Nord et de les soutenir dans le démarrage, la consolidation et l'expansion de leurs entreprises.

CHAPITRE 4

CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe toujours aux femmes de concilier les obligations professionnelles et familiales. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.

4.1 FAMILLE ET EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent davantage faire face que les hommes aux difficultés de concilier les obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison influence moins le taux d'emploi masculin que celui des femmes, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 74,8 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006²², comparativement à 78,3 % chez celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (69,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi était de 90 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,1 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 79,9 % chez ceux qui n'avaient pas d'enfant.

Dans la région, 72,6 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006. Ce taux chute à 68,8 % chez celles qui ont au moins un enfant de moins de six ans à la maison. En comparaison, le taux d'emploi était de 86,1 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 86,4 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire.

On observe également une différence selon le statut matrimonial des mères. La participation au travail des mères qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée chez celles qui vivent en couple. Ainsi, le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans et qui sont en couple est de 73,5 % alors qu'il est de 47,6 % pour les femmes monoparentales (61,6 % au Québec). Encore une fois, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 82,1 % (80,3 % au Québec).

4.2 CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant vise notamment la prise en compte des problèmes liés à la dénatalité, l'amélioration du développement de l'enfant et le maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Il vise également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif

du père et non transférable à la mère vise à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre le père et la mère. Également, la possibilité de partager le congé parental entre les deux parents permet à la mère de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

22. Au Québec, en 2006, 690 895 femmes de 25 à 54 avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison. De ce nombre, 516 455 occupaient un emploi rémunéré.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations²³ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles — salariés et autonomes — qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Ainsi, il y a eu 848 naissances et 7 adoptions en 2008 dans la Côte-Nord pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 771 mères²⁴ et 587 pères

ont touché des prestations du RQAP. Plus précisément, 583 pères ont pris un congé de paternité (accordé seulement à l'occasion de la naissance d'un enfant et non en cas d'adoption, tout comme le congé de maternité). De ce nombre, une très grande majorité des pères (89,2 %) ont utilisé le nombre maximal de semaines auquel ils avaient droit : 349 ont pris 5 semaines dans le cas du régime de base²⁵ et 171 ont pris 3 semaines dans le cas du régime particulier²⁶. Par ailleurs, 211 hommes ont pris un congé parental. De ce nombre, 40,8 % ont pris moins de 5 semaines, 28 % ont pris au moins la moitié des semaines allouées, c'est-à-dire 15 semaines et plus. Enfin, 10,4 % ont pris la totalité des semaines, soit 5 hommes qui ont pris 32 semaines dans le cas du régime de base et 17 hommes qui ont pris 25 semaines dans le cas du régime particulier.

4.3 SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 1998 à 2006. Il y avait en effet 82 032 places offertes en 1998 et 200 105 places en 2006. On est ainsi passé d'un ratio de 19,2 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,8 places pour 100 enfants en 2006. De ce nombre, 196 618 étaient des places à contribution réduite²⁷.

Sur la Côte-Nord, le nombre de places a aussi augmenté de 1998 à 2006. On dénombrait 880 places en 1998 et 2 234 en 2006. Par conséquent, le ratio est passé de 13,7 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 44,2 places en 2006, ce qui est inférieur aux taux observés au Québec. Dans la région, ce sont uniquement des places à contribution réduite qui sont offertes. Sur les 2 234 places offertes en 2006, on compte 982 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 1 252 places dans les CPE en milieu familial, mais aucune place en garderie subventionnée ou non subventionnée²⁸.

23. Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

24. Le RQAP étant un régime de remplacement du revenu, il faut avoir touché un revenu d'emploi pour y avoir droit. Il y a donc plus de naissances que de mères qui ont reçu des prestations. Dans l'ensemble du Québec en 2006, environ 80 % des naissances ont donné lieu à des prestations.

25. Le régime de base comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 18 semaines à 70 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 5 semaines à 70 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 32 semaines (7 semaines à 70 % du salaire et 25 semaines à 55 %).

26. Le régime particulier comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

27. Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7,00 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste est assumé par l'État.

28. Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

4.4 TEMPS CONSACRÉ À LA FAMILLE ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps aux travaux ménagers que leur conjoint. Il faut de plus tenir compte du fait que de plus en plus de personnes s'occupent également de leurs parents âgés, tâche qui s'ajoute bien souvent à celles des femmes.

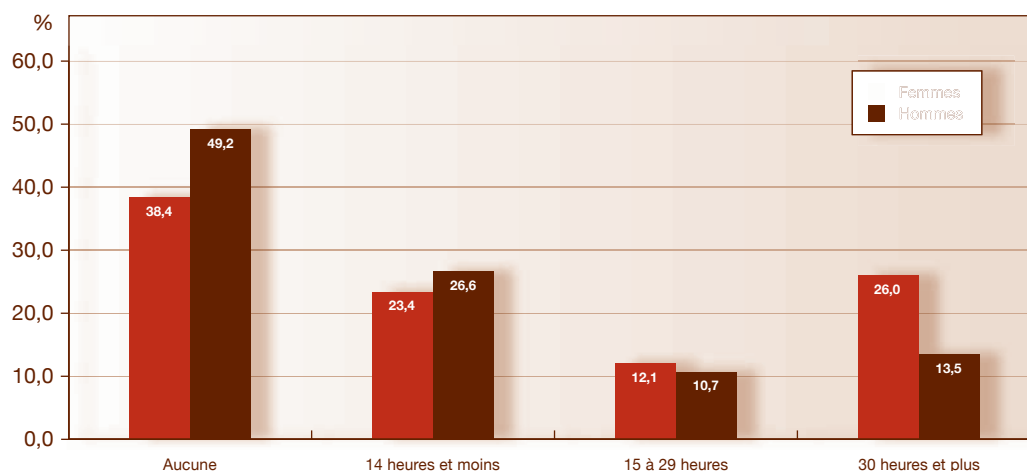
En 2006, sur la Côte-Nord, 51,3 % des femmes et 38,1 % des hommes ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). En outre, le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux soins des enfants chez les hommes demeure inférieur au temps alloué par les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (23,4 % des femmes contre 26,6 % des hommes), alors qu'à l'opposé, les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (26 % contre 13,5 %).

Parallèlement, la proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, demeure également inférieure à celle des femmes. Ainsi, 85,7 % des femmes sur la Côte-Nord, mais seulement 64,9 % des hommes, ont affirmé passer au moins cinq heures par semaine à effectuer des travaux ménagers (79,5 % des femmes et 57,8 % des hommes au Québec).

Enfin, toujours chez les personnes de 25 à 54 ans, environ le quart (24,6 %) des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées comparativement à 17,6 % des hommes. Toutefois, peu de gens consacraient 10 heures ou plus par semaine à cette activité : 4,6 % des femmes et 2,5 % des hommes.

Figure 4.1

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants et le sexe, région de la Côte-Nord, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 5

REVENU

En dépit d'un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et d'une participation accrue au marché du travail, le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. Si l'on constate une amélioration du revenu moyen d'emploi des femmes dans la région, l'écart qui persiste entre leur revenu et celui des hommes est le plus important au Québec. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué à la fin de la vingtaine. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome représente la principale source de revenu des personnes. En effet, au Québec, le revenu d'emploi représente 68 % du revenu total des femmes et 77 % de celui des hommes. À ce chapitre, on observe toujours un écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un emploi

à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est toujours plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des inégalités salariales par ces raisons, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

Figure 5.1

**Revenu moyen et médian d'emploi de la population
de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2005**

	FEMMES		HOMMES		FEMMES/HOMMES
	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Ratio du revenu moyen d'emploi (%)
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
CÔTE-NORD	23 117	17 451	40 808	35 988	56,6
LA HAUTE-CÔTE-NORD	17 458	10 767	30 241	27 738	57,7
MANICOUAGAN	23 690	19 044	45 553	44 776	52,0
SEPT-RIVIÈRES	24 900	19 161	42 067	37 076	59,2
CANIAPISCAU	24 051	16 928	62 923	69 625	38,2
MINGANIE	22 463	16 012	28 569	20 949	78,6
BASSE-CÔTE-NORD	20 031	12 517	20 022	15 044	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes

En 2005²⁹, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région équivalait à 56,6 % de celui des hommes. Il était de 23 117 \$ chez les femmes, comparativement à 40 808 \$

chez les hommes. C'est dans la région que l'on observe l'écart le plus important au Québec entre le revenu moyen d'emploi des femmes et le revenu moyen d'emploi des

29. Les données du Recensement portant sur le revenu correspondent à l'année civile précédant l'année du Recensement, soit 2000 pour le Recensement de 2001 et 2005 pour celui de 2006.

hommes. Au Québec, le revenu moyen d'emploi des femmes correspondait à 68,6 % de celui des hommes (26 297 \$ contre 38 359 \$).

Le revenu moyen d'emploi des femmes dans la région était inférieur à celui des Québécoises. Elles gagnaient en moyenne 3 180 \$ de moins que dans l'ensemble du Québec. Les hommes de la région s'en tirent quant à eux beaucoup mieux sur ce plan. Ils ont en effet l'un des revenus moyens d'emploi les plus élevés au Québec, n'étant devancés que par les hommes de la Montérégie. En 2005, les hommes de la région gagnaient en moyenne 2 449 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec.

Cela dit, il existe des écarts considérables entre les MRC puisqu'on y retrouve à la fois le revenu moyen d'emploi des hommes le plus élevé au Québec et le plus faible. Notons tout d'abord que c'est dans la MRC Caniapiscau (Fermont, Schefferville) que le revenu moyen d'emploi

des hommes est le plus élevé, non seulement de la région, mais au Québec. En fait, la population des villes de Fermont et Schefferville est fortement influencée par les activités minières, secteur où les salaires sont généralement élevés. Toutefois, les emplois qui y sont offerts étant traditionnellement masculins, les femmes éprouvent plus de difficultés à intégrer le marché du travail et se concentrent dans un nombre restreint de secteurs d'emploi où les salaires sont moins élevés que ceux proposés dans le secteur minier. Par conséquent, on observe également dans la MRC le plus important écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes de tout le Québec, les femmes ayant un revenu moyen d'emploi ne correspondant qu'à 38,2 % de celui des hommes (respectivement 24 051 \$ et 62 923 \$). À l'opposé, c'est sur le TE Basse-Côte-Nord que le revenu moyen d'emploi des hommes est le plus faible au Québec (20 022 \$), équivalant à celui des femmes de la MRC (20 031 \$).

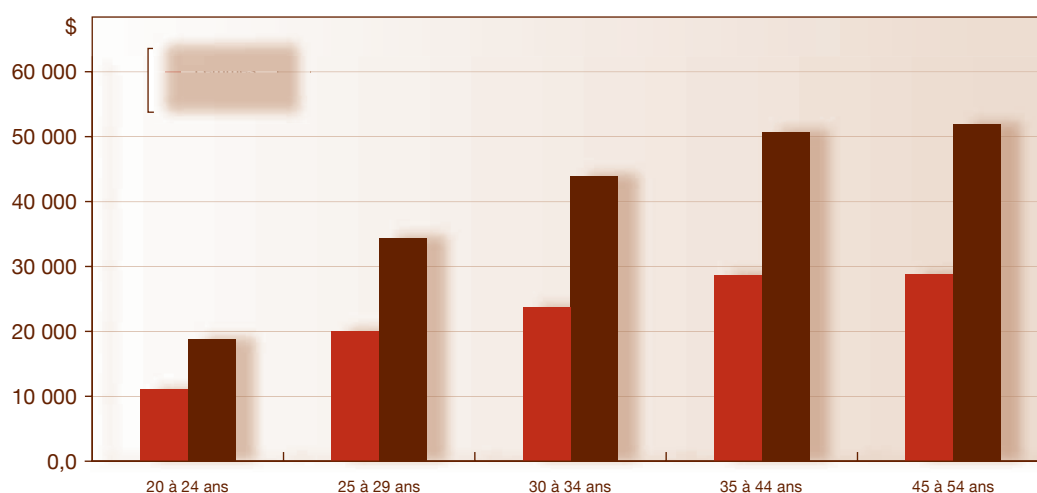
5.1.2 Le revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe

Le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. Dans la région, un écart important existe dès 20-24 ans. Le revenu moyen d'emploi des femmes de 25 à 29 ans est de 20 046 \$ et de 34 409 \$ pour les hommes du même âge.

Le revenu moyen d'emploi des hommes connaît une croissance soutenue de 25 à 44 ans tandis que celui des femmes enregistre peu de différence selon l'âge. Les hommes âgés de 45 à 54 ans dans la région ont un revenu moyen d'emploi de 51 872 \$ alors qu'il est de 28 735 \$ pour les femmes du même âge.

Figure 5.2

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, région de la Côte-Nord, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

En comparaison, le revenu moyen d'emploi des Québécoises de 30 à 34 ans est de 27 790 \$ alors que les hommes du même âge ont un revenu moyen d'emploi de 38 803 \$. Les femmes âgées de 45 à 54 ans ont un revenu moyen d'emploi de 33 699 \$ et il est de 51 661 \$ pour les hommes du même âge.

Malgré un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et une participation accrue au marché du travail, certains facteurs contribueraient au maintien des différences de rémunération aux dépens des femmes, notamment le travail à temps partiel plus fréquent et l'accès encore difficile à des postes de responsabilité. Outre les conditions particulières de

l'emploi féminin, il semble également que le déroulement de la carrière des femmes, et en particulier l'interpénétration des sphères professionnelle et familiale, contribuerait à ces inégalités. Les retraits du marché du travail pour des raisons familiales en début de carrière ont une incidence sur le salaire et la progression de carrière sous prétexte d'un arrêt d'acquisition des compétences professionnelles pendant ce court laps de temps³⁰. La conciliation entre les obligations de la vie professionnelle et celles de la vie personnelle, qui incombe encore bien souvent aux femmes, pourrait de plus influencer leur choix pour une profession où le travail à temps partiel est possible ou offrant des conditions de travail plus souples.

5.2 REVENU TOTAL

5.2.1 Revenu selon la source

La population tire sa plus grande source de revenu de l'emploi, incluant le travail autonome. D'autres sources s'ajoutent pour composer le revenu total. Il s'agit entre autres des revenus de placements, des pensions, ou encore des transferts gouvernementaux tels que les prestations d'assurance-emploi ou les prestations pour enfants. En 2005, le revenu moyen total des femmes de la région était inférieur à celui des Québécoises (23 380 \$ contre 25 870 \$ au Québec), alors qu'au contraire, celui des hommes était supérieur aux Québécois (40 845 \$ contre 38 509 \$ au Québec).

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de revenu. D'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. Ainsi, le revenu moyen tiré des placements est plus élevé pour les hommes. Dans la région, les femmes ont un revenu moyen provenant des placements équivalant à 75 % de celui des hommes (1 699 \$ pour les femmes et 2 266 \$ pour les hommes). En comparaison, les Québécoises ont un revenu moyen provenant des placements plus élevé (3 122 \$ pour les femmes et 5 412 \$ pour les hommes), équivalant à 57,7 % de celui des Québécois.

De même, le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuie sur les gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active, il est par conséquent plus élevé

pour les hommes. Ainsi, les femmes sur la Côte-Nord ont un revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes équivalant à 72,3 % de celui des hommes (12 519 \$ pour les femmes et 17 305 \$ pour les hommes). En comparaison, le revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes des Québécoises n'équivaut qu'à 65,2 % de celui des Québécois (13 082 \$ pour les femmes et 20 052 \$ pour les hommes).

Enfin, le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes de la région ont touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi qui équivalait à 78,5 % de celui des hommes (5 627 \$ pour les femmes et 7 169 \$ pour les hommes). Au Québec, les femmes ont reçu des prestations correspondant à 92,7 % de celles des hommes (4 770 \$ pour les Québécoises et 5 144 \$ pour les Québécois). En outre, étant plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel, elles cumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de besoin. Ainsi, 6 700 femmes comparativement à 8 100 hommes dans la région ont eu recours aux prestations d'assurance-emploi.

En contrepartie, les femmes ont un revenu moyen provenant des transferts gouvernementaux³¹ plus élevé que les hommes. Du moins, c'est le cas dans l'ensemble du Québec, alors que les montants moyens versés aux

30. Une part importante de la croissance des gains réels au cours de la vie a lieu durant les premières années après l'obtention d'un diplôme. Par conséquent, le moment où ont lieu les retraits du marché du travail peut avoir d'importantes répercussions à long terme sur la courbe des gains futurs (Marie DROLET, « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42).

31. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux comprennent la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants, les autres revenus provenant de sources publiques.

femmes correspondaient à 108 % de ce que les hommes avaient reçu (6 957 \$ pour les femmes et 6 441 \$ pour les hommes). Or, ce n'est pas le cas sur la Côte-Nord alors

que le montant moyen versé aux femmes correspondait à 92,4 % de celui obtenu par les hommes, les femmes ayant reçu 7 260 \$ et les hommes 7 857 \$.

5.2.2 Distribution du revenu

Une proportion plus élevée de femmes que dans l'ensemble du Québec ont un revenu inférieur à 20 000 \$ (54,5 % des femmes avec un revenu contre 50,1 % au Québec). Par contre, une proportion supérieure d'hommes à celle observée au Québec avait un revenu moyen total de 40 000 \$ et plus (43,2 % contre 35,4 %). Signalons également qu'une proportion beaucoup plus importante de

femmes que d'hommes dans la région avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ (54,5 % des femmes contre 28,6 % des hommes). En outre, la différence entre la proportion de femmes et d'hommes dans cette situation est nettement supérieure à celle observée au Québec (25,9 points de pourcentage dans la région contre 16,5 points au Québec).

5.3 PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES

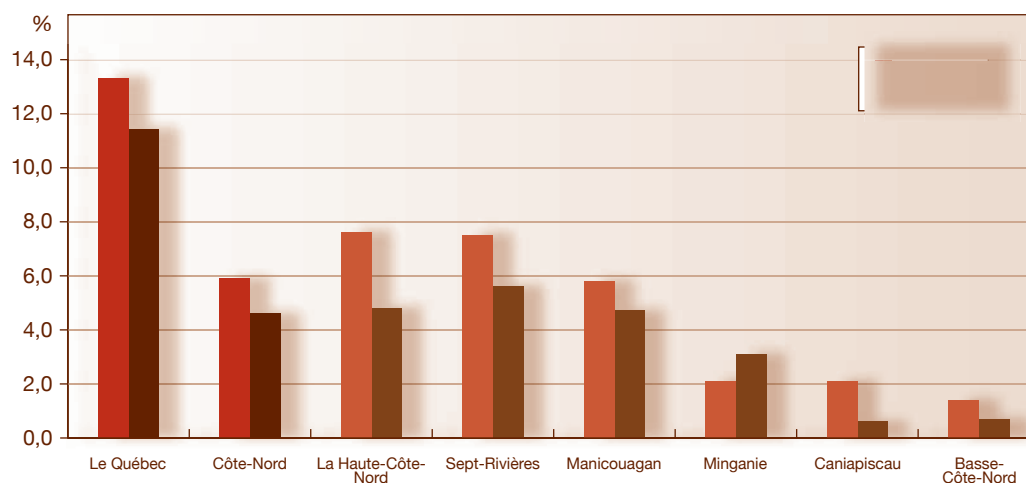
5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu

Plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu³² dans la région, et ce, dans toutes les catégories d'âge (2 275 femmes et 1 785 hommes). La proportion de femmes (5,9 %) et d'hommes (4,6 %) dans cette condition est nettement moins élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 13,3 % et 11,4 %)³³.

dans cette condition est nettement moins élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 13,3 % et 11,4 %)³³.

Figure 5.3

Taux de faible revenu dans la population de 15 ans et plus, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

32. Statistique Canada signale que les seuils de faibles revenus ne sont pas des seuils de pauvreté. Ils sont plutôt établis à partir d'une méthodologie qui permet de cerner les personnes dont les revenus sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne. Le seuil de faible revenu fait référence à « un revenu qui place l'individu et sa famille dans une situation de malaise ou de gêne par rapport à la classe moyenne sans référence explicite à un minimum de biens et services pour vivre adéquatement » (Jean-Michel COUSINEAU, « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

33. Les seuils de faibles revenus sont établis en fonction de la taille de la famille de même que de la variation des coûts selon la taille de la collectivité. Statistique Canada considérait qu'en 2007, une famille de quatre personnes vivant dans une ville d'un demi-million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous les membres de la famille était inférieur à 33 946 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 22 206 \$ (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/] (8 septembre 2009)).

Alors que dans l'ensemble du Québec, c'est parmi les 15 à 29 ans, tant chez les femmes que chez les hommes, que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, sur la Côte-Nord, c'est plutôt chez les personnes de 55 à 64 ans (8,5 % de femmes et 6,4 % d'hommes comparativement à 14,7 % et à 12,3 % au Québec).

C'est dans la MRC La Haute-Côte-Nord que l'on retrouve la plus grande proportion de femmes vivant sous le seuil

de faible revenu (7,6 %), suivie de près par Sept-Rivières (7,5 %). C'est également dans Sept-Rivières que l'on retrouve la plus grande proportion d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu (5,6 %). Cependant, un très faible nombre de femmes et d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu dans la MRC Caniapiscau et le TE Basse-Côte-Nord (environ 30 femmes et 15 hommes aux deux endroits).

5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement

Le coût du logement³⁴ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. C'est un signe de précarité qui touche une grande proportion de personnes seules et de familles monoparentales, et donc davantage de femmes que d'hommes.

Plus de la moitié des femmes qui vivent seules sur la Côte-Nord (51,5 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement et 16,0 % qui y consacrent plus de la moitié. Mentionnons que la situation des hommes vivant seuls est également inquiétante. Près du tiers d'entre eux (32,9 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement, et une proportion moins grande que les femmes y consacre plus de la moitié (11,7 %).

La proportion des familles monoparentales qui affectent plus du quart de leur revenu au coût du logement atteint 31,2 % chez les femmes et 12,4 % chez les hommes. Or, comme il y a davantage de femmes que d'hommes chefs de familles monoparentales, un nombre beaucoup plus important de femmes doivent faire face à cette situation. On compte en effet 820 mères seules qui consacrent au moins le quart de leur revenu au coût du logement, dont 145 qui y consacrent plus de la moitié. En comparaison, il y a 115 pères seuls qui consacrent plus du quart de leur revenu au coût du logement, dont 15, plus de la moitié.

34. Le coût du logement comprend le loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (*idem*).

CHAPITRE 6

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Dans la région, les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. Elles ont toutefois une espérance de vie plus courte que les Québécoises et adoptent des habitudes de vie moins favorables à leur santé. Elles sont plus sédentaires et sont aussi plus nombreuses à afficher un surplus de poids. En outre, elles fument davantage que les hommes de la région.

Les femmes demeurent nettement plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale. Il est inquiétant de constater que dès leur jeune âge, que ce soit en contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

6.1.1 Habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie peut améliorer la santé physique et mentale. Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique et le maintien d'un poids santé diminuent les risques de souffrir de problèmes, tels que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, tout en atténuant les symptômes de dépression et d'anxiété. À l'opposé, le tabagisme est associé à une réduction de l'espérance de vie et à l'apparition de maladies cardiorespiratoires et de certains cancers.

En 2005, dans la région de la Côte-Nord, les femmes et les hommes demeurent peu nombreux à pratiquer régulièrement une activité physique au moins trois fois par semaine (28,8 % des femmes et 32,3 % des hommes contre 36,3 % et 39,9 % au Québec). Bien que la proportion de femmes sédentaires (pratiquant une activité physique moins d'une fois par semaine) ait considérablement diminué de 1998 à 2005 (passant de 49,3 % à 25,9 %)³⁵, elle demeure supérieure à celle observée pour les femmes dans l'ensemble du Québec, tout en étant moins élevée que celle des hommes (25,9 % des femmes et 30 % des

hommes contre 22,5 % et 26 % au Québec). En outre, les femmes et les hommes de la région sont nombreux à vivre avec un surplus de poids (47,3 % des femmes et 62,3 % des hommes contre 39,4 % et 55,4 % au Québec). À l'autre extrême, 2,4 % des femmes dans la région ont un poids insuffisant (4,7 % au Québec). Ces écarts de poids sont préoccupants. Ils peuvent être la manifestation d'un trouble alimentaire ou encore être associés à une situation d'insécurité alimentaire liée à un faible revenu. En effet, l'insuffisance du budget entraîne parfois la privation, mais aussi une sélection d'aliments riches en sucre et en gras au lieu de fruits et de légumes.

On observe par ailleurs une diminution de la proportion de fumeuses et fumeurs au sein de la population régionale, bien que la Côte-Nord ne fasse pas particulièrement bonne figure à cet égard. En 2005, 31,8 % des femmes et 25,8 % des hommes âgés de 12 ans et plus fumaient (23,6 % et 25,6 % au Québec) comparativement à 36,3 % des femmes et 35,4 % des hommes en 2001 (27,9 % et 31,1 % au Québec)³⁶.

6.1.2 Recours aux tests de dépistage

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, il est recommandé aux femmes d'avoir recours au test de Papanicolaou (test de Pap). Celui-ci permet de déceler la présence ou non de cellules anormales, voire cancéreuses, sur le col de l'utérus. De même, le dépistage

systématique par mammographie permet de détecter une masse pouvant être associée au cancer du sein. Aussi, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a-t-il été mis sur pied pour inciter les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie aux deux ans.

35. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les conditions de vie des femmes sur la Côte-Nord : mise à jour 2004*, Québec, Le Conseil, 2005, p. 31.

36. Les données de 2001 proviennent de la base de données Éco-Santé Québec ([ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/] (8 septembre 2009).

En 2005, dans la région de la Côte-Nord, seulement 67 % des femmes âgées de 18 à 69 ans ont passé un test de Pap, ce qui est inférieur à la proportion observée dans l'ensemble du Québec (70,3 %). Il s'agit en fait d'une diminution alors qu'en 1998, 67,9 % des Nord-Côtières avaient

eu recours à cet examen de dépistage³⁷. Les femmes âgées de 50 ans et plus ont passé une mammographie dans une proportion de 70,5 %, ce qui est également inférieur à la moyenne de l'ensemble du Québec (74,3 %).

6.1.3 Santé physique

Dans la région de la Côte-Nord, les femmes et les hommes ont une espérance de vie respective à la naissance de 81,7 ans et de 75,9 ans³⁸. En comparaison, au Québec, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 82,3 ans, tandis que les hommes en ont une de 77 ans. La différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes de la région est donc plus importante que ce qui est observé au Québec (5,8 ans contre 5,3 ans). Depuis 1998, l'espérance de vie des femmes a progressé de 1 an, alors que dans la même période, celle des hommes a progressé de 2,5 ans³⁹.

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes dans la région est légèrement inférieur à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec pour les femmes (575,3 contre 594,1 pour 100 000 femmes), tandis qu'il est supérieur

pour les hommes (918,1 contre 862,8 pour 100 000 hommes). Depuis l'an 2000, les tumeurs malignes ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. C'est également le cas dans la Côte-Nord où, le cancer fait en moyenne annuellement 193,1 victimes pour 100 000 femmes et 347,6 victimes pour 100 000 hommes, une situation plus critique que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (187,3 femmes et 285 hommes pour 100 000). Les maladies de l'appareil circulatoire font dans la région 146,9 victimes pour 100 000 femmes et 235,9 victimes pour 100 000 hommes. Les mortalités par traumatisme y sont aussi plus élevées que dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes (21,5 contre 18,3 pour 100 000) que chez les hommes (54,7 contre 34,8 pour 100 000).

6.1.4 Santé psychologique

En 2005, dans la région de la Côte-Nord, 1,6 % des femmes et 2,2 % des hommes de 12 ans et plus affirmaient ne pas se percevoir en bonne santé mentale (passable ou mauvaise). Au Québec, 4 % des femmes et 3,4 % des hommes seraient dans cette situation. De même, 18,6 % des femmes et 18,5 % des hommes de 15 ans et plus affirmaient éprouver un stress quotidien élevé, comparativement à 25,9 % des Québécoises et 25,4 % des Québécois.

Or, si la population régionale semble avoir une perception plutôt positive de son état de santé mentale, le taux élevé de suicide enregistré chez les hommes soulève toutefois des inquiétudes. En effet, en 2005, le taux de mortalité par suicide chez les hommes était nettement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (35,7 contre 26,7 pour 100 000). Chez les femmes, il était de 6,7 pour 100 000 (7,5 pour 100 000 au Québec).

6.1.5 Santé reproductive

L'indice synthétique de grossesse⁴⁰ de la région est supérieur à celui du Québec. Il est de 2,29 grossesses par femme en 2005 (moyenne annuelle sur 5 ans), comparativement à 2,21 au Québec. Le taux de grossesse⁴¹ chez les femmes de 20 à 24 ans (115,8 grossesses pour

1 000 femmes) et de 25 à 29 ans (156,1 pour 1 000) est également plus élevé ici que dans l'ensemble du Québec (93,7 et 139,1 au Québec), alors qu'au contraire, il est plus faible chez les femmes de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans. Il faut dire que les Nord-Côtières ont tendance à avoir des

37. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *op. cit.*, p. 31.

38. Les données proviennent d'une moyenne obtenue par une observation faite sur 5 ans, entre 2001 et 2005 (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *op. cit.*).

39. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *op. cit.*, p. 29.

40. Indice synthétique de grossesse: Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où ces femmes seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesses par âge observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration: les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions volontaires de grossesse (IVG) pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés.

41. Taux de grossesse: Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses pour les femmes d'un groupe d'âge déterminé sur la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période.

enfants un peu plus jeunes que dans les autres régions du Québec. L'âge moyen des mères à la maternité est de 27,8 ans comparativement à 29,6 ans au Québec⁴².

Davantage de grossesses se sont traduites par des naissances vivantes dans la région pendant la période 2002-2005. Les femmes de la région ont moins recours à l'avortement que dans l'ensemble du Québec. En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 23,6 avortements provoqués pour 100 grossesses dans la région comparativement à une moyenne de 27,6 au Québec. Cela dit, il faut prendre en compte que des corridors de service sont établis dans les grands centres comme Montréal et Québec pour assurer le service d'avortement au deuxième trimestre et que la région de Montréal totalise presque 40 % de l'ensemble des grossesses interrompues en 2006 au Québec. Cela fait en sorte que certaines régions ont des taux surestimés alors que les taux des autres régions sont sous-estimés⁴³. Ainsi, le taux des naissances vivantes, qui atteint en moyenne annuellement 1,64 enfant par femme dans la région, dépasse nettement celui de l'ensemble du Québec (1,48). Par contre, le taux moyen de grossesses ectopiques est de 17,3 pour 1 000 grossesses, ce qui s'avère supérieur à la moyenne québécoise (12,3 pour 1 000).

On note également un taux de grossesse particulièrement élevé chez les adolescentes de 14 à 19 ans dans la région. Il n'y a que sur le territoire de l'Administration régionale Kativik et sur celui de l'Administration régionale crie que l'on observe des taux de grossesse plus élevés chez les adolescentes au Québec. En 2002 et 2005, il était

de 42,3 pour 1 000 adolescentes de 14 à 19 ans (30,4 au Québec). Plus précisément, il atteint en moyenne 23,3 pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 79,4 pour 1 000 adolescentes de 18 et de 19 ans (15,4 et 59,9 au Québec). En plus d'un taux de grossesse élevé chez les adolescentes, on remarque qu'elles ont moins recours à l'avortement dans une telle situation. En effet, on dénombre 49,4 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 41,1 avortements provoqués pour 100 grossesses chez celles de 18 et de 19 ans (75,1 et 61,6 p. 100 au Québec). Il se peut toutefois que le taux d'avortement régional soit sous-évalué puisque les avortements de deuxième trimestre se déroulent dans les grands centres. Cependant, le fait que le taux de naissances vivantes soit beaucoup plus élevé chez les 14 à 17 ans (10,6 contre 3,4) et les 18 et 19 ans (43,7 contre 20,9) que dans l'ensemble du Québec, porte à se questionner sur les difficultés d'accès au service pour cette clientèle.

En ce qui a trait aux pratiques médicales entourant l'accouchement, on constate un taux de césariennes légèrement plus élevé sur la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec. En effet, de 2001 à 2005, on dénombre sur la Côte-Nord en moyenne 198 césariennes par année sur 872 accouchements, soit un taux de 22,7 %. Au Québec, ce taux est de 21,4 %. Le taux d'épisiotomie pour 100 accouchements par voie vaginale est pour sa part nettement inférieur à celui du Québec (19,5 % contre 26,3 %). Il s'agit d'ailleurs d'une des régions où cette pratique est la moins répandue, situation comparable à l'Abitibi-Témiscamingue et aux Laurentides.

6.2 VIOLENCE

6.2.1 Victimes de violence conjugale

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 292 femmes et 53 hommes ont signalé avoir été victimes de violence conjugale dans la région de la Côte-Nord, ce qui correspond à un taux de victimisation régional de 713,8 femmes pour 100 000 habitants et de 125,5 hommes pour 100 000 habitants. Ces taux régionaux se situent largement au-dessus de ceux observés dans l'ensemble du Québec (437,7 femmes et 88,8 hommes pour 100 000).

Tout comme dans l'ensemble du Québec, ce sont surtout des voies de fait et des menaces qui sont rapportées. On dénombre 486,5 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 78,1 victimes pour 100 000 hommes (284,8 et 62,9 pour 100 000 au Québec) ainsi que 80,7 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 28,4 victimes pour 100 000 hommes (70,8 et 16 pour 100 000 au Québec). Toujours dans un contexte conjugal, on relève 117,3 victimes de harcèlement criminel pour 100 000

42. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

43. Mariangela DI DOMENICO, *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

femmes et 18,9 victimes pour 100 000 hommes (56,7 et 8,6 pour 100 000 au Québec). On relève également un nombre important de victimes d'agressions sexuelles dans la région. On rapporte en effet 14,7 victimes pour

100 000 femmes (11,5 pour 100 000 au Québec). Il y a lieu de signaler que ce type d'infraction, commise dans un contexte conjugal, a touché exclusivement les femmes en 2006.

6.2.2 Victimes d'infractions contre la personne

En 2006, dans la région de la Côte-Nord, toujours selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 562 femmes et 468 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, soit 1518,3 victimes pour 100 000 femmes et 1220,1 victimes pour 100 000 hommes (884,9 et 848,5 victimes pour 100 000 au Québec). Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout les voies de fait et les menaces qui sont signalées. On rapporte en effet 956,4 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 763,9 pour 100 000 hommes (499,9 et 536,7 pour 100 000 au Québec), de même que 278,3 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 388,5 pour 100 000 hommes (203,5 et 249,2 pour 100 000 au Québec).

Chez les jeunes de moins de 18 ans, les données révèlent que 166 filles et 120 garçons ont été victimes d'infractions contre la personne en 2006, ce qui représente des taux

de victimisation s'élevant à 1643,1 victimes pour 100 000 filles et à 1146,2 pour 100 000 garçons (1 004,3 et à 888,6 pour 100 000 au Québec). Tout comme pour les adultes, ce sont les voies de fait qui sont les plus souvent rapportées. On signale en effet 692,9 victimes de voies de fait pour 100 000 filles et 764,2 victimes pour 100 000 garçons (404,2 et 608,5 pour 100 000 au Québec). On constate également un nombre élevé de filles victimes d'agression sexuelle dans la région. On rapporte en effet 534,5 victimes d'agression sexuelle pour 100 000 filles comparativement à 336,4 victimes pour 100 000 filles au Québec. Elles sont aussi plus touchées que les garçons par les agressions sexuelles. Elles représentent la grande majorité des victimes d'agressions sexuelles commises envers des mineurs dans la région.

CHAPITRE 7

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que la présence des femmes dans les lieux décisionnels se soit accrue au cours de la dernière décennie, elles demeurent moins nombreuses que les hommes dans les différentes instances politiques. Il n'y a qu'au sein des commissions scolaires que l'on retrouve presque autant de femmes que d'hommes, alors qu'aux autres paliers de gouvernement, des efforts doivent encore être accomplis.

7.1 PRÉSENCE DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La région de la Côte-Nord compte deux circonscriptions provinciales. C'est aux élections générales du 14 avril 2003 qu'une femme dans la région a été pour la première fois élue députée à l'Assemblée nationale. Il s'agit de Lorraine Richard, élue dans Duplessis (réélue en 2007 et en 2008). C'est la seule femme qui a été élue députée dans la région, la circonscription de René-Lévesque n'en ayant élu aucune.

En 2003, dans l'ensemble du Québec, 38 femmes ont été élues à l'Assemblée nationale, ce qui représente 30 % des députés. Aux élections du 26 mars 2007, 32 femmes ont été élues dans l'ensemble du Québec (26 %). Finalement, à la suite des élections générales du 8 décembre 2008, 37 femmes siègent à l'Assemblée nationale (30 %).

7.2 PRÉSENCE DES FEMMES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Côte-Nord compte deux circonscriptions électorales fédérales, soit Manicouagan et Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord. Aucune femme n'a encore été élue dans la région à la Chambre des communes. Au Québec, c'est en 1972 que trois femmes ont été élues députées fédérales pour la première fois. Il s'agit de Jeanne Sauvé, Albanie Morin et Monique Bégin. Depuis, 60 femmes ont été élues à la Chambre des communes.

Aux élections fédérales du 28 juin 2004, 20 femmes ont obtenu un siège à la Chambre des communes sur les 75 que compte le Québec, ce qui représente 26,7 % des élus. Au lendemain des élections du 23 janvier 2006, 22 femmes avaient été élues dans l'ensemble du Québec (29,3 %). Finalement, à la suite des élections du 14 octobre 2008, 21 femmes ont été élues à la Chambre des communes, ce qui représente 28 % des députés élus.

7.3 PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE MUNICIPALE

7.3.1 Présence des femmes à la mairie

La région de la Côte-Nord compte 31 municipalités parmi lesquelles on retrouve, en 2009, 5 femmes élues mairesses. Elles représentent donc 16,1 % des maires de la région comparativement à 15,9 % dans l'ensemble du Québec. Aussi, 53 femmes ont été élues conseillères

municipales sur les 185 postes de conseillers municipaux disponibles à travers la région. Ce sont donc 28,6 % des postes de conseillers qui sont occupés par des femmes dans la région comparativement à 28,9 % au Québec.

7.3.2 Présence des femmes à la conférence régionale des élus

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement du Québec a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement

régional à la conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les CRÉ ont le mandat de repérer et de prioriser les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou organismes

du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins de la région. La présence de femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ est importante afin que la planification régionale corresponde à leurs besoins et à leurs attentes.

Le conseil d'administration de la CRÉ de la Côte-Nord est composé de 21 membres votants, dont 10 femmes, si bien qu'elles représentent 47,6 % des membres. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 29,1 % des membres aux conseils d'administration des CRÉ.

7.4 PRÉSENCE DES FEMMES AU SEIN DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Cinq commissions scolaires couvrent l'ensemble de la région de la Côte-Nord. On compte quatre commissions scolaires francophones, soit la Commission scolaire de l'Estuaire, la Commission scolaire du Fer, la Commission scolaire du Littoral, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, et une commission scolaire anglophone, la Commission scolaire Eastern Shore. Cette dernière s'étend également aux régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent. En 2007, parmi les 61 postes de commissaires répertoriés dans l'ensemble de la région⁴⁴, 29 étaient occupés par des femmes, soit 47,5 % des sièges. Également, la Commission scolaire

de l'Estuaire et la Commission scolaire Eastern Shore ont toutes les deux une femme à la présidence. La Commission scolaire du Littoral a aussi une femme à sa tête. Précisons toutefois que la Commission scolaire du Littoral détient un statut particulier puisqu'elle est administrée par un administrateur, en l'occurrence une femme, nommé par le Lieutenant gouverneur en conseil plutôt que par des commissaires élus au suffrage universel. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 47,8 % des commissaires et occupent la présidence dans 32 commissions scolaires (45,1 %).

44. Incluant les commissaires parents désignés par les membres des comités de parents.

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes de la région de la Côte-Nord, ainsi que de chacune des régions du Québec, permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux. La réalisation des 19 portraits régionaux⁴⁵ et du portrait national met toutefois en lumière la persistance d'écart importants par rapport aux hommes.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées par le Conseil du statut de la femme dans les avis régionaux qu'il a produits de 1999 à 2004, force est de constater que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les différentes régions du Québec. Les disparités ne se corrigent que lentement et l'on ne peut que conclure que les efforts doivent être poursuivis. Les instances régionales, au cœur du développement, doivent prendre en compte la réalité des femmes et des hommes. Des outils tels que l'analyse différenciée selon le sexe, qui favorise l'adoption de mesures adaptées aux besoins différenciés des femmes et des hommes, s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité et à la mise en place de solutions appropriées.

45. Un portrait a été réalisé pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Signalons que trois portraits ont été rédigés pour la région de la Montérégie, un pour chacune des trois conférences régionales des élus de cette région. Un portrait national présentant une synthèse des données a également été produit. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme (www.csf.gouv.qc.ca).

Bibliographie

Documents

CHAMPAGNE, Patrick et Carl THIBAUT. *Profil des élus aux élections municipales 2005. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, 5 p.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER. *Diagnostic sectoriel de l'industrie de l'aménagement forestier 2004-2005 : faits saillants*, Québec, CSMOAF, 2006, 11 p.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 13 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes sur la Côte-Nord : mise à jour 2004*, Québec, le Conseil, 2005, 90 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Agir pour renforcer la démocratie scolaire : rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, 111 p.

COUSINEAU, Jean-Michel. « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

DI DOMENICO, Mariangela. *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.

EMPLOI-QUÉBEC. *Le marché du travail dans la région de la Côte-Nord : perspectives professionnelles 2007-2011*, Baie-Comeau, Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail de la région de la Côte-Nord, Emploi-Québec, 2008, 81 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005 : cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, 133 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, 310 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Direction des relations publiques et des communications, le Ministère, 2006, 74 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, avril 2009 (document non publié).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 43 p. et annexes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, 2006*, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, 91 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille. Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2008, 252 p.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, Québec, Direction des communications, ministère du Conseil exécutif, 2009, 62 p.

Lois

QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 27 juillet 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009.

QUÉBEC. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* : LRQ, chapitre 29, à jour au 18 décembre 2003, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2003.

Sites Internet

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les femmes parlementaires depuis 1961*, [En ligne], 2008. [www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/femmes.html] (20 juin 2009).

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC. *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA] (8 septembre 2009).

INVESTIR AU CANADA. *Choisir une structure juridique*, [En ligne], 2009. [investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx] (8 septembre 2009).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Portrait des services de garde*, [En ligne], 2007. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/region-administrative/Pages/index.aspx] (8 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques annuelles sur la criminalité commise dans un contexte conjugal*, [En ligne], 2009. [www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=conjugale] (20 avril 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Élections scolaires 2007*, [En ligne], 2008. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/electionsScolaires/] (20 juin 2009).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Archives des résultats*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_arch.asp] (20 juin 2009).

PARLEMENT DU CANADA. *Députés de la Chambre des communes*. [En ligne], 2009. [www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=8714654b-cdbf-48a2-b1ad-57a3c8ece839&Current=True] (20 juin 2009).

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE. *À propos du régime*, [En ligne], 2009. [www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp], (20 mai 2009).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm] (8 septembre 2009).

Glossaire

Population active

Personnes qui occupaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), occupaient un emploi et chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Emploi

Dans la terminologie se rapportant au marché du travail, la population occupée est constituée des personnes qui font un travail à un emploi salarié, à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, qui ont un travail mais en sont absentes. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux d'emploi se calcule en faisant la proportion de la population de 15 ans et plus occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Chômage

Les personnes étaient considérées en chômage si elles n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (incluant la semaine de référence), attendaient un rappel à la suite d'une mise à pied temporaire, ou attendaient un emploi devant commencer dans les quatre prochaines semaines. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux de chômage est la proportion de la population de 15 ans et plus en chômage par rapport à la population active totale de 15 ans et plus non pensionnaire d'une institution.

Niveau de scolarité

Statistique Canada définit le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu «à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études «en classe» menant aux titres scolaires en question» (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Dans les portraits régionaux, les catégories suivantes ont été utilisées :

Diplôme d'études secondaires

Dans le recensement de Statistique Canada, la catégorie «diplôme d'études secondaires ou l'équivalent» comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent. Elle ne comprend pas les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles décerné par les centres de formation professionnelle, les écoles de métiers ou les collèges commerciaux privés, et les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire décernés par les établissements d'enseignement postsecondaire (collège communautaire, institut de technologie, cégep, école de sciences infirmières, université).

Diplôme d'études professionnelles

Cette catégorie regroupe l'ensemble des programmes d'études professionnelles sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP, lesquels sont régis par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les professions ou les métiers associés à ces programmes sont d'un degré de complexité moindre que ceux des programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont administrés par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires) ou des établissements privés. Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La formation professionnelle et technique*, [En ligne], 2008. [www3.mels.gouv.qc.ca/FPT/index.htm] (8 décembre 2008)). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « autres certificats ou diplômes d'une école de métiers » pour désigner les reconnaissances comme des certificats ou des diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle décernés à la fin de programmes d'études de courte durée par des collèges communautaires, des instituts de technologie et d'autres établissements similaires (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement 2006*).

Diplôme d'études collégiales

Cette catégorie regroupe les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires, ainsi que les programmes de formation technique, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail. Ces deux types de programmes sont offerts par les cégeps ou les établissements d'enseignement collégial privés. Les professions associées aux programmes de formation technique sont d'un degré de complexité supérieur à celles des programmes d'études professionnelles. (QUÉBEC, *Règlement sur le régime des études collégiales*: LRQ, chapitre C-29, r.4, à jour au 1^{er} septembre 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » pour désigner les programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou de trois ans menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou professionnelle), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique ou une école de formation professionnelle (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Certificat universitaire

Cette catégorie regroupe les programmes d'études universitaires d'une durée d'un ou deux ans menant à l'obtention d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Si un baccalauréat est une condition d'admission à un cours menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, celui-ci est alors classé comme un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Grade universitaire

Cette catégorie désigne les titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elle inclut les personnes diplômées en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Espérance de vie à la naissance (2001-2005)

L'espérance de vie à la naissance fait référence à la durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive si les taux de mortalité observés au cours de la période continuent de s'appliquer (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux ajusté de mortalité (5 ans) / 100 000 personnes 2001-2005

Rapport du nombre annuel moyen de décès, pour une cause spécifique, en regard de la population totale au milieu d'une période donnée. Ce rapport est ajusté selon la structure par âge en 2001, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec pour la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'une mauvaise santé mentale

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme passable ou mauvaise par rapport à la population totale de 12 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « Passable » ou « Mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'un stress quotidien

Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien intense ou élevé, par rapport à la population totale de 15 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme éprouvant un stress quotidien intense ou sont celles qui ont répondu « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse selon l'âge

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé, à la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse à l'adolescence

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre moyen de grossesses d'adolescentes de moins de 18 ans ou de 18 et de 19 ans, à la population d'adolescentes de 14 à 17 ans ou de 18 et de 19 ans au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Indice synthétique de grossesse

L'indice synthétique de grossesse fait référence au « nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés » (Éco-Santé Québec, 2008).

Avortement ou interruption volontaire de grossesse

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) regroupent les avortements provoqués pratiqués en clinique ou à l'hôpital. L'âge est établi au moment de l'IVG et non à celui de la conception (Madeleine ROCHON, 2005).

La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la RAMQ. Les IVG pratiquées dans les établissements où les médecins ne sont pas rémunérés à l'acte (plusieurs CLSC et quelques hôpitaux), qui ne sont pas comprises dans les données de la RAMQ, sont comptabilisées annuellement par le MSSS depuis 1992. Les seules données de la RAMQ sous-estiment le nombre d'IVG (Madeleine ROCHON, 2005).

Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG de femmes d'un groupe d'âge déterminé, en regard de la population féminine de ce groupe d'âge au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances vivantes

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de naissances vivantes durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 grossesses

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de grossesses durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de mortalité par suicide

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de décès par suicide, en regard de la population totale au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Victime de violence

Les données sur les victimes de violence sont recueillies par les corps de police et enregistrées dans une banque de données nommée Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (programme DUC 2), gérée par le Centre canadien de la statistique juridique, un organisme de Statistique Canada. Les statistiques pour le Québec sont produites par le ministère de la Sécurité publique. Une infraction est comptabilisée pour chaque victime d'une telle infraction lors d'un événement criminel. Si une personne est victime lors de deux événements différents dans la même année civile, deux infractions sont comptabilisées. Par ailleurs, les infractions enregistrées en 2006 sont celles qui ont été signalées au cours de l'année, qu'elles aient été commises ou non en 2006. L'âge de la victime dans les statistiques est celui qu'elle avait à la date de l'infraction. L'information est consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures d'une relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille, connaissance, étranger et inconnu (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p.11-14).

Taux de victimisation

Taux qui mesure le nombre de victimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité publique).

Violence conjugale

Les données sur la violence conjugale portent sur les infractions commises par un conjoint, un ancien conjoint, un ami ou un ancien ami intime. Les crimes contre la personne considérés par ces statistiques sont les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements et les séquestrations, le harcèlement criminel et les menaces. Ces statistiques proviennent des renseignements sur les affaires criminelles jugées fondées à la suite d'enquêtes policières (Ministère de la Sécurité publique).

ANNEXE

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 135	50,9	98 520	49,1	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	137 805	50,6	134 810	49,5	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	341 740	51,7	319 315	48,3	661 060	8,8
MAURICIE	133 350	51,5	125 575	48,5	258 925	3,4
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	4,0
MONTRÉAL	961 955	51,9	892 485	48,1	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	173 800	51,0	167 295	49,0	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	1,9
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	19 425	48,8	20 390	51,2	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 315	49,1	5 500	50,9	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	48 185	51,1	46 160	48,9	94 345	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	198 055	50,3	195 615	49,7	393 670	5,2
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	216 365	50,4	212 690	49,6	429 055	5,7
LAURENTIDES	258 810	50,6	252 465	49,4	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	692 330	51,0	665 385	49,0	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	200 035	51,9	185 500	48,1	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	191 010	50,6	186 235	49,4	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	301 285	50,6	293 650	49,4	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	113 305	50,5	110 895	49,5	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 2

Taux de croissance de la population,
ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2006

	1991-1996	1996-2001	2001-2006	1996-2006	1991-2006
	%				
LE QUÉBEC	3,5	1,4	4,3	5,7	9,4
BAS-SAINT-LAURENT	0,5	- 2,6	0,0	- 2,6	- 2,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0,2	- 2,9	- 2,0	- 4,9	- 4,7
CAPITALE-NATIONALE	2,9	0,9	3,5	4,3	7,3
MAURICIE	1,0	- 2,3	1,4	-0,9	0,1
ESTRIE	3,7	2,5	4,6	7,2	11,2
MONTRÉAL	0,0	2,1	2,3	4,4	4,4
OUTAOUAIS	8,4	2,6	8,1	10,9	20,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,3	- 5,1	- 1,5	- 6,5	- 5,3
CÔTE-NORD	0,1	- 5,4	- 1,9	- 7,2	- 7,1
NORD-DU-QUÉBEC	5,7	0,5	3,2	3,7	9,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	- 9,6	- 11,0	- 8,9	- 18,9	- 26,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	13,3	10,5	12,3	24,1	40,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	36,2	11,3	11,9	24,5	69,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	- 0,8	- 7,8	- 2,7	- 10,3	- 11,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3,4	0,8	2,7	3,5	7,0
LAVAL	5,1	3,8	7,5	11,6	17,3
LANAUDIÈRE	11,8	3,6	10,4	14,4	27,9
LAURENTIDES	13,3	6,9	10,8	18,4	34,2
MONTÉRÉGIE	4,8	1,6	6,4	8,1	13,3
CRÉ DE LONGUEUIL	0,7	- 0,3	3,7	3,4	4,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	8,4	3,6	9,6	13,6	23,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	5,6	1,8	6,2	8,0	14,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	3,6	1,7	2,6	4,3	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 3

Population selon le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 1996-2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL			
	1996	2006	1996	2006	1996		2006	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	100,0	7 546 135	100,0
CÔTE-NORD	104 695	102 135	101 370	98 520	206 060	2,9	200 655	2,7
LA HAUTE-CÔTE-NORD	10 375	9 655	10 510	9 545	20 880	10,1	19 200	9,6
MANICOUAGAN	12 035	11 265	11 690	10 985	23 720	11,5	22 245	11,1
SEPT-RIVIÈRES	10 135	9 765	10 025	9 600	20 160	9,8	19 365	9,7
CANIAPISCAU	27 305	27 645	25 370	25 545	52 675	25,6	53 190	26,5
MINGANIE	5 115	4 785	5 085	4 685	10 205	5,0	9 475	4,7
BASSE-CÔTE-NORD	16 540	17 075	15 575	16 230	32 120	15,6	33 305	16,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 4

Population selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
0 À 14 ANS	613 370	49,0	639 150	51,0	1 252 520	16,6
15 À 19 ANS	232 820	49,0	242 185	51,0	475 005	6,3
20 À 24 ANS	233 730	49,5	238 445	50,5	472 175	6,3
25 À 29 ANS	247 540	50,2	245 330	49,8	492 880	6,5
30 À 34 ANS	234 525	50,2	232 805	49,8	467 325	6,2
35 À 44 ANS	562 505	50,2	558 910	49,8	1 121 435	14,9
45 À 54 ANS	624 205	50,7	607 930	49,3	1 232 120	16,3
55 À 64 ANS	485 835	51,0	466 600	49,0	952 425	12,6
65 À 69 ANS	165 395	52,4	150 165	47,6	315 555	4,2
70 À 74 ANS	146 205	54,5	121 940	45,5	268 150	3,6
75 À 84 ANS	226 740	60,1	150 550	39,9	377 315	5,0
85 ANS ET PLUS	85 595	71,8	33 695	28,2	119 285	1,6
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	9 5910	100,0
0 À 14 ANS	8 445	49,3	8 705	50,8	17 125	17,9
15 À 19 ANS	3 155	49,2	3 275	51,1	6 415	6,7
20 À 24 ANS	2 595	47,5	2 870	52,6	5 460	5,7
25 À 29 ANS	2 720	49,5	2 775	50,5	5 490	5,7
30 À 34 ANS	2 840	49,1	2 925	50,6	5 780	6,0
35 À 44 ANS	7 585	50,3	7 470	49,6	15 065	15,7
45 À 54 ANS	8 270	48,5	8 760	51,4	17 045	17,8
55 À 64 ANS	5 735	47,6	6 325	52,5	12 055	12,6
65 À 69 ANS	1 855	48,0	2 015	52,1	3 865	4,0
70 À 74 ANS	1 595	51,2	1 525	49,0	3 115	3,2
75 À 84 ANS	2 035	56,1	1 605	44,2	3 630	3,8
85 ANS ET PLUS	555	64,5	310	36,0	860	0,9
LA HAUTE-CÔTE-NORD	6 090	49,5	6 210	50,5	12 305	100,0
0 À 14 ANS	945	48,8	955	49,4	1 935	15,7
15 À 19 ANS	370	48,7	390	51,3	760	6,2
20 À 24 ANS	320	48,9	330	50,4	655	5,3
25 À 29 ANS	325	48,9	345	51,9	665	5,4
30 À 34 ANS	305	46,6	345	52,7	655	5,3
35 À 44 ANS	925	52,6	845	48,0	1 760	14,3
45 À 54 ANS	1 115	48,2	1 205	52,1	2 315	18,8
55 À 64 ANS	835	47,9	910	52,1	1 745	14,2
65 À 69 ANS	285	50,0	285	50,0	570	4,6
70 À 74 ANS	235	47,5	265	53,5	495	4,0
75 À 84 ANS	340	56,2	285	47,1	605	4,9
85 ANS ET PLUS	75	50,0	65	43,3	150	1,2

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MANICOUAGAN	16 320	49,4	16 730	50,6	33 050	100,0
0 À 14 ANS	2 795	50,2	2 755	49,5	5 565	16,8
15 À 19 ANS	1 075	46,6	1 240	53,8	2 305	7,0
20 À 24 ANS	900	46,9	1 000	52,1	1 920	5,8
25 À 29 ANS	885	48,1	955	51,9	1 840	5,6
30 À 34 ANS	945	49,7	950	50,0	1 900	5,7
35 À 44 ANS	2 585	49,8	2 615	50,3	5 195	15,7
45 À 54 ANS	3 015	49,0	3 150	51,2	6 155	18,6
55 À 64 ANS	1 980	47,3	2 190	52,3	4 190	12,7
65 À 69 ANS	655	48,7	685	50,9	1 345	4,1
70 À 74 ANS	600	54,1	505	45,5	1 110	3,4
75 À 84 ANS	700	55,8	555	44,2	1 255	3,8
85 ANS ET PLUS	185	63,8	90	31,0	290	0,9
SEPT-RIVIÈRES	17 170	49,5	17 545	50,5	34 715	100,0
0 À 14 ANS	3 125	48,4	3 340	51,7	6 455	18,6
15 À 19 ANS	1 135	51,7	1 060	48,3	2 195	6,3
20 À 24 ANS	925	47,9	1 015	52,6	1 930	5,6
25 À 29 ANS	1 060	50,5	1 035	49,3	2 100	6,0
30 À 34 ANS	1 085	48,8	1 150	51,7	2 225	6,4
35 À 44 ANS	2 790	50,4	2 765	49,9	5 540	16,0
45 À 54 ANS	2 855	49,4	2 935	50,7	5 785	16,7
55 À 64 ANS	2 120	48,2	2 280	51,8	4 400	12,7
65 À 69 ANS	700	46,7	800	53,3	1 500	4,3
70 À 74 ANS	535	48,4	570	51,6	1 105	3,2
75 À 84 ANS	670	56,1	510	42,7	1 195	3,4
85 ANS ET PLUS	190	70,4	95	35,2	270	0,8
CANIAPISCAU	1 850	46,8	2 100	53,2	3 950	100,0
0 À 14 ANS	455	51,1	425	47,8	890	22,5
15 À 19 ANS	165	55,0	135	45,0	300	7,6
20 À 24 ANS	110	40,0	160	58,2	275	7,0
25 À 29 ANS	120	42,9	165	58,9	280	7,1
30 À 34 ANS	120	46,2	130	50,0	260	6,6
35 À 44 ANS	330	50,0	325	49,2	660	16,7
45 À 54 ANS	335	42,9	455	58,3	780	19,7
55 À 64 ANS	160	40,5	230	58,2	395	10,0
65 À 69 ANS	20	40,0	30	60,0	50	1,3
70 À 74 ANS	5	16,7	20	66,7	30	0,8
75 À 84 ANS	20	200,0	5	50,0	10	0,3
85 ANS ET PLUS	0	0,0	0	0,0	10	0,3

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MINGANIE	3 210	50,2	3 180	49,8	6 390	100,0
0 À 14 ANS	585	50,0	580	49,6	1 170	18,3
15 À 19 ANS	185	44,0	240	57,1	420	6,6
20 À 24 ANS	175	47,9	190	52,1	365	5,7
25 À 29 ANS	180	52,9	160	47,1	340	5,3
30 À 34 ANS	190	50,7	180	48,0	375	5,9
35 À 44 ANS	495	52,4	460	48,7	945	14,8
45 À 54 ANS	570	47,9	600	50,4	1 190	18,6
55 À 64 ANS	350	46,1	410	53,9	760	11,9
65 À 69 ANS	110	47,8	115	50,0	230	3,6
70 À 74 ANS	125	59,5	85	40,5	210	3,3
75 À 84 ANS	165	56,9	115	39,7	290	4,5
85 ANS ET PLUS	60	70,6	15	17,6	85	1,3
BASSE-CÔTE-NORD	2 745	49,9	2 760	50,1	5 505	100,0
0 À 14 ANS	525	45,9	600	52,4	1 145	20,8
15 À 19 ANS	220	51,8	200	47,1	425	7,7
20 À 24 ANS	155	48,4	160	50,0	320	5,8
25 À 29 ANS	160	60,4	115	43,4	265	4,8
30 À 34 ANS	195	54,2	160	44,4	360	6,5
35 À 44 ANS	470	49,0	475	49,5	960	17,4
45 À 54 ANS	375	47,5	415	52,5	790	14,4
55 À 64 ANS	285	48,3	305	51,7	590	10,7
65 À 69 ANS	80	43,2	100	54,1	185	3,4
70 À 74 ANS	80	51,6	70	45,2	155	2,8
75 À 84 ANS	130	53,1	115	46,9	245	4,5
85 ANS ET PLUS	45	69,2	20	30,8	65	1,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 5

Population autochtone selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

RÉGION	POPULATION AUTOCHTONE				POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	Total			
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 158	3 011	6 169	100,0	143 870	4,3
ABITIBI	429	414	843	13,7	16 985	5,0
LA VALLÉE-DE-L'OR	991	1 007	1 998	32,4	41 895	4,8
TÉMISCAMINGUE	1 738	1 590	3 328	53,9	16 985	19,6
BAS-SAINT-LAURENT	398	377	775	100,0	200 655	0,4
RIVIÈRE-DU-LOUP	398	377	775	100,0	33 305	2,3
CAPITALE-NATIONALE	1 627	1 372	2 999	100,0	661 060	0,5
QUÉBEC (AGGL.)	1 627	1 372	2 999	100,0	525 375	0,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 155	919	2 074	100,0	224 200	0,9
BÉCANOUR	130	92	222	10,7	18 810	1,2
NICOLET-YAMASKA	1 025	827	1 852	89,3	23 010	8,0
CÔTE-NORD	5 980	5 736	11 716	100,0	95 910	12,2
BASSE-CÔTE-NORD	664	672	1 336	11,4	5 505	24,3
CANIAPISCAU	729	749	1 478	12,6	3 950	37,4
LA HAUTE-CÔTE-NORD	225	191	416	3,6	12 305	3,4
MANICOUAGAN	1 830	1 673	3 503	29,9	33 050	10,6
MINGANIE	740	699	1 439	12,3	6 390	22,5
SEPT-RIVIÈRES	1 792	1 752	3 544	30,2	34 715	10,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 614	2 412	5 026	100,0	94 340	5,3
AVIGNON	2 342	2 181	4 523	90,0	14 640	30,9
LA CÔTE-DE-GASPÉ	272	231	503	10,0	17 885	2,8
LANAUDIÈRE	1 140	1 131	2 271	100,0	429 055	0,5
MATAWINIE	1 140	1 131	2 271	100,0	49 715	4,6
LAURENTIDES	1 090	927	2 017	100,0	511 275	0,4
DEUX-MONTAGNES	1 090	927	2 017	100,0	87 250	2,3
MAURICIE	1 866	2 026	3 892	100,0	258 925	1,5
LA TUQUE (AGGL.)	1 866	2 026	3 892	100,0	15 450	25,2
MONTÉRÉGIE	4 953	4 502	9 455	100,0	1 357 720	0,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	4 953	4 502	9 455	100,0	377 245	2,5
ROUSSILLON	4 953	4 502	9 455	100,0	149 995	6,3
NORD-DU-QUÉBEC	12 670	12 841	25 511	100,0	39 815	64,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	7 579	7 541	15 120	59,3	14 130	107,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 091	5 300	10 391	40,7	10 815	96,1
OUTAOUAIS	1 741	1 588	3 329	100,0	341 095	1,0
LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1 741	1 588	3 329	100,0	20 520	16,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 563	2 273	4 836	100,0	272 610	1,8
LE DOMAINE-DU-ROY	2 563	2 273	4 836	100,0	31 955	15,1
LISTE GÉNÉRALE - RÉGION DU QUÉBEC, DISTRICT QUÉBEC	36	34	70			
LE QUÉBEC	40 991	39 149	80 140	100,0	7 546 135	1,1

Sources : Population indienne : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2007.
Population inuite : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009.

Tableau 6

Population immigrée selon le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	FEMMES	HOMMES	IMMIGRANTS TOTAL	POPULATION TOTALE	% FEMMES	% POPULATION IMMIGRÉE
LE QUÉBEC	433 635	417 925	851 555	7 435 900	50,9	11,5
CÔTE-NORD	450	470	925	94 805	48,6	1,0
LA HAUTE-CÔTE-NORD	35	25	65	12 240	53,8	0,5
MANICOUAGAN	105	125	230	32 695	45,7	0,7
SEPT-RIVIÈRES /CANIAPISCAU	285	310	595	38 105	47,9	1,6
MINGANIE /BASSE-CÔTE-NORD	25	10	35	11 765	71,4	0,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 7

Type de familles selon la présence et l'âge des enfants,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2006

	TYPE DE FAMILLES AVEC ENFANTS									
	TOTAL FAMILLES		COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES		SEXE DU CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE			
							FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 267 720	59,8	914 890	72,2	352 830	27,8	274 890	77,9	77 940	22,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 106 050	52,1	830 270	75,1	275 780	24,9	211 865	76,8	63 915	23,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	892 920	42,1	681 235	76,3	211 685	23,7	166 025	78,4	45 655	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	335 800	15,8	283 515	84,4	52 285	15,6	44 370	84,9	7 920	15,1
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	853 895	40,2	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 121 610	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
CÔTE-NORD										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	17 035	60,2	12 160	71,4	4 870	28,6	3 725	76,5	1 145	23,5
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	15 145	53,5	11 090	73,2	4 055	26,8	3 085	76,1	970	23,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	12 500	44,2	9 095	72,8	3 405	27,2	2 665	78,3	735	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	4 625	16,3	3 470	75,0	1 135	24,5	970	85,5	180	15,9
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	11 275	39,8	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	28 305	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 8

Personnes seules de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	VIVANT SEULES		POPULATION TOTALE	VIVANT SEULS		POPULATION TOTALE
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	538 605	17,1	3 154 965	441 735	14,8	2 990 695
15 À 17 ANS	310	0,2	144 085	500	0,3	153 145
18 À 24 ANS	20 750	6,5	319 265	22 575	6,9	326 125
25 À 29 ANS	29 365	11,9	247 205	38 580	15,9	242 285
30 À 34 ANS	22 545	9,7	232 675	36 650	15,9	230 995
35 À 44 ANS	48 365	8,6	560 410	86 145	15,6	552 025
45 À 54 ANS	82 190	13,3	619 930	98 510	16,4	600 875
55 À 64 ANS	110 640	23,0	480 780	77 770	17,0	458 275
65 À 74 ANS	97 985	32,5	301 755	45 795	17,3	264 590
75 À 84 ANS	96 255	48,7	197 675	28 505	20,6	138 550
85 ANS ET PLUS	30 200	59,0	51 170	6 705	28,1	23 830
CÔTE-NORD	4 680	12,2	38 340	5 900	15,1	39 090
15 À 17 ANS	0	0,0	2 060	0	0,0	2 015
18 À 24 ANS	220	5,6	3 920	280	7,2	3 865
25 À 29 ANS	245	8,7	2 805	405	15,3	2 650
30 À 34 ANS	115	4,2	2 760	530	18,6	2 845
35 À 44 ANS	500	6,7	7 495	1 080	14,6	7 415
45 À 54 ANS	880	10,7	8 255	1 470	17,1	8 610
55 À 64 ANS	890	16,1	5 540	1 010	15,7	6 420
65 À 74 ANS	885	26,3	3 370	590	17,1	3 455
75 À 84 ANS	795	43,3	1 835	425	26,7	1 590
85 ANS ET PLUS	145	49,2	295	90	40,9	220
LA HAUTE-CÔTE-NORD	680	13,4	5 075	705	13,6	5 195
15 À 17 ANS	0	0,0	240	0	0,0	265
18 À 24 ANS	10	2,2	455	25	4,8	520
25 À 29 ANS	15	4,5	330	45	13,4	335
30 À 34 ANS	10	3,5	285	60	16,2	370
35 À 44 ANS	80	8,7	915	90	10,8	835
45 À 54 ANS	120	10,4	1 150	185	15,9	1 165
55 À 64 ANS	170	19,7	865	95	11,4	835
65 À 74 ANS	120	23,5	510	75	13,9	540
75 À 84 ANS	140	47,5	295	90	32,1	280
85 ANS ET PLUS	10	40,0	25	20	50,0	40
MANICOUAGAN	1 635	12,3	13 310	2 050	15,0	13 705
15 À 17 ANS	0	0,0	725	0	0,0	755
18 À 24 ANS	60	4,5	1 330	65	4,8	1 360
25 À 29 ANS	65	7,1	910	110	11,6	945
30 À 34 ANS	20	2,1	945	165	19,9	830
35 À 44 ANS	165	6,6	2 495	405	15,3	2 650
45 À 54 ANS	315	10,4	3 025	480	15,7	3 055
55 À 64 ANS	320	17,1	1 875	420	18,0	2 330
65 À 74 ANS	295	23,8	1 240	200	16,9	1 180
75 À 84 ANS	335	51,5	650	145	27,4	530
85 ANS ET PLUS	60	50,0	120	45	56,3	80

Tableau 8 (SUITE)

	FEMMES			HOMMES		
	VIVANT SEULES		POPULATION TOTALE	VIVANT SEULS		POPULATION TOTALE
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
SEPT-RIVIÈRES	1 860	13,5	13 820	2 325	16,8	13 840
15 À 17 ANS	0	0,0	715	0	0,0	660
18 À 24 ANS	105	7,6	1 385	115	8,6	1 345
25 À 29 ANS	130	11,4	1 140	155	17,1	905
30 À 34 ANS	60	5,8	1 035	250	21,7	1 150
35 À 44 ANS	215	7,7	2 775	440	16,6	2 655
45 À 54 ANS	360	12,6	2 855	565	19,7	2 865
55 À 64 ANS	325	16,1	2 015	375	16,2	2 320
65 À 74 ANS	350	29,7	1 180	255	19,0	1 345
75 À 84 ANS	240	39,3	610	145	28,2	515
85 ANS ET PLUS	55	47,8	115	15	21,4	70
CANIAPISCAU	60	4,3	1 405	370	22,4	1 655
15 À 17 ANS	0	0,0	120	0	0,0	70
18 À 24 ANS	10	5,1	195	45	24,3	185
25 À 29 ANS	0	0,0	105	50	27,8	180
30 À 34 ANS	0	0,0	120	35	25,0	140
35 À 44 ANS	20	5,4	370	40	12,7	315
45 À 54 ANS	20	6,2	325	125	27,2	460
55 À 64 ANS	10	8,0	125	65	26,5	245
65 À 74 ANS	10	28,6	35	10	25,0	40
75 À 84 ANS	0	0,0	10	0	0,0	20
85 ANS ET PLUS	0	0,0	0	0	0,0	0
MINGANIE	280	10,9	2 570	275	10,7	2 560
15 À 17 ANS	0	0,0	115	0	0,0	135
18 À 24 ANS	10	3,6	275	0	0,0	225
25 À 29 ANS	10	5,6	180	20	11,1	180
30 À 34 ANS	10	5,1	195	10	5,0	200
35 À 44 ANS	25	5,7	440	55	12,0	460
45 À 54 ANS	55	9,6	575	85	13,9	610
55 À 64 ANS	50	12,8	390	35	8,1	430
65 À 74 ANS	75	32,6	230	55	33,3	165
75 À 84 ANS	35	23,3	150	10	7,1	140
85 ANS ET PLUS	0	0,0	20	0	0,0	10
BASSE-CÔTE-NORD	165	7,7	2 155	175	8,2	2 140
15 À 17 ANS	0	0,0	140	0	0,0	130
18 À 24 ANS	15	5,4	280	15	6,8	220
25 À 29 ANS	20	14,3	140	20	20,0	100
30 À 34 ANS	0	0,0	185	10	6,5	155
35 À 44 ANS	15	3,0	505	40	8,1	495
45 À 54 ANS	20	6,3	320	25	5,5	455
55 À 64 ANS	10	3,8	260	20	7,8	255
65 À 74 ANS	30	17,1	175	10	5,4	185
75 À 84 ANS	45	34,6	130	40	34,8	115
85 ANS ET PLUS	10	100,0	10	0	0,0	20

Tableau 10

Population de 20 à 44 ans qui a fait des études supérieures selon le niveau et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	MAÎTRISE		DOCTORAT		TOTAL - ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Nombre		Nombre		Nombre	
LE QUÉBEC	51 075	48 900	6 800	9 220	57 875	58 120
BAS-SAINT-LAURENT	620	400	50	135	670	535
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	875	550	135	150	1 010	6 350
CAPITALE-NATIONALE	5 940	5 280	825	1 070	6 765	6 350
MAURICIE	735	630	120	125	855	755
ESTRIE	1 355	1 515	305	340	1 660	1 855
MONTRÉAL	25 050	25 880	3 520	5 175	28 570	31 055
OUTAOUAIS	2 555	2 560	355	440	2 910	3 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	275	235	25	25	300	260
CÔTE-NORD	225	200	30	50	255	250
NORD-DU-QUÉBEC	40	25	10	0	50	25
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	10	0	0	10	10
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	20	15	0	0	20	15
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	10	0	10	0	20	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	240	150	10	20	250	170
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 505	1 150	125	130	1 630	1 280
LAVAL	1 925	1 795	175	245	2 100	2 040
LANAUDIÈRE	1 085	830	145	50	1 230	880
LAURENTIDES	1 660	1 315	180	260	1 840	1 575
MONTÉRÉGIE	6 445	5 895	700	950	7 145	6 845
CRÉ DE LONGUEUIL	2 930	3 070	270	430	3 200	3 500
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2 120	1 695	250	320	2 370	2 015
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 395	1 130	180	200	1 575	1 330
CENTRE-DU-QUÉBEC	495	445	60	45	555	490

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 11

Population de 15 à 24 ans sans diplôme et n'ayant pas fréquenté
l'école en 2005-2006, selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	15 - 19 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	21 460	9,3	230 575	31 890	13,1	243 530
BAS-SAINT-LAURENT	465	7,2	6 420	840	12,8	6 585
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	630	7,2	8 765	905	9,4	9 675
CAPITALE-NATIONALE	1 270	7,0	18 170	2 295	11,7	19 585
MAURICIE	795	10,7	7 455	1 190	14,8	8 035
ESTRIE	950	9,9	9 600	1 510	15,3	9 870
MONTRÉAL	3 700	7,5	49 365	5 105	10,0	51 255
OUTAOUAIS	1 310	11,6	11 315	1 865	15,5	12 035
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	530	10,7	4 935	810	15,5	5 215
CÔTE-NORD	555	17,0	3 265	455	14,4	3 160
NORD-DU-QUÉBEC	545	32,8	1 660	555	30,6	1 815
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	80	15,7	510	45	8,1	555
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	255	48,1	530	280	46,7	600
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	210	33,9	620	230	34,8	660
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	375	12,1	3 110	435	15,6	2 785
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 140	8,9	12 880	1 775	13,9	12 780
LAVAL	975	8,4	11 640	1 250	10,1	12 395
LANAUDIÈRE	1 560	10,6	14 755	2 515	15,8	15 870
LAURENTIDES	1 710	10,4	16 365	2 970	16,5	17 990
MONTÉRÉGIE	4 220	9,6	43 910	6 070	13,0	46 760
CRÉ DE LONGUEUIL	1 140	9,0	12 625	1 300	10,2	12 735
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 860	9,8	18 950	3 050	14,7	20 760
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 220	9,9	12 335	1 720	13,0	13 265
CENTRE-DU-QUÉBEC	700	10,0	6 975	1 335	17,3	7 705

Tableau 11 (SUITE)

	20 - 24 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	19 320	8,3	233 665	34 150	14,4	236 995
BAS-SAINT-LAURENT	435	8,1	5 385	895	14,8	6 035
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	685	8,4	8 200	840	9,7	8 620
CAPITALE-NATIONALE	1 095	4,9	22 305	1 870	8,6	21 870
MAURICIE	785	10,5	7 510	1 265	15,8	8 020
ESTRIE	920	9,5	9 690	1 585	15,7	10 070
MONTRÉAL	4 275	6,1	69 600	6 865	10,7	64 250
OUTAOUAIS	1 225	12,1	10 085	2 125	19,6	10 825
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	425	10,9	3 895	825	18,2	4 535
CÔTE-NORD	530	19,4	2 725	625	23,0	2 720
NORD-DU-QUÉBEC	585	39,3	1 490	710	48,1	1 475
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	50	11,2	445	100	22,0	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	265	57,6	460	275	60,4	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	270	46,2	585	335	59,3	565
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	245	12,3	1 990	425	17,8	2 390
CHAUDIÈRE-APPALACHES	790	7,0	11 330	1 875	15,0	12 510
LAVAL	700	6,5	10 805	1 420	12,8	11 085
LANAUDIÈRE	1 090	9,9	11 035	2 455	20,2	12 130
LAURENTIDES	1 415	11,0	12 825	2 900	21,4	13 540
MONTÉRÉGIE	3 525	9,1	38 630	6 145	15,4	39 965
CRÉ DE LONGUEUIL	1 100	8,6	12 770	1 515	12,4	12 260
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 510	9,2	16 495	2 920	16,8	17 390
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	915	9,8	9 365	1 710	16,6	10 315
CENTRE-DU-QUÉBEC	605	9,8	6 160	1 320	19,0	6 945

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 12

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le sexe, le diplôme obtenu et l'âge, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

		LE QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
	15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
	20 À 24 ANS	78,5	71,4	9,0	80,7	71,5	11,4
	25 À 34 ANS	81,8	76,7	6,3	90,7	84,0	7,3
	35 À 44 ANS	83,3	78,5	5,7	91,7	86,0	6,3
	45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
	55 À 64 ANS	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	29,2	25,4	13,1	49,4	43,3	12,3
	15 À 19 ANS	33,2	26,3	21,0	35,6	28,1	20,9
	20 À 24 ANS	56,2	46,3	17,6	75,3	62,8	16,7
	25 À 34 ANS	53,2	45,5	14,4	80,5	70,0	13,0
	35 À 44 ANS	61,3	54,1	11,7	80,0	71,6	10,5
	45 À 54 ANS	58,6	53,0	9,6	78,8	71,8	8,9
	55 À 64 ANS	29,9	27,2	8,9	54,3	48,9	10,0
	65 À 74 ANS	3,5	3,1	12,0	11,2	10,5	6,7
	75 ANS ET PLUS	1,0	0,7	28,6	3,2	2,9	10,3
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,6	53,6	6,9	71,5	66,1	7,6
	15 À 19 ANS	64,7	58,2	10,0	61,0	53,9	11,7
	20 À 24 ANS	76,4	69,2	9,4	80,1	71,3	11,0
	25 À 34 ANS	73,4	67,0	8,7	89,5	82,2	8,2
	35 À 44 ANS	79,7	74,6	6,4	91,1	85,2	6,5
	45 À 54 ANS	78,9	75,1	4,8	89,3	84,3	5,5
	55 À 64 ANS	44,9	42,1	6,4	61,7	57,6	6,7
	65 À 74 ANS	7,4	6,9	7,6	16,6	15,7	5,8
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,5	20,1	5,4	4,9	8,8
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,8	69,1	6,4	78,8	73,0	7,3
	15 À 19 ANS	75,7	68,5	9,6	80,2	71,9	10,3
	20 À 24 ANS	86,3	80,0	7,4	91,5	83,1	9,2
	25 À 34 ANS	83,6	78,1	6,6	94,0	86,9	7,5
	35 À 44 ANS	85,5	80,1	6,3	93,8	87,6	6,6
	45 À 54 ANS	82,4	77,6	5,7	91,2	85,1	6,8
	55 À 64 ANS	53,3	49,9	6,4	64,7	59,5	7,9
	65 À 74 ANS	10,5	9,7	7,4	16,3	15,1	6,8
	75 ANS ET PLUS	3,8	3,6	4,6	5,4	5,1	6,4
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75,6	72,0	4,8	81,9	77,4	5,5
	15 À 19 ANS	72,1	66,3	8,0	66,3	57,2	13,6
	20 À 24 ANS	83,4	77,4	7,2	80,9	72,8	10,1
	25 À 34 ANS	88,4	84,5	4,4	94,7	89,9	5,0
	35 À 44 ANS	88,9	85,4	3,9	95,2	91,4	4,1
	45 À 54 ANS	87,1	83,8	3,8	92,9	89,2	4,0
	55 À 64 ANS	50,7	48,2	4,8	64,4	60,8	5,6
	65 À 74 ANS	10,8	10,2	6,3	18,7	17,6	6,2
	75 ANS ET PLUS	3,5	3,2	8,2	8,5	8,2	3,2
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	64,1	61,0	4,8	73,9	69,6	5,9
	15 À 19 ANS	56,6	53,0	5,3	63,1	54,4	13,8
	20 À 24 ANS	80,3	72,8	9,3	74,7	66,3	11,4
	25 À 34 ANS	85,0	79,9	6,0	91,0	84,9	6,7
	35 À 44 ANS	89,5	85,3	4,7	94,3	89,3	5,3
	45 À 54 ANS	88,5	85,5	3,3	93,0	89,0	4,3
	55 À 64 ANS	47,4	45,6	3,9	63,9	59,5	6,8
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	6,7	22,0	21,0	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,3	7,3	9,4	9,1	3,1
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	79,8	76,1	4,6	81,3	77,4	4,8
	15 À 19 ANS	67,2	61,2	8,9	58,8	56,2	4,3
	20 À 24 ANS	81,4	73,9	9,2	73,4	65,1	11,3
	25 À 34 ANS	88,0	83,5	5,1	91,2	86,2	5,5
	35 À 44 ANS	89,3	85,3	4,5	94,8	89,8	5,2
	45 À 54 ANS	90,7	87,8	3,2	95,1	91,7	3,5
	55 À 64 ANS	56,7	54,7	3,5	68,8	66,3	3,6
	65 À 74 ANS	16,5	15,8	3,8	29,6	28,8	2,5
	75 ANS ET PLUS	8,2	7,8	4,9	14,5	13,8	5,2

Tableau 12 (SUITE)

		CÔTE-NORD					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	58,6	52,1	11	69	60,2	12,7
	15 À 19 ANS	43,8	34,5	21	38,1	30,4	20,3
	20 À 24 ANS	69,4	56,5	18,8	79	62,9	20,5
	25 À 34 ANS	79,6	71	10,8	90,3	79,8	11,6
	35 À 44 ANS	83,5	76,5	8,3	89,9	79,7	11,4
	45 À 54 ANS	75,3	69	8,5	88,4	79,7	9,8
	55 À 64 ANS	35,7	31,5	11,8	60,6	52	14,2
	65 À 74 ANS	6,8	5,5	19,6	12,7	10	21,6
	75 ANS ET PLUS	1,6	0,9	42,9	2,5	1,4	44,4
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	34,9	27,6	21	47,3	35,6	24,7
	15 À 19 ANS	34,1	25,9	23,4	29	21,3	26,5
	20 À 24 ANS	54,5	38,6	29,1	69,1	49,7	28,1
	25 À 34 ANS	50,6	39,5	22	74,7	56,8	24
	35 À 44 ANS	64,5	54,1	15,6	72,9	53	27,7
	45 À 54 ANS	56,7	45,6	19,2	78,2	63,7	18,5
	55 À 64 ANS	25,8	19,4	25	49,2	35,5	27,9
	65 À 74 ANS	4,4	3,4	29,4	10,5	7,8	26,3
	75 ANS ET PLUS	0	0,6	0	1,2	0	66,7
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,5	53,1	10,6	72,2	64,6	10,4
	15 À 19 ANS	54,9	44	20,8	54,2	45,3	16,3
	20 À 24 ANS	67,7	58,1	15,5	74,1	61,2	17,4
	25 À 34 ANS	76,9	65,7	15,4	94	87,5	6,4
	35 À 44 ANS	77,7	72	7,3	90,1	77,9	13,2
	45 À 54 ANS	76,7	72,4	5,8	90,4	83,8	7
	55 À 64 ANS	38,6	34,7	9,4	61,9	56,1	8,6
	65 À 74 ANS	12,2	9,4	23,5	7,5	3,8	37,5
	75 ANS ET PLUS	5	0	100	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	74,5	66	11,4	80,2	70,9	11,6
	15 À 19 ANS	66,7	44,4	0	63,2	57,9	0
	20 À 24 ANS	76,7	68,3	10,9	92,2	74,5	18,5
	25 À 34 ANS	82,3	70,7	14,1	92	79,4	13,4
	35 À 44 ANS	89,7	76,7	15	93,5	84,3	9,7
	45 À 54 ANS	80,8	75,9	6	90,7	81,8	10
	55 À 64 ANS	40,5	37,2	8,2	66,9	59,8	11
	65 À 74 ANS	6,1	6,1	0	13	11,5	11,8
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	4,1	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	80,4	74,9	6,8	86,3	80,5	6,7
	15 À 19 ANS	73,5	63,3	13,9	38,9	38,9	28,6
	20 À 24 ANS	79,6	67,1	14,9	81,7	68,8	15,7
	25 À 34 ANS	90,5	84,4	6,8	98,4	94,2	4,8
	35 À 44 ANS	91,8	86,9	5	97,3	93,4	4,1
	45 À 54 ANS	89,9	85,6	4,3	94,5	89,5	5,3
	55 À 64 ANS	48,8	47,2	5	71,2	63,5	10,7
	65 À 74 ANS	5	0	0	18,2	13,6	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	28,6	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	66	61,7	6,6	74,2	67,9	8,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	54,5	45,5	66,7	0	100
	25 À 34 ANS	93,1	86,2	7,4	95,2	95,2	0
	35 À 44 ANS	97,4	94,8	2,7	100	91,2	8,8
	45 À 54 ANS	95,7	88,6	7,5	89,2	86,5	0
	55 À 64 ANS	40,8	38	6,9	60,5	55,3	0
	65 À 74 ANS	6,5	6,5	0	22,2	11,1	50
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	83,5	80,2	3,9	85,9	82,7	3,7
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	72,5	58,8	18,9	88,9	88,9	0
	25 À 34 ANS	97,4	93,8	3,2	97,7	92	5,8
	35 À 44 ANS	98	96,5	1,5	98,6	95,9	2,7
	45 À 54 ANS	90,7	86,8	3,4	97,6	95,1	2,5
	55 À 64 ANS	45,1	41,8	7,3	63,6	60,2	5,4
	65 À 74 ANS	17,2	17,2	0	38,2	38,2	0
	75 ANS ET PLUS	28,6	28,6	0	16,7	25	0

Tableau 12 (SUITE)

		LA HAUTE-CÔTE-NORD					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	51,3	43,3	15,5	63,3	50,8	19,6
	15 À 19 ANS	31,6	22,4	29,2	30	22,5	25
	20 À 24 ANS	66,7	50,8	23,8	84,6	61,5	27,3
	25 À 34 ANS	77,2	62,6	18,9	88,7	70,9	20
	35 À 44 ANS	74,3	68,9	7,4	81,1	65,7	19
	45 À 54 ANS	71,4	58,9	17	81,6	66,2	18,8
	55 À 64 ANS	28,8	26,6	9,8	59,1	50,3	15,8
	65 À 74 ANS	6,9	5,9	28,6	12	12	0
	75 ANS ET PLUS	3,1	0	100	6,2	3,1	75
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	30,2	23,2	22,3	39,4	30,8	21,1
	15 À 19 ANS	22,7	18,2	20	12	6	50
	20 À 24 ANS	60	33,3	44,4	66,7	46,7	30
	25 À 34 ANS	31,8	13,6	42,9	63,2	63,2	0
	35 À 44 ANS	52,2	50	8,3	67,6	54,1	20
	45 À 54 ANS	55,6	43,4	21,8	71,1	56,6	20,4
	55 À 64 ANS	19,7	15,2	23,1	50	38,2	23,5
	65 À 74 ANS	3,2	3,2	100	4,8	4,8	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	4,3	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	51,3	43,5	16	64,9	51,1	22,1
	15 À 19 ANS	32	20	37,5	54,5	40,9	33,3
	20 À 24 ANS	71,4	64,3	20	64,3	42,9	33,3
	25 À 34 ANS	88,2	58,8	33,3	88,2	76,5	13,3
	35 À 44 ANS	48,6	48,6	0	79,4	50	37
	45 À 54 ANS	76,7	66,7	15,2	83,9	69,6	14,9
	55 À 64 ANS	36,4	32,7	10	48	44	0
	65 À 74 ANS	14,3	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	20	0	100	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	76,5	59,6	21,2	77,7	58,3	24,6
	15 À 19 ANS	0	0	0	100	100	0
	20 À 24 ANS	87,5	87,5	0	96,8	71	23,3
	25 À 34 ANS	82,5	62,5	27,3	92	64	29
	35 À 44 ANS	80	62,9	25	77,2	63,2	15,9
	45 À 54 ANS	87,5	65,6	25	85	60	27,5
	55 À 64 ANS	35,7	35,7	0	69,2	55,8	19,4
	65 À 74 ANS	0	0	0	15,8	21,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	20	0	100
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	72,9	63,6	12,8	89,2	78,3	11,2
	15 À 19 ANS	80	0	50	0	0	0
	20 À 24 ANS	76,5	52,9	30,8	84,2	57,9	31,2
	25 À 34 ANS	91,7	91,7	0	100	90,9	0
	35 À 44 ANS	93,5	87,1	6,9	96,3	88,9	11,5
	45 À 54 ANS	88,2	70,6	13,3	92,3	84,6	8,3
	55 À 64 ANS	38,5	38,5	0	73,3	80	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	37,5	37,5	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	56,2	56,2	0	66,7	50	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	0	0	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	0	0	0
	45 À 54 ANS	75	100	0	0	0	0
	55 À 64 ANS	42,1	42,1	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	16,7	16,7	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	78,3	75,9	3,1	86,3	84,3	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	42,9	28,6	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	100	0	100	85,7	28,6
	35 À 44 ANS	96	96	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	94,7	89,5	0	100	93,3	0
	55 À 64 ANS	0	0	0	55,6	55,6	0
	65 À 74 ANS	60	40	0	50	66,7	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		MANICOUAGAN					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,1	54	8,7	70,5	63,7	9,7
	15 À 19 ANS	46,9	36,2	21,9	42,2	35,3	17,3
	20 À 24 ANS	76,1	61,7	18,2	77,4	60,5	21,1
	25 À 34 ANS	79,5	74,4	6,4	89,9	81,5	9,3
	35 À 44 ANS	84	78,2	6,9	91,1	84,7	7
	45 À 54 ANS	77,5	73	5,7	92,2	86,5	6
	55 À 64 ANS	33,5	30,9	7,1	63,5	55,8	12,1
	65 À 74 ANS	6,8	5,6	11,8	10,5	8,4	20
	75 ANS ET PLUS	1,3	1,3	0	1,6	1,6	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	32,4	25,9	20,1	44,4	36	19,1
	15 À 19 ANS	38,4	25,3	33,9	30,4	21,6	26,7
	20 À 24 ANS	58,7	43,5	29,6	66,7	51,7	22,5
	25 À 34 ANS	48,2	42,9	14,8	71,2	57,6	19,1
	35 À 44 ANS	57,6	47,1	20,4	69	53,6	22,4
	45 À 54 ANS	56,9	49,2	13,5	76,3	67,8	11,1
	55 À 64 ANS	20	18	10	45,6	37,6	17,5
	65 À 74 ANS	4	4	0	10,3	7,7	25
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	58,1	54	7,1	75	69,1	7,8
	15 À 19 ANS	62,3	54,7	12,1	62,3	57,1	10,4
	20 À 24 ANS	71,1	60,5	18,5	72,5	58,8	18,9
	25 À 34 ANS	67,9	58,5	13,9	93,9	87,9	4,8
	35 À 44 ANS	75,7	73,9	2,3	91,4	85,7	6,2
	45 À 54 ANS	75,7	72,3	4,6	95	90,7	4,6
	55 À 64 ANS	37,5	35,8	4,4	67	59,3	11,5
	65 À 74 ANS	13,8	8,6	25	6,8	6,8	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	69,1	63,2	9	83,4	76,3	8,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	100	66,7	0
	20 À 24 ANS	76,9	69,2	10	89,7	71,8	20
	25 À 34 ANS	78,9	70,4	8,9	90,5	81	10,5
	35 À 44 ANS	89,5	76,3	14,7	94,7	88,9	6,2
	45 À 54 ANS	78,4	76,5	2,5	96,4	89,7	6,4
	55 À 64 ANS	33,3	29,6	11,1	72,9	65,1	10,6
	65 À 74 ANS	14,3	14,3	0	10,8	13,5	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	81,6	77,4	5,2	86,6	80,2	7,4
	15 À 19 ANS	69,6	69,6	0	60	80	0
	20 À 24 ANS	84,5	72,4	14,3	79,5	61,5	25,8
	25 À 34 ANS	89,6	84,9	5,3	97,9	93,6	4,3
	35 À 44 ANS	95,5	91,8	3,9	98,1	95,3	2,9
	45 À 54 ANS	91,1	87,1	3,5	97,3	93,2	4,2
	55 À 64 ANS	44,7	44,7	0	76,8	65,2	15,1
	65 À 74 ANS	10	10	0	0	11,8	0
	75 ANS ET PLUS	0	22,2	0	100	100	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,1	52,8	10,7	69,4	63,9	6
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	94,1	94,1	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	95,8	95,8	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	92,9	82,1	15,4	93,8	93,8	0
	55 À 64 ANS	22,2	18,5	0	43,8	43,8	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	27,3	18,2	66,7
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	40	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	86,5	84	3,4	84,2	81,1	3,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	88,2	70,6	13,3	0	0	0
	25 À 34 ANS	97	97	0	100	93,9	6,1
	35 À 44 ANS	100	98,4	0	98	92	6,1
	45 À 54 ANS	92,2	90,2	0	98,1	94,2	0
	55 À 64 ANS	53,6	46,4	13,3	64,9	62,2	0
	65 À 74 ANS	22,2	22,2	0	18,2	18,2	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	33,3	0	0

Tableau 12 (SUITE)

DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	SEPT-RIVIÈRES					
		FEMMES			HOMMES		
		TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	59,9	55,3	7,6	69	62,8	8,9
	15 À 19 ANS	52,9	45,8	14,2	39,3	31,3	19
	20 À 24 ANS	70,6	61,9	11,7	81,3	72,2	10,5
	25 À 34 ANS	77,9	72,2	7,4	93	86,2	7,6
	35 À 44 ANS	84,9	79,8	5,9	93,2	87	6,7
	45 À 54 ANS	73,6	69,7	5,2	86,8	80	8
	55 À 64 ANS	37	33,6	8,7	57,1	50,6	11,7
	65 À 74 ANS	6,4	5,5	20	11,6	10,1	12,9
	75 ANS ET PLUS	2	1,4	0	0	1,7	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	34,3	28,9	15,2	50,7	40,6	19,8
	15 À 19 ANS	41,3	34,8	14	37	28,9	22
	20 À 24 ANS	49,1	41,8	14,8	75	58,3	22,2
	25 À 34 ANS	48,5	39,8	18	80,9	66,3	19,4
	35 À 44 ANS	63,9	58,2	9	75,9	63	17,1
	45 À 54 ANS	50,3	40,9	17,3	81,3	69,1	15
	55 À 64 ANS	24,5	20,4	19,4	48	35,4	26,2
	65 À 74 ANS	3,7	3	0	11,5	9	21,4
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	62,1	57,3	7,8	70,3	65,6	6,5
	15 À 19 ANS	69	60,6	12,2	43,3	35,8	17,2
	20 À 24 ANS	71,7	66	7,9	80,6	72,2	6,9
	25 À 34 ANS	79	71	12,2	96,2	93,7	2,6
	35 À 44 ANS	85,1	80,5	6,8	98,7	89,6	7,9
	45 À 54 ANS	77,6	75,2	3,1	89,1	83,2	6,6
	55 À 64 ANS	35,6	32,7	10,8	57,4	57,4	3,7
	65 À 74 ANS	14,5	12,7	25	0	4,5	0
	75 ANS ET PLUS	9,1	0	100	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75,2	71,5	4,9	75,1	70,3	6,4
	15 À 19 ANS	0	0	0	57,1	42,9	0
	20 À 24 ANS	85,7	85,7	0	87	84,8	5
	25 À 34 ANS	81,8	76,6	4,8	93,6	87,2	6,9
	35 À 44 ANS	92,8	84,5	7,8	97,3	92,5	4,9
	45 À 54 ANS	77	77	0	85,5	80,6	5,7
	55 À 64 ANS	47,5	47,5	10,5	59,1	53	9
	65 À 74 ANS	0	0	0	7,7	6,2	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	80,4	75,3	6	84,6	81,4	3,8
	15 À 19 ANS	86,7	80	15,4	40	0	0
	20 À 24 ANS	80	70	15	84,2	81,6	6,2
	25 À 34 ANS	91,3	87,5	4,2	98,9	96,7	3,3
	35 À 44 ANS	87,1	82,6	5,2	97,6	95,9	1,7
	45 À 54 ANS	88,1	85,7	2,7	90,2	84,8	7,2
	55 À 64 ANS	50	46	8	64,1	59,4	7,3
	65 À 74 ANS	0	0	0	11,1	11,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	76,1	74,3	2,3	78,7	70,5	12,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	83,3	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	85,7	0	100	90	0
	35 À 44 ANS	97,2	94,4	5,7	92,9	78,6	23,1
	45 À 54 ANS	96,2	96,2	0	78,6	78,6	0
	55 À 64 ANS	52,4	52,4	0	71,4	71,4	0
	65 À 74 ANS	0	15,4	0	33,3	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	83	80,1	3,9	84,3	80,7	4,2
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	92,9	78,6	15,4	80	80	0
	25 À 34 ANS	97,5	92,5	3,8	97	90,9	6,2
	35 À 44 ANS	96,3	95,1	0	98,4	95,2	3,2
	45 À 54 ANS	87,2	78,7	7,3	97,4	94,7	5,4
	55 À 64 ANS	46,5	46,5	0	65,7	57,1	13
	65 À 74 ANS	0	0	0	56,2	50	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	40	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		CANIAPISCAU					
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	FEMMES			HOMMES		
		TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	60,1	51,6	14,2	85,5	80,6	6
	15 À 19 ANS	14,3	11,4	0	24	16	33,3
	20 À 24 ANS	39,3	21,4	45,5	77,8	74,1	0
	25 À 34 ANS	79,5	70,5	11,4	89,1	84,4	7
	35 À 44 ANS	82,2	69,9	15	92,1	85,7	6,9
	45 À 54 ANS	68,8	64,1	9,1	95,7	90,2	4,5
	55 À 64 ANS	48	40	0	92	90	0
	65 À 74 ANS	0	28,6	0	50	50	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	100	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	37,1	25,8	27,8	51,3	40,8	20,5
	15 À 19 ANS	12,5	12,5	0	22,2	16,7	50
	20 À 24 ANS	50	33,3	66,7	40	0	100
	25 À 34 ANS	60	20	50	54,5	36,4	33,3
	35 À 44 ANS	50	44,4	22,2	75	50	22,2
	45 À 54 ANS	52,2	43,5	16,7	87,5	68,8	21,4
	55 À 64 ANS	37,5	25	66,7	57,1	57,1	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	33,3	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	69,1	63,2	8,5	88,1	83,1	5,8
	15 À 19 ANS	22,2	0	0	50	50	0
	20 À 24 ANS	42,9	0	100	0	100	0
	25 À 34 ANS	83,3	75	0	81,8	72,7	0
	35 À 44 ANS	93,8	93,8	0	90,9	81,8	0
	45 À 54 ANS	64,7	64,7	0	100	95,5	0
	55 À 64 ANS	66,7	66,7	0	100	100	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	100	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	80,9	66	18,4	99	96,2	2,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	50	50	0	100	90,9	18,2
	25 À 34 ANS	87,5	87,5	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	100	70	25	100	94,1	11,8
	45 À 54 ANS	77,8	66,7	28,6	96,9	93,8	0
	55 À 64 ANS	40	0	0	95,2	100	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	100	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,9	57,9	0	95,4	90,8	3,2
	15 À 19 ANS	0	0	0	66,7	0	100
	20 À 24 ANS	25	25	0	100	100	0
	25 À 34 ANS	85,7	71,4	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	50	62,5	0	92,9	85,7	15,4
	45 À 54 ANS	90	80	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	50	50	0	91,7	91,7	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	100	100	0	100	100	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	0	0	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	0	0	0	0	0	0
	45 À 54 ANS	75	75	0	0	0	0
	55 À 64 ANS	0	0	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	83,3	75	10	100	100	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	100	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	100	81,8	18,2	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	66,7	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	0	0	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		MINGANIE					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	61,4	50,7	17,4	65,5	52,8	19,6
	15 À 19 ANS	40,5	26,2	35,3	43,2	31,8	26,3
	20 À 24 ANS	58,3	38,9	33,3	69	37,9	40
	25 À 34 ANS	89,3	72	19,4	85,5	75	12,3
	35 À 44 ANS	85,2	76,1	10,7	84,9	68,8	19
	45 À 54 ANS	82,6	72,2	13,7	85,4	74	12,4
	55 À 64 ANS	49,4	40,5	20,5	48,8	37,2	23,8
	65 À 74 ANS	0	4,3	0	20,6	5,9	71,4
	75 ANS ET PLUS	0	6,1	0	0	0	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	43,5	34,1	21,6	49	32	34,7
	15 À 19 ANS	14,3	9,5	66,7	37,9	27,6	27,3
	20 À 24 ANS	46,2	15,4	66,7	58,3	25	71,4
	25 À 34 ANS	72,7	54,5	25	83,3	58,3	30
	35 À 44 ANS	84,6	76,9	9,1	69,2	42,3	33,3
	45 À 54 ANS	65,3	53,1	18,8	80,5	58,5	27,3
	55 À 64 ANS	45,9	35,1	23,5	50	31,6	36,8
	65 À 74 ANS	0	0	0	15,4	0	75
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,4	45,8	22,8	71,9	64	10,9
	15 À 19 ANS	53,3	26,7	50	70	40	28,6
	20 À 24 ANS	50	50	0	66,7	66,7	0
	25 À 34 ANS	100	100	0	71,4	71,4	0
	35 À 44 ANS	72,2	55,6	30,8	72,7	72,7	0
	45 À 54 ANS	86,4	77,3	10,5	83,3	80,6	6,7
	55 À 64 ANS	50	35,7	28,6	60	46,7	33,3
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	83	71,7	11,4	78,3	64,3	17,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	100	0	0
	20 À 24 ANS	50	50	0	100	50	33,3
	25 À 34 ANS	87,5	62,5	28,6	83,8	73	12,9
	35 À 44 ANS	80	73,3	16,7	100	68,4	26,3
	45 À 54 ANS	100	88,2	0	86,2	75,9	12
	55 À 64 ANS	57,1	42,9	0	43,8	37,5	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	100	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	86,8	77,6	12,1	79,4	68,3	14
	15 À 19 ANS	100	66,7	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	80	70	0	42,9	57,1	0
	25 À 34 ANS	94,7	78,9	16,7	91,7	83,3	18,2
	35 À 44 ANS	94,4	83,3	0	90,9	72,7	15
	45 À 54 ANS	100	93,8	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	50	37,5	50	40	30	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	66,7	50	33,3	69,2	61,5	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	0	0	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	60	40	66,7	66,7	0
	55 À 64 ANS	75	50	0	40	40	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77,6	71,4	10,5	88,5	88,5	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	60	40	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	93,8	87,5	13,3	100	100	0
	35 À 44 ANS	88,9	88,9	0	90,9	90,9	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	44,4	44,4	0	66,7	0	0
	65 À 74 ANS	50	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		BASSE-CÔTE-NORD					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	60	42,8	28,2	64,7	36,9	42,6
	15 À 19 ANS	30,6	16,3	40	21,6	16,2	25
	20 À 24 ANS	64,9	48,6	20,8	75,8	36,4	52
	25 À 34 ANS	84,6	60	30,9	80,8	44,2	45,2
	35 À 44 ANS	89,1	69,3	23,3	84,7	43,9	49,4
	45 À 54 ANS	79,7	62,5	21,6	87,9	62,6	27,5
	55 À 64 ANS	37,3	17,6	57,9	60,8	27,5	54,8
	65 À 74 ANS	8,6	0	66,7	18,9	8,1	57,1
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	45,1	29,1	34,6	53,5	26,4	51,4
	15 À 19 ANS	31	20,7	33,3	8,7	8,7	0
	20 À 24 ANS	50	41,7	33,3	60	26,7	44,4
	25 À 34 ANS	65	45	23,1	71,9	31,2	56,5
	35 À 44 ANS	82,5	57,5	30,3	78,4	33,3	57,5
	45 À 54 ANS	73	51,4	29,6	81,2	52,1	33,3
	55 À 64 ANS	34,1	11,4	66,7	61,8	23,5	61,9
	65 À 74 ANS	9,7	0	66,7	10,3	10,3	66,7
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	62,9	43,8	30,4	67,6	38,2	43,5
	15 À 19 ANS	31,6	10,5	50	63,6	45,5	0
	20 À 24 ANS	44,4	33,3	0	77,8	55,6	28,6
	25 À 34 ANS	75	56,2	33,3	80	60	50
	35 À 44 ANS	89,7	65,5	23,1	78,6	21,4	63,6
	45 À 54 ANS	70	50	28,6	76,9	53,8	30
	55 À 64 ANS	60	0	0	54,5	18,2	50
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	96,6	51,7	39,3	84,6	46,2	45,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	100	37,5	75
	25 À 34 ANS	100	44,4	44,4	100	55,6	33,3
	35 À 44 ANS	100	60	30	95,2	57,1	45
	45 À 54 ANS	100	75	40	100	62,5	37,5
	55 À 64 ANS	0	0	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	33,3	0	100
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	94,6	78,4	14,3	100	88,2	11,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	87,5	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	69,2	30,8	100	66,7	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	87,5	25
	45 À 54 ANS	100	80	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	0	0	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	62,5	62,5	0	100	100	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	0	0	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	0	0	0	0	0	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	0	0	0
	55 À 64 ANS	0	0	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	84,4	81,2	7,4	93,3	93,3	14,3
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	75	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	85,7	85,7	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	92,9	92,9	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	87,5	75	0
	55 À 64 ANS	0	0	0	0	0	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 13

Taux d'emploi selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

	FEMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	47,7	49,4	51,4	53,7	55,3	55,6
BAS-SAINT-LAURENT	43,6	41,3	44,3	44,1	52,7	50,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,3	40,6	43,4	44,2	47,5	48,6
CAPITALE-NATIONALE	47,2	48,8	48,2	55,1	54,9	56,4
MAURICIE	40,2	41,6	43,5	45,8	47,6	46,3
ESTRIE	49,3	47,2	51,2	53,7	53,1	54,6
MONTRÉAL	45,5	48,1	50,4	51,7	53,2	54,5
OUTAOUAIS	52,7	53,7	57,5	56,1	59,9	63,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47,1	46,0	49,4	49,6	52,0	53,3
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	46,0	47,6	49,1	56,1	55,0	54,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34,1	34,8	38,8	41,6	41,0	40,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	50,9	51,4	51,8	54,8	58,8	60,6
LAVAL	51,8	52,5	54,0	56,4	55,0	57,7
LANAUDIÈRE	48,7	50,2	53,1	57,5	58,6	58,8
LAURENTIDES	51,8	53,9	55,5	55,6	61,0	54,6
MONTÉRÉGIE	52,0	54,4	56,9	59,0	59,1	57,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	47,6	49,8	47,1	51,9	52,4	56,8

	HOMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	61,7	63,1	64,5	65,7	65,3	65,0
BAS-SAINT-LAURENT	54,5	53,5	52,7	55,1	60,1	59,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	59,7	58,7	63,0	59,2	60,5	61,0
CAPITALE-NATIONALE	60,9	62,4	62,7	66,2	66,6	67,4
MAURICIE	56,6	59,3	58,5	59,7	57,7	58,3
ESTRIE	60,4	62,3	66,3	65,7	65,7	64,0
MONTRÉAL	57,5	59,8	60,7	64,2	63,6	64,5
OUTAOUAIS	63,4	61,1	65,9	65,9	65,4	67,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	61,7	59,0	62,4	60,7	62,5	62,8
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	62,8	58,8	63,0	63,4	62,9	60,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	40,0	42,6	44,1	43,5	42,3	41,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	67,6	66,5	67,1	70,1	69,6	66,6
LAVAL	64,4	68,7	69,0	65,9	67,6	65,5
LANAUDIÈRE	63,3	65,2	65,6	67,2	67,2	66,1
LAURENTIDES	67,4	67,2	70,3	66,6	68,6	65,5
MONTÉRÉGIE	67,3	69,9	70,7	71,6	68,3	67,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	62,6	65,1	66,2	66,0	69,1	68,4

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Tableau 14

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
LE QUÉBEC	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
20 À 29 ANS	80,3	74,2	7,6	85,3	77,1	9,6
30 À 44 ANS	82,8	77,9	5,8	91,7	85,9	6,4
45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
55 ANS ET PLUS	22,9	21,5	6,2	38,1	35,6	6,6
CÔTE-NORD	58,6	52,1	11,0	69,0	60,2	12,7
15 À 19 ANS	43,8	34,5	21,0	38,1	30,4	20,3
20 À 29 ANS	74,4	63,6	14,6	83,1	69,5	16,2
30 À 44 ANS	82,6	75,2	8,9	90,8	80,6	11,2
45 À 54 ANS	75,3	69,0	8,5	88,4	79,7	9,8
55 ANS ET PLUS	20,3	17,7	13,1	37,5	31,8	15,2
LA HAUTE-CÔTE-NORD	51,3	43,3	15,5	63,3	50,8	19,6
15 À 19 ANS	31,6	22,4	29,2	30,0	22,5	25,0
20 À 29 ANS	74,4	58,1	21,9	82,1	60,0	26,9
30 À 44 ANS	74,1	66,5	10,2	86,0	70,8	17,7
45 À 54 ANS	71,4	58,9	17,0	81,6	66,2	18,8
55 ANS ET PLUS	17,5	15,5	15,0	34,3	29,4	16,1
MANICOUAGAN	59,1	54,0	8,7	70,5	63,7	9,7
15 À 19 ANS	46,9	36,2	21,9	42,2	35,3	17,3
20 À 29 ANS	78,4	68,4	12,8	81,4	68,8	15,2
30 À 44 ANS	82,3	76,9	6,5	92,0	85,1	7,3
45 À 54 ANS	77,5	73,0	5,7	92,2	86,5	6,0
55 ANS ET PLUS	18,6	16,9	7,6	39,1	34,1	12,7
SEPT-RIVIÈRES	59,9	55,3	7,6	69,0	62,8	8,9
15 À 19 ANS	52,9	45,8	14,2	39,3	31,3	19,0
20 À 29 ANS	73,0	65,2	10,4	86,4	78,0	9,4
30 À 44 ANS	83,9	79,0	5,8	93,6	87,1	6,7
45 À 54 ANS	73,6	69,7	5,2	86,8	80,0	8,0
55 ANS ET PLUS	21,3	19,2	9,5	34,9	31,1	12,5
CANIAPISCAU	60,1	51,6	14,2	85,5	80,6	6,0
15 À 19 ANS	14,3	11,4	0,0	24,0	16,0	33,3
20 À 29 ANS	57,1	42,9	25,0	82,5	76,2	5,8
30 À 44 ANS	80,4	68,0	14,1	92,3	86,8	4,8
45 À 54 ANS	68,8	64,1	9,1	95,7	90,2	4,5
55 ANS ET PLUS	35,3	35,3	0,0	83,3	85,0	0,0
MINGANIE	61,4	50,7	17,4	65,5	52,8	19,6
15 À 19 ANS	40,5	26,2	35,3	43,2	31,8	26,3
20 À 29 ANS	73,2	52,1	26,9	80,0	63,1	15,4
30 À 44 ANS	86,7	76,6	11,7	84,8	68,9	18,8
45 À 54 ANS	82,6	72,2	13,7	85,4	74,0	12,4
55 ANS ET PLUS	24,5	22,6	20,5	33,1	23,0	30,6
BASSE-CÔTE-NORD	60,0	42,8	28,2	64,7	36,9	42,6
15 À 19 ANS	30,6	16,3	40,0	21,6	16,2	25,0
20 À 29 ANS	73,8	61,5	14,6	77,4	37,7	51,2
30 À 44 ANS	87,7	63,8	28,1	84,5	45,0	46,8
45 À 54 ANS	79,7	62,5	21,6	87,9	62,6	27,5
55 ANS ET PLUS	19,1	7,8	59,1	32,8	14,7	55,3

Tableau 15

Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2006

	CÔTE-NORD			LE QUÉBEC			CÔTE-NORD		LE QUÉBEC		
	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ					
	Nombre		%	Nombre		%	Nombre	% relatif	Nombre	% relatif	
TOUTES LES INDUSTRIES	21 850	26 470	45,2	1 849 395	2 080 280	47,1	48 320	100,0	3 929 675	100,0	
SECTEUR PRIMAIRE	945	5 020	15,8	37 045	108 930	25,4	5 965	12,3	145 975	3,7	
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	285	1 380	17,1	26 060	70 930	26,9	1 665	3,4	96 990	2,5	
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	385	2 520	13,3	2 080	14 600	12,5	2 905	6,0	16 680	0,4	
22 Services publics	275	1 120	19,7	8 905	23 400	27,6	1 395	2,9	32 305	0,8	
SECTEUR SECONDAIRE	1 475	8 605	14,6	192 960	586 255	24,8	10 080	20,9	779 215	19,8	
23 Construction	240	2 280	9,5	23 550	182 115	11,5	2 520	5,2	205 665	5,2	
31-33 Fabrication	1 235	6 325	16,3	169 410	404 140	29,5	7 560	15,6	573 550	14,6	
311 Fabrication d'aliments	575	365	61,2	25 700	40 750	38,7	940	1,9	66 450	1,7	
321 Fabrication de produits en bois	150	1 285	10,5	7 850	40 645	16,2	1 435	3,0	48 495	1,2	
322 Fabrication du papier	55	920	5,6	5 425	26 220	17,1	975	2,0	31 645	0,8	
331 Première transformation des métaux	270	2 835	8,7	3 160	25 460	11,0	3 105	6,4	28 620	0,7	
SECTEUR TERTIAIRE	19 420	12 835	60,2	1 619 375	1 385 070	53,9	32 255	66,8	3 004 445	76,5	
41 Commerce de gros	285	645	30,6	58 170	115 015	33,6	930	1,9	173 185	4,4	
44-45 Commerce de détail	3 370	2 085	61,8	253 240	218 790	53,6	5 455	11,3	472 030	12,0	
48-49 Transport et entreposage	690	1 755	28,2	42 745	138 725	23,6	2 445	5,1	181 470	4,6	
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	275	355	43,7	44 700	54 785	44,9	630	1,3	99 485	2,5	
52 Finance et assurances	635	185	77,4	101 245	52 730	65,8	820	1,7	153 975	3,9	
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	210	335	38,5	24 490	32 765	42,8	545	1,1	57 255	1,5	
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	590	480	55,1	108 495	138 305	44,0	1 070	2,2	246 800	6,3	
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	440	640	40,7	55 710	86 225	39,3	1 080	2,2	141 935	3,6	
61 Services d'enseignement	2 320	995	70,0	179 175	91 725	66,1	3 315	6,9	270 900	6,9	
62 Soins de santé et assistance sociale	4 530	925	83,0	350 950	90 755	79,5	5 455	11,3	441 705	11,2	
71 Arts, spectacles et loisirs	415	345	54,6	35 440	40 310	46,8	760	1,6	75 750	1,9	
72 Hébergement et services de restauration	2 670	960	73,6	142 935	103 780	57,9	3 630	7,5	246 715	6,3	
81 Autres services, sauf les administrations publiques	1 115	1 020	52,2	102 680	92 360	52,6	2 135	4,4	195 040	5,0	
91 Administrations publiques	1 855	2 090	47,0	117 415	126 925	48,1	3 945	8,2	244 340	6,2	

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 16

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein pendant l'année 2005
de la population de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives

	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PLEIN	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	%			
LE QUÉBEC	56,4	67,5	41,7	58,9
BAS-SAINT-LAURENT	51,4	62,1	37,6	55,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	48,9	64,0	33,1	56,1
CAPITALE-NATIONALE	58,1	68,4	43,3	59,2
MAURICIE	48,5	61,1	33,5	53,5
ESTRIE	55,1	66,9	39,4	57,9
MONTRÉAL	54,1	65,1	40,3	55,1
OUTAOUAIS	61,1	69,0	47,5	59,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	54,3	65,3	38,3	57,8
CÔTE-NORD	55,1	66,2	41,3	60,2
NORD-DU-QUÉBEC	61,3	68,5	48,1	60,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	60,6	73,9	44,7	68,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	62,1	62,8	47,6	49,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	61,8	65,4	52,8	58,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	47,4	54,7	37,1	49,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	58,4	71,2	42,9	63,9
LAVAL	59,1	69,8	44,7	60,6
LANAUDIÈRE	58,0	68,9	42,4	61,1
LAURENTIDES	60,0	69,9	44,3	61,8
MONTÉRÉGIE	59,8	70,8	44,7	62,4
CRÉ DE LONGUEUIL	58,4	68,6	43,5	59,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	60,8	71,8	46,2	64,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	60,2	71,5	44,5	63,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	55,0	68,7	39,4	61,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 17

Statut du travail de la population ayant travaillé en 2005 selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	STATUT DU TRAVAIL EN 2005				
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	Femmes	1 326 135	74,0	466 215	26,0
	Hommes	1 770 175	87,2	259 840	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	14 905	16,1	77 450	83,9
	Hommes	27 325	29,4	65 690	70,6
20 À 24 ANS	Femmes	88 150	51,0	84 740	49,0
	Hommes	121 830	67,7	58 145	32,3
25 À 54 ANS	Femmes	1 064 700	82,1	231 980	17,9
	Hommes	1 343 330	94,0	85 145	6,0
55 À 64 ANS	Femmes	147 015	71,1	59 675	28,9
	Hommes	244 970	88,2	32 835	11,8
CÔTE-NORD	Femmes	15 875	75,0	5 300	25,0
	Hommes	23 625	91,0	2 350	9,0
15 À 19 ANS	Femmes	205	18,1	930	81,9
	Hommes	340	34,3	650	65,7
20 À 24 ANS	Femmes	1 025	59,2	705	40,8
	Hommes	1 505	75,1	500	24,9
25 À 54 ANS	Femmes	13 065	80,7	3 115	19,3
	Hommes	17 950	95,8	795	4,2
55 À 64 ANS	Femmes	1 450	76,1	455	23,9
	Hommes	3 520	92,4	290	7,6
LA HAUTE-CÔTE-NORD	Femmes	1 775	72,3	680	27,7
	Hommes	2 880	91,4	270	8,6
15 À 19 ANS	Femmes	30	27,3	80	72,7
	Hommes	70	66,7	35	33,3
20 À 24 ANS	Femmes	130	66,7	65	33,3
	Hommes	250	86,2	40	13,8
25 À 54 ANS	Femmes	1 415	75,5	460	24,5
	Hommes	2 070	94,5	120	5,5
55 À 64 ANS	Femmes	185	78,7	50	21,3
	Hommes	445	91,8	40	8,2
MANICOUAGAN	Femmes	5 225	71,7	2 065	28,3
	Hommes	8 420	90,3	900	9,7
15 À 19 ANS	Femmes	15	4,3	335	95,7
	Hommes	100	24,7	305	75,3
20 À 24 ANS	Femmes	350	54,3	295	45,7
	Hommes	410	60,7	265	39,3
25 À 54 ANS	Femmes	4 400	78,6	1 195	21,4
	Hommes	6 445	96,8	210	3,2
55 À 64 ANS	Femmes	390	64,5	215	35,5
	Hommes	1 365	93,8	90	6,2

Tableau 17 (SUITE)

	STATUT DU TRAVAIL EN 2005				
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
SEPT-RIVIÈRES	Femmes	6 090	76,6	1 860	23,4
	Hommes	8 290	90,4	885	9,6
15 À 19 ANS	Femmes	125	22,5	430	77,5
	Hommes	95	28,4	240	71,6
20 À 24 ANS	Femmes	380	58,9	265	41,1
	Hommes	565	78,5	155	21,5
25 À 54 ANS	Femmes	4 990	83,8	965	16,2
	Hommes	6 395	95,5	300	4,5
55 À 64 ANS	Femmes	575	79,3	150	20,7
	Hommes	1 150	89,8	130	10,2
CANIAPISCAU	Femmes	635	78,9	170	21,1
	Hommes	1 320	96,4	50	3,6
15 À 19 ANS	Femmes	10	50,0	10	50,0
	Hommes	15	50,0	15	50,0
20 À 24 ANS	Femmes	35	70,0	15	30,0
	Hommes	85	85,0	15	15,0
25 À 54 ANS	Femmes	530	79,1	140	20,9
	Hommes	975	98,0	20	2,0
55 À 64 ANS	Femmes	55	100,0	0	0,0
	Hommes	230	100,0	0	0,0
MINGANIE	Femmes	1 230	82,3	265	17,7
	Hommes	1 515	92,4	125	7,6
15 À 19 ANS	Femmes	10	18,2	45	81,8
	Hommes	40	47,1	45	52,9
20 À 24 ANS	Femmes	65	65,0	35	35,0
	Hommes	85	89,5	10	10,5
25 À 54 ANS	Femmes	975	85,9	160	14,1
	Hommes	1 145	94,6	65	5,4
55 À 64 ANS	Femmes	175	87,5	25	12,5
	Hommes	195	92,9	15	7,1
BASSE-CÔTE-NORD	Femmes	915	77,9	260	22,1
	Hommes	1 190	90,5	125	9,5
15 À 19 ANS	Femmes	20	44,4	25	55,6
	Hommes	20	50,0	20	50,0
20 À 24 ANS	Femmes	65	68,4	30	31,6
	Hommes	105	100,0	0	0,0
25 À 54 ANS	Femmes	745	81,4	170	18,6
	Hommes	900	91,8	80	8,2
55 À 64 ANS	Femmes	75	83,3	15	16,7
	Hommes	135	90,0	15	10,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 18

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps partiel selon le sexe,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 1987 à 2007

	CÔTE-NORD				LE QUÉBEC			
	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL		TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
1987	41,6	64,5	10,6	5,0	46,8	68,0	11,7	5,2
1988	47,2	70,4	12,5	3,7	47,4	68,5	11,8	5,5
1989	45,1	72,1	14,0	3,1	48,6	68,0	12,0	5,3
1990	50,0	72,2	13,6	—	48,6	67,0	12,1	5,5
1991	43,4	67,1	11,8	4,5	48,1	64,1	12,4	6,3
1992	45,1	62,7	14,1	5,0	47,3	62,3	12,4	6,2
1993	45,2	60,7	15,3	5,9	47,0	61,4	12,5	6,5
1994	43,5	64,1	11,9	3,6	47,5	62,3	12,3	6,3
1995	46,2	65,2	13,0	3,8	48,1	62,4	12,6	6,3
1996	46,0	62,8	13,2	4,0	47,7	61,7	12,9	6,4
1997	45,3	63,3	12,8	4,2	48,4	61,8	13,3	6,3
1998	47,6	58,8	13,9	5,0	49,4	63,1	13,2	6,3
1999	50,4	63,4	14,3	4,4	50,2	63,9	12,8	6,1
2000	49,1	63,0	14,1	4,5	51,4	64,5	12,9	6,5
2001	50,5	59,4	12,4	4,8	51,7	64,4	13,2	6,6
2002	56,1	63,4	15,7	5,1	53,7	65,7	14,3	6,9
2003	50,4	60,3	13,3	4,1	54,9	65,3	14,8	7,3
2004	55,0	62,9	12,3	3,7	55,3	65,3	14,6	7,2
2005	52,4	66,0	11,9	5,3	55,5	65,0	14,3	7,4
2006	54,1	60,9	14,0	5,0	55,6	65,0	14,4	7,5
2007	51,5	57,9	16,5	5,3	57,2	65,0	14,8	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 19

Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord 2006

	CÔTE-NORD					LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG RÉGION	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG QUÉBEC
	Nombre	Nombre	Nombre	%		Nombre	Nombre	Nombre	%	
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	21 850	26 465	48 315	45,2		1 849 395	2 080 280	3 929 675	47,1	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES										
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1 245	10	1 245	100,0	1	99 100	2 015	101 125	98,0	1
Caissiers/caissières	1 195	140	1 335	89,5	2	96 015	73 295	169 315	56,7	2
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/ commis-vendeuses - commerce de détail	1 115	570	1 685	66,2	3	70 425	11 365	81 790	86,1	3
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et pré-scolaire	810	75	875	92,6	4	54 945	5 450	60 400	91,0	6
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	775	390	1 160	66,8	5	57 340	2 470	59 815	95,9	4
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	760	65	830	91,6	6	41 600	12 830	54 430	76,4	9
Cuisiniers/cuisinières	690	215	905	76,2	7	39 195	25 215	64 415	60,8	11
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/ aides-éducatrices de la petite enfance	625	25	650	96,2	8	26 245	28 725	54 970	47,7	15
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	580	25	605	95,9	9	45 245	8 105	53 345	84,8	8
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	560	30	590	94,9	10	41 245	9 450	50 695	81,4	10
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	510	30	535	95,3	11	46 130	6 840	52 970	87,1	7
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	485	175	670	72,4	12	55 745	8 170	63 915	87,2	5
Directeurs/directrices - commerce de détail	430	345	790	54,4	13	26 660	17 930	44 590	59,8	14
Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	405	335	745	54,4	14	37 710	27 320	65 030	58,0	12
Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux	390	50	445	87,6	15	31 395	42 985	74 385	42,2	13
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS FÉMININES	10 575	2 480	—	—	—	768 995	282 165	—	—	—
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES										
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	20	985	1 000	2,0	1	375	20 660	21 035	1,8	21
Conducteurs/conductrices de camions	30	860	895	3,4	2	2 305	63 390	65 695	3,5	2
Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	25	795	825	3,0	3	220	16 120	16 340	1,3	28
Concierges et concierges d'immeubles	300	745	1 050	28,6	4	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	45	645	690	6,5	5	1 750	27 940	29 690	5,9	10
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	1 115	570	1 685	66,2	6	96 015	73 295	169 315	56,7	1
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	20	555	570	3,5	7	435	34 600	35 040	1,2	5
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	15	545	560	2,7	8	1 015	22 995	24 010	4,2	18
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	30	520	555	5,4	9	110	7 415	7 540	1,5	71
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	0	475	480	0,0	10	600	37 625	38 220	1,6	4
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	30	415	440	6,8	11	2 210	15 055	17 265	12,8	31
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	775	390	1 160	66,8	12	37 710	27 320	65 030	58,0	11
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	15	380	400	3,8	13	245	3 755	4 010	6,1	138
Patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants/pêcheuses indépendantes	35	375	405	8,6	14	250	1 595	1 850	13,5	273
Commis d'épicerie et autres garnisseurs/ garnisseuses de tablettes - commerce de détail	170	345	515	33,0	15	13 055	26 555	39 615	33,0	12
Directeurs/directrices - commerce de détail	430	345	790	54,4	15	31 395	42 985	74 385	42,2	3
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS MASCULINES	3 055	8 945	—	—	—	283 560	536 605	—	—	—

Emplois traditionnellement féminins dans l'ensemble du Québec

Emplois traditionnellement masculins dans l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée. Compilation d'Emploi-Québec.

Tableau 20

Personnes occupées et personnes syndiquées dans la population des 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 1998 à 2006

	Année	FEMMES			HOMMES		
		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	
		Nombre (en millier)	%		Nombre (en millier)	%	
LE QUÉBEC	1998	1 294,0	484,9	37,5	1 465,8	615,6	42,0
	2000	1 370,3	513,1	37,4	1 534,5	649,6	42,3
	2002	1 479,5	570,7	38,6	1 624,6	690,7	42,5
	2004	1 556,7	596,0	38,3	1 639,7	678,2	41,4
	2006	1 585,4	613,1	38,7	1 677,6	699,1	41,7
CÔTE-NORD ET NORD-DUQUÉBEC	1998	20,5	7,6	37,1	27,0	14,4	53,3
	2000	20,7	7,7	37,2	28,2	15,4	54,6
	2002	23,4	9,8	41,9	26,9	14,1	52,4
	2004	22,6	10,0	44,2	26,2	15,6	59,5
	2006	21,5	8,7	40,5	25,9	14,8	57,1

Source : Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail. Emploi-Québec. Enquête sur la population active. Statistique Canada.

Tableau 21

Lésions avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) survenues en 2006 et acceptées au 31 décembre 2007 selon le sexe, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord

CATÉGORIE DE DOSSIER ET SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	CÔTE-NORD						LE QUÉBEC					
	FEMMES		HOMMES		TOTAL		FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	379	100,0	964	100,0	1 343	100,0	28 469	100,0	64 572	100,0	93 041	100,0
CATÉGORIE DE DOSSIER												
TOTAL ACCIDENTS	367	96,8	943	97,8	1 310	97,5	27 664	97,2	63 572	98,5	91 236	98,1
TOTAL MALADIES PROFESSIONNELLES	12	3,2	21	2,2	2	0,1	805	2,8	1 000	1,5	1 805	1,9
SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE												
F01- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	—	—	93	9,6	—	—	89	0,3	6 890	10,7	6 979	7,5
F02- INDUSTRIE CHIMIQUE	0	0,0	—	—	—	—	284	1,0	602	0,9	886	1,0
F03- FORÊT ET SCIERIES F06- INDUSTRIE DU BOIS (SANS SCIERIE) F26- AGRICULTURE F31- CHASSE ET PÊCHE	20	5,3	152	15,8	172	12,8	745	2,6	4 383	6,8	5 128	5,5
F04- MINES, CARRIÈRES ET Puits DE PÉTROLE	—	—	107	11,1	—	—	—	—	565	0,9	—	—
F05- FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL	0	0,0	41	4,3	41	3,1	273	1,0	3 658	5,7	3 931	4,2
F07- INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DU PLASTIQUE	0	0,0	—	—	—	—	600	2,1	1 843	2,9	2 443	2,6
F08- FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT	0	0,0	—	—	—	—	265	0,9	1 957	3,0	2 222	2,4
F09- PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	—	—	116	12,0	—	—	43	0,2	1 390	2,2	1 433	1,5
F10- FAB. PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	0	0,0	—	—	—	—	74	0,3	987	1,5	1 061	1,1
F11- ADMINISTRATION PUBLIQUE	23	6,1	67	7,0	90	6,7	1 054	3,7	3 790	5,9	4 844	5,2
F12- INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS F19- INDUSTRIE DU TABAC	13	3,4	11	1,1	24	1,8	1 246	4,4	3 426	5,3	4 672	5,0
F13- INDUSTRIE DU MEUBLE ET ART. AMEUBLEMENT	0	0,0	0	0,0	0	0,0	271	1,0	902	1,4	1 173	1,3
F14- INDUSTRIE DU PAPIER ET ACT. DIVERSES	—	—	19	2,0	—	—	145	0,5	986	1,5	1 131	1,2
F15- TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	—	—	72	7,5	—	—	580	2,0	4 784	7,4	5 364	5,8
F16- COMMERCE	58	15,3	82	8,5	140	10,4	4 109	14,4	10 189	15,8	14 298	15,4
F17- INDUSTRIE DU CUIR	0	0,0	0	0,0	0	0,0	37	0,1	30	0,0	67	0,1
F18- FAB. DE MACHINES (SAUF ÉLECTRIQUES)	0	0,0	—	—	—	—	58	0,2	1 352	2,1	1 410	1,5
F20- INDUSTRIE TEXTILE	0	0,0	0	0,0	0	0,0	198	0,7	403	0,6	601	0,6
F21- AUTRES SERVICES COMMERCIAUX, PERSONNELS	67	17,7	62	6,4	129	9,6	4 758	16,7	6 197	9,6	10 955	11,8
F22- COMMUNICATIONS, TRANSPORT D'ÉNERGIE	—	—	32	3,3	—	—	180	0,6	1 545	2,4	1 725	1,9
F23- IMPRIMERIE, ÉDITION ET ACTIVITÉS ANNEXES	—	—	0	0,0	—	—	245	0,9	493	0,8	738	0,8
F24- FAB. PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	0	0,0	0	0,0	0	0,0	—	—	20	0,0	—	—
F25- FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES	0	0,0	0	0,0	0	0,0	329	1,2	733	1,1	1 062	1,1
F27- BONNETERIE ET HABILLEMENT	0	0,0	0	0,0	0	0,0	310	1,1	156	0,2	466	0,5
F28- ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES	20	5,3	20	2,1	40	3,0	1 654	5,8	1 105	1,7	2 759	3,0
F29- FINANCES, ASSURANCES, AFF. IMMOBILIÈRES	—	—	—	—	—	—	523	1,8	439	0,7	962	1,0
F30- SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	139	36,7	39	4,0	178	13,3	9 251	32,5	2 906	4,5	12 157	13,1
F32- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES	0	0,0	0	0,0	0	0,0	159	0,6	419	0,6	578	0,6
V1- NON CODÉ	15	4,0	35	3,6	50	3,7	981	3,4	2 422	3,8	3 403	3,7

Source : CSST. DCGI - Service de la statistique, le 2008-11-04.

Tableau 22

Travail autonome dans la population active selon le sexe,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 1996 à 2006

FEMMES												
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ					
	1996		2001		2006		1996		2001		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	33 510	2,1	36 210	2,1	42 825	2,3	76 485	4,8	89 470	5,2	106 665	5,6
CÔTE-NORD	275	1,3	250	1,2	305	1,4	830	3,9	870	4,1	870	3,9
LA HAUTE-CÔTE-NORD	50	2,1	45	1,8	25	1,0	120	4,9	130	5,1	155	5,9
MANICOUAGAN	70	0,9	110	1,5	95	1,2	305	4,1	315	4,3	255	3,2
SEPT-RIVIÈRES	130	1,7	80	1,0	145	1,7	295	3,8	340	4,4	365	4,4
CANIAPISCAU	0	0,0	10	1,2	10	1,2	25	2,9	30	3,6	15	1,8
MINGANIE	10	0,7	0	0,0	15	0,9	30	2,2	30	2,0	55	3,5
BASSE-CÔTE-NORD	10	0,8	0	0,0	15	1,2	55	4,6	30	2,5	30	2,3

HOMMES												
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ					
	1996		2001		2006		1996		2001		2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	100 315	5,2	100 585	5,0	118 515	5,6	150 945	7,8	150 155	7,5	162 285	7,6
CÔTE-NORD	625	2,1	630	2,3	565	2,1	1 145	3,9	960	3,5	940	3,5
LA HAUTE-CÔTE-NORD	80	2,3	60	1,8	70	2,1	195	5,5	190	5,7	175	5,3
MANICOUAGAN	140	1,3	260	2,8	195	2,0	315	2,9	330	3,5	245	2,5
SEPT-RIVIÈRES	315	2,9	235	2,4	240	2,5	440	4,1	305	3,1	350	3,7
CANIAPISCAU	10	0,7	10	0,7	10	0,7	15	1,0	10	0,7	0	0,0
MINGANIE	35	2,0	40	2,2	25	1,5	65	3,7	45	2,4	95	5,7
BASSE-CÔTE-NORD	40	2,9	25	1,8	25	1,8	110	7,9	80	5,7	70	5,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 23

**Travailleuses et travailleurs autonomes selon le statut
juridique de l'entreprise et la présence de personnel,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006**

	TRAVAILLEUSES AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
LE QUÉBEC	42 825	28,6	106 665	71,4	41 700	27,9	107 785	72,1	149 490
CÔTE-NORD	305	26,0	870	74,0	395	33,6	775	66,0	1 175
BASSE-CÔTE-NORD	15	33,3	30	66,7	25	55,6	15	33,3	45
MANICOUAGAN	95	27,1	255	72,9	100	28,6	250	71,4	350
MINGANIE	15	21,4	55	78,6	25	35,7	40	57,1	70
CANIAPISCAU	10	40,0	15	60,0	0	0,0	25	100,0	25
LA HAUTE-CÔTE-NORD	25	13,9	155	86,1	55	30,6	125	69,4	180
SEPT-RIVIÈRES	145	28,4	365	71,6	170	33,3	335	65,7	510

	TRAVAILLEURS AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
LE QUÉBEC	118 515	42,2	162 285	57,8	119 960	42,7	160 840	57,3	280 800
CÔTE-NORD	565	37,5	940	62,5	805	53,5	700	46,5	1 505
BASSE-CÔTE-NORD	25	26,3	70	73,7	45	47,4	55	57,9	95
MANICOUAGAN	195	44,3	245	55,7	205	46,6	230	52,3	440
MINGANIE	25	20,8	95	79,2	65	54,2	55	45,8	120
CANIAPISCAU	10	100,0	0	0,0	10	100,0	10	100,0	10
LA HAUTE-CÔTE-NORD	70	28,6	175	71,4	135	55,1	105	42,9	245
SEPT-RIVIÈRES	240	40,7	350	59,3	340	57,6	255	43,2	590

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 24
Taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, le statut matrimonial, la présence d'enfants et l'âge des enfants, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL
LE QUÉBEC						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,4	75,1	76,2	90,4	84,3	90,0
MOINS DE 15 ANS	75,3	72,2	74,8	90,4	83,5	90,0
MOINS DE 6 ANS	70,7	61,6	69,6	89,4	80,3	89,1
SANS ENFANT À LA MAISON	79,8	76,6	78,3	88,2	74,5	79,9
TOTAL	77,5	76,0	77,0	89,8	75,5	84,9
CÔTE-NORD						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	75,6	64,2	73,2	86,1	80,4	85,6
MOINS DE 15 ANS	75,9	60,1	72,6	86,6	80,0	86,1
MOINS DE 6 ANS	73,5	47,6	68,8	86,9	82,1	86,4
SANS ENFANT À LA MAISON	72,0	67,1	70,3	85,8	65,9	73,6
TOTAL	74,4	65,6	72,1	86,0	67,6	79,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Nombre de prestataires du Régime québécois d'assurance parentale selon le sexe, l'événement (naissance ou adoption) et le régime, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	ÉVÉNEMENTS		RÉGIME DE BASE				RÉGIME PARTICULIER				TOTAL PRESTATAIRES	
	NAISSANCES	ADOPTIONS	TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		TOTAL	TOTAL
				FEMMES	HOMMES		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES		
BAS-SAINT-LAURENT	1 712	21	1 733	1 162	887	2 066	403	408	5	4	820	2 886
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 528	22	2 550	1 641	1 384	3 039	580	685	4	5	1 274	4 313
CAPITALE-NATIONALE	6 599	76	6 675	4 849	4 063	8 970	1 347	1 255	20	14	2 636	11 606
MAURICIE	2 027	17	2 044	1 363	1 125	2 502	428	436	5	4	873	3 375
ESTRIE	2 889	25	2 914	2 013	1 609	3 634	609	627	13	9	1 258	4 892
MONTREAL	16 186	125	16 311	11 339	7 569	19 026	2 815	3 042	29	15	5 901	24 927
OUTAOUAIS	3 560	31	3 591	2 756	1 922	4 708	570	423	7	6	1 006	5 714
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 403	9	1 412	899	727	1 638	335	366	1	1	703	2 341
CÔTE-NORD	848	7	855	545	401	950	221	183	2	2	408	1 358
NORD-DU-QUÉBEC	443	30	473	263	110	390	151	75	12	2	240	630
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	651	7	658	425	251	679	194	129	4	3	330	1 009
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 401	28	4 429	3 205	2 685	5 919	902	923	3	3	1 831	7 750
LAVAL	3 773	28	3 801	2 937	2 027	4 988	535	505	8	3	1 051	6 039
LANAUDIÈRE	4 817	24	4 841	3 609	2 768	6 391	768	812	6	7	1 593	7 984
LAURENTIDES	5 340	34	5 374	3 949	3 093	7 076	908	869	5	4	1 786	8 862
MONTÉRÉGIE	14 268	106	14 374	10 750	8 493	19 335	2 294	2 234	20	20	4 568	23 903
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 363	21	2 384	1 616	1 287	2 918	526	540	5	2	1 073	3 991
LE QUÉBEC	73 808	611	74 419	53 321	40 401	94 229	13 586	13 512	149	104	27 351	121 580
											67 426	54 154

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 26

**Nombre de prestataires qui ont pris un congé de paternité
selon le type de régime et la durée du congé,**
ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE					DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER			TOTAL	TOTALITÉ DU CONGÉ			
	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES	5 SEMAINES	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES		5 SEMAINES	3 SEMAINES	TOTAL	%
BAS-SAINT-LAURENT	10	33	53	34	759	2	10	392	1 293	759	392	1 151	89,0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18	49	80	67	1 181	5	18	647	2 065	1 181	647	1 828	88,5
CAPITALE-NATIONALE	35	145	270	188	3 421	17	55	1 177	5 308	3 421	1 177	4 598	86,6
MAURICIE	6	38	61	55	963	4	10	421	1 558	963	421	1 384	88,8
ESTRIE	17	69	101	86	1 335	9	28	587	2 232	1 335	587	1 922	86,1
MONTREAL	110	367	581	414	6 128	50	103	2 839	10 592	6 128	2 839	8 967	84,7
OUTAOUAIS	18	60	98	100	1 642	4	12	407	2 341	1 642	407	2 049	87,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	19	49	42	610	5	17	340	1 091	610	340	950	87,1
CÔTE-NORD	3	9	25	15	349	3	8	171	583	349	171	520	89,2
NORD-DU-QUÉBEC	1	4	5	4	98	3	3	67	185	98	67	165	89,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4	7	19	15	206	1	4	123	379	206	123	329	86,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	28	100	193	159	2 211	12	36	862	3 601	2 211	862	3 073	85,3
LAVAL	30	115	166	125	1 587	8	24	472	2 527	1 587	472	2 059	81,5
LANAUDIÈRE	35	108	203	161	2 252	12	31	772	3 574	2 252	772	3 024	84,6
LAURENTIDES	35	116	214	178	2 557	12	34	809	3 955	2 557	809	3 366	85,1
MONTÉRÉGIE	102	350	660	516	6 863	23	98	2 096	10 708	6 863	2 096	8 959	83,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	14	37	93	81	1 063	7	8	521	1 824	1 063	521	1 584	86,8
LE QUÉBEC	475	1 626	2 871	2 240	33 225	177	499	12 703	53 816	33 225	12 703	45 928	85,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 27

Nombre d'hommes qui ont pris un congé parental selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE										DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER										TOTAL						
	MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 À 31 SEMAINES		32 SEMAINES		MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES			15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 SEMAINES	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre			Nombre		Nombre		Nombre	
BAS-SAINT-LAURENT	94	38		13	7		6		7		17		18		69		36		34		40		20		51		437
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	143	72		20		13		18				17			128		84		59		59		42		93		782
CAPITALE-NATIONALE	389	211		65		55		53				55			239		129		97		92		43		146		1660
MAURICIE	106	71		23		8		13				8			65		41		29		42		25		80		533
ESTRIE	157	86		39		17		25				26			87		62		49		55		38		100		772
MONTREAL	369	298		169		103		270				144			367		244		239		282		219		790		3 658
OUTAOUAIS	126	105		66		40		51				36			53		45		46		35		27		60		736
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	82	38		24		15		5				6			55		48		27		35		20		47		407
CÔTE-NORD	46	19		8		2		5				5			40		24		15		14		12		17		211
NORD-DU-QUÉBEC	10	8		7		2		3				1			10		6		4		10		4		13		85
GASPESIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	22	9		7		0		1				8			21		14		10		13		8		14		133
CHAUDIÈRE-APPALACHES	251	110		44		17		32				20			147		77		79		63		43		99		1 031
LAVAL	85	46		36		18		43				23			62		38		37		38		34		96		579
LANAUDIÈRE	167	97		38		24		36				24			99		56		55		68		51		155		893
LAURENTIDES	213	133		55		40		34				23			125		62		64		59		59		127		1 020
MONTÉRÉGIE	545	313		126		76		109				78			354		194		157		187		123		369		2 723
CENTRE-DU-QUÉBEC	117	70		29		15		25				5			82		60		47		41		36		98		646
QUÉBEC	2 922	1 724		815		427		729				486			2 003		1 220		1 048		1 131		804		2 355		16 306

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 28

Répartition des places sous permis dans les services de garde au 31 mars 2006, ensemble du Québec et régions administratives

RÉGION	PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE												PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE				TOTAL DES PLACES		NOMBRE ENFANTS 0-4 ANS
	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE			CPE - MILIEU FAMILIAL			GARDERIE SUBVENTIONNÉE			TOTAL PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE			NOMBRE DE GARDERIES		NOMBRE DE PLACES				
	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX				
BAS-SAINT-LAURÉNT	31	1 361	15,6	23	2 634	30,3	0	0	0,0	54	3 995	45,9	0	0	3 995	45,9	8 705		
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	45	2 360	18,9	35	3 644	29,2	8	412	3,3	88	6 416	51,4	0	0	6 416	51,4	12 490		
CAPITALE-NATIONALE	125	6 690	23,5	101	7 393	25,9	45	2 247	7,9	271	16 330	57,3	7	223	16 553	58,1	28 510		
MAURICIE	47	2 337	22,6	32	3 021	29,2	3	218	2,1	82	5 576	53,8	1	20	5 596	54,0	10 355		
ESTRIE	65	3 304	22,4	51	4 226	28,6	4	253	1,7	120	7 783	52,7	2	50	7 833	53,1	14 760		
MONTREAL	329	20 680	21,9	207	13 762	14,6	243	15 584	16,5	779	50 026	52,9	44	2 033	52 059	55,1	94 545		
OUTAOUAIS	66	3 724	20,5	52	5 204	28,7	16	794	4,4	134	9 722	53,6	0	0	9 722	53,6	18 145		
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	26	1 516	20,3	17	2 421	32,5	1	80	1,1	44	4 017	53,9	0	0	4 017	53,9	7 450		
CÔTE-NORD	22	982	19,4	15	1 252	24,8	0	0	0,0	37	2 234	44,2	0	0	2 234	44,2	5 050		
NORD-DU-QUEBEC	36	2 063	52,1	5	330	8,3	0	0	0,0	41	2 393	60,4	0	0	2 393	60,4	3 960		
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	17	697	20,3	9	1 341	39,0	1	23	0,7	27	2 061	59,9	0	0	2 061	59,9	3 440		
CHAUDIERE-APPALACHES	69	3 213	16,1	46	5 443	27,2	14	673	3,4	129	9 329	46,6	2	56	9 385	46,9	20 000		
LAVAL	46	2 820	14,8	38	4 452	23,4	41	2 662	14,0	125	9 934	52,2	7	240	10 174	53,4	19 040		
LANAUDIÈRE	57	3 370	16,0	38	5 809	27,6	31	1 832	8,7	126	11 011	52,4	1	33	11 044	52,6	21 015		
LAURENTIDES	75	4 591	17,3	54	7 025	26,4	26	1 732	6,5	155	13 348	50,2	1	44	13 392	50,4	26 590		
MONTÉRÉGIE	213	12 908	18,4	144	18 138	25,9	92	6 108	8,7	449	37 154	53,1	12	733	37 887	54,1	69 970		
CENTRE-DU-QUEBEC	36	1 957	17,4	23	2 916	25,9	9	416	3,7	68	5 289	47,0	1	55	5 344	47,5	11 245		
LE QUÉBEC	1 305	74 573	19,9	890	89 011	23,7	534	33 034	8,8	2 729	196 618	52,4	78	3 487	200 105	53,3	375 270		

Sources: Nombre de composantes et nombre de places: Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Rapport annuel de gestion 2005-2006. Gouvernement du Québec, 2006, p. 69.
Nombre d'enfants 0-4 ans: Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Tableau 29

Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées aux enfants, aux personnes âgées et aux travaux ménagers sans paie ou salaire et le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2006

	CÔTE-NORD				LE QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	21 345	100,0	21 580	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS AUX ENFANTS	8 205	38,4	10 610	49,2	701 495	42,2	831 435	50,9
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	2 185	10,2	2 735	12,7	173 000	10,4	210 765	12,9
DE 5 À 14 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	2 820	13,2	3 000	13,9	220 010	13,2	245 680	15,1
DE 15 À 29 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	2 575	12,1	2 310	10,7	201 820	12,1	173 630	10,6
DE 30 À 59 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	2 290	10,7	1 500	7,0	176 540	10,6	103 410	6,3
60 HEURES ET PLUS DE SOINS AUX ENFANTS	3 270	15,3	1 415	6,6	189 960	11,4	67 475	4,1
HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	21 345	100,0	21 580	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE TRAVAUX MÉNAGERS	685	3,2	1 895	8,8	60 595	3,6	146 720	9,0
MOINS DE 5 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	2 360	11,1	5 670	26,3	280 825	16,9	542 880	33,3
DE 5 À 14 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	7 310	34,2	8 185	37,9	635 370	38,2	632 760	38,8
DE 15 À 29 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	6 485	30,4	4 075	18,9	433 695	26,1	236 470	14,5
DE 30 À 59 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	3 025	14,2	1 260	5,8	185 535	11,2	57 895	3,5
60 HEURES ET PLUS DE TRAVAUX MÉNAGERS	1 470	6,9	495	2,3	66 815	4,0	15 675	1,0
HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	21 345	100,0	21 580	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	16 090	75,4	17 785	82,4	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	3 315	15,5	2 605	12,1	265 105	15,9	204 660	12,5
DE 5 À 9 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	955	4,5	645	3,0	75 580	4,5	43 970	2,7
DE 10 À 19 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	440	2,1	260	1,2	24 790	1,5	13 315	0,8
20 HEURES ET PLUS DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	545	2,6	280	1,3	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 30

Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2005

	FEMMES		HOMMES		REVENU MOYEN D'EMPLOI DES FEMMES SUR CELUI DES HOMMES (%)
	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
CÔTE-NORD	23 117	17 451	40 808	35 988	56,6
LA HAUTE-CÔTE-NORD	17 458	10 767	30 241	27 738	57,7
MANICOUAGAN	23 690	19 044	45 553	44 776	52,0
SEPT-RIVIÈRES	24 900	19 161	42 067	37 076	59,2
CANIAPISCAU	24 051	16 928	62 923	69 625	38,2
MINGANIE	22 463	16 012	28 569	20 949	78,6
BASSE-CÔTE-NORD	20 031	12 517	20 022	15 044	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 À 19 ANS	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 À 24 ANS	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 À 29 ANS	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 À 34 ANS	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 À 44 ANS	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 À 54 ANS	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 À 64 ANS	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ANS ET PLUS	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4
CÔTE-NORD	24 640	23 117	30 035	40 808	56,6
15-19 ANS	1 795	4 772	1 625	5 553	85,9
20-24 ANS	2 250	11 008	2 385	18 820	58,5
25-29 ANS	2 370	20 046	2 365	34 409	58,3
30-34 ANS	2 355	23 703	2 665	43 915	54,0
35-44 ANS	6 425	28 711	6 745	50 732	56,6
45-54 ANS	6 480	28 735	7 880	51 872	55,4
55-64 ANS	2 555	22 573	4 945	41 662	54,2
65 ANS ET PLUS	415	11 375	1 430	11 512	98,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 32

Revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon la source,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2005

	EFFECTIF		REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	Nombre	Nombre	(\$)	(\$)	
LE QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	2 992 260	2 884 710	25 870	38 509	67,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 881 060	2 060 250	26 271	37 937	69,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	214 125	294 550	15 311	24 017	63,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 193 155	1 702 140	6 957	6 441	108,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	348 220	366 350	4 770	5 144	92,7
REVENU DE PLACEMENT	936 070	912 645	3 122	5 412	57,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	381 950	418 410	13 082	20 052	65,2
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	438 550	393 585	3 506	3 967	88,4
CÔTE-NORD					
REVENU MOYEN TOTAL	35 730	37 695	23 380	40 845	57,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	23 720	29 100	22 972	40 646	56,5
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	1 690	2 020	14 612	21 248	68,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	26 885	22 360	7 260	7 857	92,4
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	6 715	8 095	5 627	7 169	78,5
REVENU DE PLACEMENT	7 195	10 020	1 699	2 266	75,0
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	3 590	5 750	12 519	17 305	72,3
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	4 390	5 040	3 076	3 177	96,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 33

Revenu total moyen de la population dans les ménages privés, selon le sexe et la tranche de revenu, ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2005

LE QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	2 980 770	100,0	2 872 480	100,0
0 \$ - 9 999 \$	692 995	23,2	471 890	16,4
10 000 \$ - 19 999 \$	801 155	26,9	494 695	17,2
20 000 \$ - 39 999 \$	914 920	30,7	883 420	30,8
40 000 \$ - 69 999 \$	459 900	15,4	696 550	24,2
70 000 \$ ET PLUS	107 505	3,6	320 170	11,1

CÔTE-NORD	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	35 670	100,0	37 600	100,0
0 \$ - 9 999 \$	9 240	25,9	5 360	14,3
10 000 \$ - 19 999 \$	10 210	28,6	5 410	14,4
20 000 \$ - 39 999 \$	10 270	28,8	10 580	28,1
40 000 \$ - 69 999 \$	5 075	14,2	9 975	26,5
70 000 \$ ET PLUS	830	2,3	6 260	16,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 34

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu
dans les ménages privés selon le sexe et le groupe d'âge,
ensemble du Québec, région de la Côte-Nord et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	419 735	13,3	3 154 960	339 880	11,4	2 990 690
15 À 29 ANS	112 310	15,8	710 550	102 680	14,2	721 550
30 À 54 ANS	164 610	11,6	1 413 020	156 710	11,3	1 383 895
55 À 64 ANS	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 ANS ET PLUS	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975
CÔTE-NORD	2 275	5,9	38 335	1 785	4,6	39 090
15 À 29 ANS	625	7,1	8 785	435	5,1	8 525
30 À 54 ANS	1 080	5,8	18 515	885	4,7	18 870
55 À 64 ANS	470	8,5	5 540	410	6,4	6 425
65 ANS ET PLUS	100	1,8	5 495	55	1,0	5 270
LA HAUTE CÔTE-NORD	385	7,6	5 075	250	4,8	5 195
15 À 29 ANS	80	7,8	1 025	40	3,6	1 120
30 À 54 ANS	200	8,5	2 350	150	6,3	2 375
55 À 64 ANS	85	9,8	870	60	7,1	840
65 ANS ET PLUS	20	2,4	830	0	0,0	860
MANICOUAGAN	770	5,8	13 300	640	4,7	13 700
15 À 29 ANS	210	7,1	2 965	200	6,5	3 055
30 À 54 ANS	360	5,6	6 455	295	4,5	6 530
55 À 64 ANS	155	8,3	1 875	120	5,2	2 325
65 ANS ET PLUS	45	2,2	2 005	25	1,4	1 790
SEPT-RIVIÈRES	1 030	7,5	13 825	780	5,6	13 845
15 À 29 ANS	325	10,0	3 240	200	6,9	2 915
30 À 54 ANS	480	7,2	6 665	360	5,4	6 680
55 À 64 ANS	200	9,9	2 015	200	8,6	2 320
65 ANS ET PLUS	25	1,3	1 905	20	1,0	1 930
CANIAPISCAU	30	2,1	1 405	10	0,6	1 645
15 À 29 ANS	10	2,4	420	0	0,0	435
30 À 54 ANS	10	1,2	810	10	1,1	910
55 À 64 ANS	10	7,7	130	0	0,0	250
65 ANS ET PLUS	0	0,0	45	0	0,0	50
MINGANIE	55	2,1	2 570	80	3,1	2 555
15 À 29 ANS	10	1,8	570	10	1,9	540
30 À 54 ANS	20	1,6	1 215	45	3,5	1 275
55 À 64 ANS	25	6,4	390	25	5,8	430
65 ANS ET PLUS	0	0,0	395	0	0,0	310
BASSE-CÔTE-NORD	30	1,4	2 155	15	0,7	2 140
15 À 29 ANS	0	0,0	560	0	0,0	455
30 À 54 ANS	10	1,0	1 015	15	1,4	1 105
55 À 64 ANS	10	3,8	260	0	0,0	255
65 ANS ET PLUS	10	3,1	320	0	0,0	325

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 35

Distribution des ménages selon le type de ménage,
le pourcentage de revenu consacré au logement et le sexe,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2006

	FEMMES					HOMMES				
	ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	1 292 745	500 110	38,7	156 545	12,1	1 867 790	460 880	24,7	148 645	8,0
PERSONNES SEULES	536 140	303 550	56,6	106 560	19,9	437 785	203 775	46,5	85 570	19,5
COUPLES	441 950	79 070	17,9	18 185	4,1	1 275 770	215 525	16,9	51 010	4,0
FAMILLES MONOPARENTALES	252 225	98 065	38,9	25 435	10,1	78 835	20 055	25,4	4 835	6,1
AUTRES	62 430	19 410	31,1	6 365	10,2	75 400	21 510	28,5	7 215	9,6
CÔTE-NORD										
TOUS LES MÉNAGES	12 500	3 620	29,0	1 030	8,2	24 495	3 340	13,6	1 005	4,1
PERSONNES SEULES	4 525	2 330	51,5	725	16,0	5 745	1 890	32,9	670	11,7
COUPLES	4 875	400	8,2	140	2,9	17 075	1 255	7,3	295	1,7
FAMILLES MONOPARENTALES	2 625	820	31,2	145	5,5	925	115	12,4	15	1,6
AUTRES	465	60	12,9	10	2,2	745	85	11,4	20	2,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 36

Indicateurs de la santé physique et psychologique selon le sexe,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2005

	FEMMES		HOMMES	
	CÔTE-NORD	LE QUÉBEC	CÔTE-NORD	LE QUÉBEC
ÉTAT GÉNÉRAL	ANS			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (2001-2005)	81,7	82,3	75,9 [†]	77,0
MORTALITÉ SELON LA CAUSE	TAUX AJUSTÉ (5 ANS) / 100 000 PERSONNES			
MORTALITÉ – TUMEURS	193,1	187,3	347,6 [†]	285,0
MORTALITÉ – APPAREIL CIRCULATOIRE	146,9	167,7	235,9	247,0
MORTALITÉ – APPAREIL RESPIRATOIRE	52,1	47,4	90,2	80,1
MORTALITÉ – APPAREIL DIGESTIF	25,7	22,0	30,4	30,2
MORTALITÉ – TRAUMATISMES	21,5	18,3	54,7 [†]	34,8
MORTALITÉ – SUICIDES	6,7 ^w	7,5	35,7	26,7
MORTALITÉ – TOTAL	575,3	594,1	918,1	862,8
HABITUDES DE VIE	%			
ACTIVITÉ PHYSIQUE – 3 FOIS/SEM.	28,8	36,3	32,3	39,9
ACTIVITÉ PHYSIQUE – MOINS 1 FOIS/SEM.	25,9	22,5	30,0	26,0
FUMEURS ACTUELS	31,8	23,6	25,8	25,6
EXCÈS DE POIDS	47,3	39,4	62,3	55,4
INSUFFISANCE DE POIDS	2,4	4,7	—	—
SERVICES DE SANTÉ	%			
TEST PAP – 18 ANS ET PLUS	67,0	70,3	—	—
MAMMOGRAPHIE – 50 À 69 ANS	70,5	74,3	—	—
SANTÉ MENTALE	%			
PERCEPTION MAUVAISE SANTÉ MENTALE	1,6	4,0	2,2	3,4
PERCEPTION DE STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	18,6	25,9	18,5	25,4

Légende

[†]: Statistiquement plus élevée que le Québec

[†]: Statistiquement plus faible que le Québec

^s: Stat. plus élevée avec C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

^w: C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

Sources : État général et mortalité : Éco-Santé, Québec, 2008.

Habitudes de vie, services de santé et santé mentale : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé, Projet : Tableaux - Conseil du statut de la femme, Québec, juin 2008.

Tableau 37

Indicateurs de la santé reproductive,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord, 2005

	CÔTE-NORD	LE QUÉBEC
GROSSESSES	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE	2,29	2,21
NAISSANCE VIVANTE	1,64	1,48
MORTINAISSANCE	0,01	0,01
AVORTEMENT SPONTANÉ	0,10	0,11
AVORTEMENT PROVOQUÉ	0,54	0,61
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	23,6	27,6
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
14 À 49 ANS	55,0	57,5
14 À 19 ANS	42,3	30,4
20 À 24 ANS	115,8	93,7
25 À 29 ANS	156,1	139,1
30 À 34 ANS	99,3	115,3
35 À 39 ANS	30,8	47,6
40 À 44 ANS	4,9	9,7
45 À 49 ANS	0,1	0,6
ÂGE MOYEN DES MÈRES À LA MATERNITÉ (2007)	27,8 ANS	29,6 ANS
GROSSESSE À L'ADOLESCENCE SELON L'ÂGE	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
14 À 17 ANS	23,3	15,4
NAISSANCE VIVANTE	10,6	3,4
AVORTEMENT PROVOQUÉ	11,5	11,6
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	49,4	75,1
18 À 19 ANS	79,4	59,9
NAISSANCE VIVANTE	43,7	20,9
AVORTEMENT PROVOQUÉ	32,7	36,9
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	41,1	61,6
ACCOUCHEMENTS		
NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS	872	71 544
ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE (NOMBRE)	674	56 256
CÉSARIENNES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS)	22,7	21,4
ÉPISIOTOMIES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE)	19,5	26,3
GROSSESSES ECTOPIQUES		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1 000 GROSSESSES	17,3	12,3

Sources : Grossesses : Éco-Santé, 2008.

Naissances vivantes et mortinaissances : MSSS et ISQ, Fichiers démographiques.

Avortements spontanés (fausses couches) : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Avortements provoqués : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, et données non publiées provenant de CLSC et d'établissements où des avortements non rémunérés à l'acte sont pratiqués.

Exploitation des données sur les naissances et les avortements : Madeleine Rochon, Direction des études et des analyses, MSSS.

Tableau 38

Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infractions,
ensemble du Québec et région de la Côte-Nord 2006

	FEMMES		HOMMES	
	CÔTE-NORD	LE QUÉBEC	CÔTE-NORD	LE QUÉBEC
VICTIMES	VIOLENCE CONJUGALE (12 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	292	14 923	53	2 920
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	713,8	437,7	125,5	88,8
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
MEURTRE OU TENTATIVE	4,9	1,4	0	0,5
AGRESSION SEXUELLE	14,7	11,5	0	0,4
VOIE DE FAIT	486,5	284,8	78,1	62,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	9,8	12,5	0	0,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	117,3	56,7	18,9	8,6
MENACE	80,7	70,8	28,4	16,0
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (MOINS DE 18 ANS)			
NOMBRE	166	7 521	120	6 990
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 643,1	1 004,3	1 146,2	888,6
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,4	0,0	0,0
TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,8	0,0	1,5
AGRESSION SEXUELLE	534,5	336,4	95,5	81,4
VOIE DE FAIT	692,9	404,2	764,2	608,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	39,6	23,6	38,2	17,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	108,9	41,3	66,9	17,8
MENACE	148,5	119,1	171,9	138,1
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (18 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	562	27 653	468	25 377
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 518,3	884,9	1 220,1	848,5
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,7	0,0	2,1
TENTATIVE DE MEURTRE	5,4	1,8	5,2	5,7
AGRESSION SEXUELLE	94,6	51,7	5,2	4,9
VOIE DE FAIT	956,4	499,9	763,9	536,7
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	16,2	21	2,6	11,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	159,4	100,8	49,5	36,1
MENACE	278,3	203,5	388,5	249,2

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Tableau 39

Présence des femmes à l'Assemblée nationale à la suite des élections générales de 2003, 2007 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2003		2007		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC	38	125	32	125	37	125
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	1	5	1	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1	5	0	5	0	5
CAPITALE-NATIONALE	4	11	2	11	2	11
MAURICIE	3	5	1	5	3	5
ESTRIE	1	6	2	8	2	8
MONTRÉAL	9	28	10	28	12	28
OUTAOUAIS	1	5	2	5	3	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	3	1	3	0	5
CÔTE-NORD	1	2	1	2	1	2
NORD-DU-QUÉBEC	0	1	0	1	0	1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	1	4	1	4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	8	1	8	2	8
LAVAL	1	5	1	5	2	5
LANAUDIÈRE	1	7	1	7	1	7
LAURENTIDES	3	7	2	9	1	9
MONTÉRÉGIE	5	22	6	23	6	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	5	1	6	1	6

N.B. Des circonscriptions électorales chevauchent plus d'une région, de sorte que des députés sont comptés plus d'une fois.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 40

Présence des femmes à la Chambre des communes à
la suite des élections générales de 2004, 2006 et 2008,
ensemble du Québec et régions administratives

	2004		2006		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC*	20	75	22	75	21	75
BAS-SAINT-LAURENT	1	3	1	3	—	3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	—	3	—	3	—	3
CAPITALE-NATIONALE	1	7	3	7	3	7
MAURICIE	1	3	1	3	1	3
ESTRIE	1	7	1	7	1	7
MONTRÉAL	5	18	5	18	4	18
OUTAOUAIS	1	4	—	4	—	4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	—	2	—	2	—	2
CÔTE-NORD	—	2	—	2	—	2
NORD-DU-QUÉBEC	—	2	—	2	—	2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	—	2	—	2	—	2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	—	5	—	5	—	5
LAVAL	2	4	2	4	2	4
LANAUDIÈRE	2	6	2	6	2	6
LAURENTIDES	3	6	3	6	3	6
MONTÉRÉGIE*	4	14	5	14	7	14
CRÉ DE LONGUEUIL	2	5	2	5	3	5
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	—	4	—	4	1	4
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2	7	3	7	4	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	4	1	4	—	4

*Note : Le total ne correspond pas à la somme car des circonscriptions chevauchent plusieurs territoires.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 41

Présence des femmes à la mairie et au conseil municipal,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	MAIRIE			CONSEIL MUNICIPAL		
	FEMMES		TOTAL DES MAIRES	FEMMES		TOTAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	175	15,9	1 100	2 009	28,9	6 949
BAS-SAINT-LAURENT	19	17,3	110	216	32,3	669
CAPITALE-NATIONALE	5	8,8	57	121	33,8	358
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	16,3	49	76	24,6	309
MAURICIE	4	9,5	42	98	37,1	264
ESTRIE	17	19,5	87	146	27,1	538
MONTRÉAL	3	18,8	16	45	22,5	200
OUTAOUAIS	6	9,0	67	118	28,4	415
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	14,1	64	154	39,0	395
CÔTE-NORD	5	16,1	31	53	28,6	185
NORD-DU-QUÉBEC	1	20,0	5	9	31,0	29
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	12	27,3	44	77	28,9	266
CHAUDIÈRE-APPALACHES	19	14,0	136	217	26,1	831
LAVAL	0	0,0	1	11	52,4	21
LANAUDIÈRE	5	8,5	59	105	27,9	377
LAURENTIDES	14	18,4	76	152	31,7	480
MONTÉRÉGIE	35	19,8	177	295	26,3	1122
CENTRE-DU-QUÉBEC	13	16,5	79	116	23,7	490

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 42

Présence des femmes dans les conférences régionales des élus,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	CONSEIL D'ADMINISTRATION			CONSEIL EXÉCUTIF		
	FEMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	180	29,1	619	41	31,1	132
BAS-SAINT-LAURENT	6	21,4	28	1	20,0	5
CAPITALE-NATIONALE	15	34,9	43	3	42,9	7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5	22,7	22	1	14,3	7
MAURICIE	4	21,1	19	0	0,0	7
ESTRIE	9	34,6	26	—	—	—
MONTRÉAL	37	31,4	118	7	63,6	11
OUTAOUAIS	7	35,0	20	2	66,7	3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	29,4	17	3	37,5	8
CÔTE-NORD	10	47,6	21	4	80,0	5
NORD-DU-QUÉBEC	3	27,3	11	0	0,0	3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	47,6	21	4	80,0	5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	6	17,6	34	0	0,0	7
LAVAL	11	50,0	22	3	42,9	7
LANAUDIÈRE	8	21,1	38	2	18,2	11
LAURENTIDES	10	22,7	44	1	10,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ DE LONGUEUIL	9	36,0	25	4	40,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	9	24,3	37	2	28,6	7
MONTÉRÉGIE – CRÉ MONTÉRÉGIE EST	13	26,5	49	3	25,0	12
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	12,5	24	1	14,3	7

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 43

Présence des femmes dans les commissions scolaires,
ensemble du Québec et régions administratives, 2007

	PRÉSIDENTE		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES (COMMISSAIRES PARENTS INCLUS)		
	FEMMES	COMMISSIONS SCOLAIRES	FEMMES		TOTAL DES COMMISSAIRES
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	32	71	701	47,8	1465
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	43	46,2	93
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4	5	70	65,4	107
CAPITALE-NATIONALE	3	6	63	47,7	132
MAURICIE	2	3	28	41,8	67
ESTRIE	1	4	40	46,0	87
MONTREAL	2	5	44	37,6	117
OUTAOUAIS	2	5	36	35,0	103
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	6	61	59,8	102
CÔTE-NORD	2	4	29	47,5	61
NORD-DU-QUÉBEC	3	4	26	46,4	56
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	30	42,9	70
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	5	52	49,1	106
LAVAL	1	2	21	47,7	44
LANAUDIÈRE	0	3	28	39,4	71
LAURENTIDES	3	5	52	47,7	109
MONTÉRÉGIE	5	13	138	47,9	288
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	4	42	50,0	84

N.B. Des commissions scolaires chevauchent plus d'une région, de sorte que le total des données est supérieur au résultat de l'ensemble du Québec.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

